



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
25 juin 2020

Note de synthèse

Références: AG/2020.06.25/AGO.01/AdGén/CCL/ccl

- Point 1.-** **Rapport de gestion - Exercice 2019 : approbation du rapport de rémunération**
- a. **Rapport annuel - Exercice 2019 - Présentation**
  - b. **Rapport de rémunération du Conseil - Exercice 2019 - Approbation**
  - c. **Rapport du Comité de rémunération - Exercice 2019**

**A. RETROACTES**

- Néant

**B. EXPOSE**

Le Code des Sociétés et Associations impose aux administrateurs des sociétés qui ne sont pas considérées comme des petites sociétés - ce qui est le cas d'INTRADEL - d'établir un rapport de gestion, obligation confirmée pour les intercommunales par l'article L-1523-16 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Ce rapport reprend notamment un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la société, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée. Cet exposé consiste en une analyse équilibrée et complète de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation de la société, en rapport avec le volume et la complexité de ces affaires.

Il est établi par le Conseil et présenté à l'Assemblée, qui l'entend mais ne vote pas à son sujet.

Conformément au prescrit de l'article L-1523-17 CDLD, est annexé au rapport du Conseil le rapport d'évaluation du Comité de rémunération à propos de la pertinence des rémunérations accordées au cours de l'exercice écoulé.

Est également annexé au rapport de gestion le rapport de rémunérations relatif à l'exercice écoulé adopté par le Conseil en application de l'article L-6241-1 CDLD. Alors que l'Assemblée entend le rapport de gestion (CSoc&Ass et L-1523-13 CDLD), le Code de la Démocratie Locale impose que le rapport de rémunération du Conseil d'administration fasse "*l'objet d'une délibération*" (L-6241-1 CDLD), sans autre précision. On peut supposer qu'il s'agit d'approuver le rapport, à défaut de quoi on ne verrait pas la nécessité de préciser qu'il fait "*l'objet d'une délibération*". Il y doit donc y avoir vote sur ce point particulier.

**C. ANNEXES**

- Rapport annuel - Exercice 2019
- Rapport de rémunération du Conseil - Exercice 2019
- Rapport du Comité de rémunération - Exercice 2019

**D. IMPACTS**

**a. Environnemental**

Non applicable.

**b. Financier**

Néant.

**c. Sociétal**

Compréhension et contrôle de la gestion par le Conseil d'administration et les organes restreints de l'intercommunale.

**E. PROPOSITION DE DECISION**

*Point 1. Rapport de gestion - Exercice 2019 : approbation du rapport de rémunération*

*a. Rapport annuel - Exercice 2019 - Présentation*

*b. Rapport de rémunération du Conseil - Exercice 2019 - Approbation*

*c. Rapport du Comité de rémunération - Exercice 2019*

Le Rapport de gestion du Conseil d'administration a été joint aux convocations. Y sont annexés le Rapport de rémunération du Conseil relatif à l'exercice 2017 établi en application de l'article L-6421-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et le Rapport annuel du Comité de rémunération relatif à l'exercice 2017 établi en application de l'article L-1523-17 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Monsieur le Directeur général en présente les grandes lignes.

Monsieur le Président met aux voix l'approbation par l'Assemblée du Rapport de rémunération du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2019.

En application de l'article L1523-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et des dispositions prises à la suite de la pandémie de CoVid19 tant par le pouvoir fédéral aménageant les dispositions du Code des Sociétés et Associations que par le pouvoir régional pour le CDLD, le Conseil d'administration a décidé de maintenir la date du 25 juin pour la tenue de notre Assemblée et de faire choix de la tenir selon la procédure « avec séance physique », seule la présence du Président du Conseil et du Directeur général étant requise.

Les associés ont été invités à voter par mandat impératif, ou d'envoyer un représentant.

En fonction,

- en cas de vote par mandat impératif, il est tenu compte de la délibération telle que prise, comme si l'associé était présent
- en cas d'envoi d'un représentant, les dispositions légales et statutaires s'appliquent selon ou non que l'associé en cause a ou n'a pris de délibération à propos du point concerné.

Vu les délibérations prises par les Associés, vu les votes exprimés en séance, l'Assemblée générale, ..... votes étant admissibles, approuve par ..... voix « pour », ..... voix « contre » et ..... « abstentions » le Rapport de rémunération du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2019.



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
25 juin 2020**

**Note de synthèse**

*Références:* AG/2020.06.25/AGO.02/AdGén/CCL/ccl

**Point 3.- Comptes annuels - Exercice 2019 : approbation**

**A. RETROACTES**

- Néant

**B. EXPOSE**

Les commentaires des comptes annuels sont repris en annexe.

Le contrôle de la situation financière, des comptes annuels et de la régularité au regard de la législation et des statuts des opérations à constater dans les comptes annuels doit être confié à un ou plusieurs commissaires. Le Code de la Démocratie Locale impose quant à lui d'instituer un Collège des contrôleurs aux comptes composé du ou des réviseurs et d'un représentant de l'organe de contrôle régional habilité à cet effet, ce que reprend l'article 49 de nos actuels statuts. A ce jour, ce collège se compose du seul Commissaire, l'organe de contrôle régional n'ayant pas été créé à ce jour. Le rapport du Commissaire est joint en annexe.

Le Code de la Démocratie Locale prévoit en son article L-1512-5 qu'un rapport spécifique sur les décisions de participation est présenté à l'Assemblée. Le Gouvernement n'a pas encore arrêté le modèle de rapport annoncé et le présent rapport a donc été arrêté par le Conseil dans sa forme habituelle. Ce point ne fait pas l'objet d'un vote, l'Assemblée n'ayant pas à prendre position sur ce rapport.

L'article L-1523-26 du Code de la Démocratie Locale prévoit que chaque année, les administrateurs dressent un inventaire et établissent des comptes annuels qui comprennent le bilan, le compte de résultats, la liste des adjudicataires et l'annexe qui forment un tout. Ces documents sont établis conformément à la loi du 17 juillet 1975 relative à la comptabilité et aux comptes annuels des entreprises et à ses arrêtés d'exécution sauf si les statuts ou des dispositions légales spécifiques y dérogent. En application des articles L-1523-13 CDLD et du CSA, ils sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale avant le 30 juin de l'année qui suit l'exercice. Cette date a été reportée en raison de la pandémie de CoVid19 mais le Conseil a fait choix de tenir l'assemblée à la date initiale. La faculté de report ne sera donc pas utilisée. Les comptes annuels établis par le Conseil doivent être approuvés par l'Assemblée. Le présent point fait donc l'objet d'un vote de l'Assemblée.

**C. ANNEXES**

- 2.1 Comptes annuels - Exercice 2019 - Commentaires
- 2.2 Comptes annuels - Exercice 2019 - Rapport du Commissaire
- 2.3 Rapport spécifique sur les participations - Exercice 2019
- 2.4 Comptes annuels - Exercice 2019

**D. IMPACTS**

**a. Environnemental**

Non applicable.

**b. Financier**

Néant.

**c. Sociétal**

Le Commissaire garantit la correcte traduction dans les comptes de la réalité patrimoniale et financière de l'intercommunale et que le Conseil d'administration respecte ses obligations légales. Le rapport spécifique concernant les participations permet de suivre l'évolution des participations détenues par l'intercommunale.

L'approbation des comptes est une compétence réservée de l'Assemblée. Elle lui permet de vérifier la qualité de la gestion effectuée par le Conseil.

**E. PROPOSITION DE DECISION**

*Point 3. Comptes annuels - Exercice 2019 - Approbation*

Monsieur le Président met aux voix les comptes annuels qui reprennent le Bilan et le Compte de résultats et leurs annexes, arrêtés au 31 décembre 2019.

En application de l'article L1523-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et des dispositions prises à la suite de la pandémie de CoVid19 tant par le pouvoir fédéral aménageant les dispositions du Code des Sociétés et Associations que par le pouvoir régional pour le CDLD, le Conseil d'administration a décidé de maintenir la date du 25 juin pour la tenue de notre Assemblée et de faire choix de la tenir selon la procédure « avec séance physique », seule la présence du Président du Conseil et du Directeur général étant requise.

Les associés ont été invités à voter par mandat impératif, ou d'envoyer un représentant.

En fonction,

- en cas de vote par mandat impératif, il est tenu compte de la délibération telle que prise, comme si l'associé était présent
- en cas d'envoi d'un représentant, les dispositions légales et statutaires s'appliquent selon ou non que l'associé en cause a ou n'a pris de délibération à propos du point concerné.

Vu les délibérations prises par les Associés, vu les votes exprimés en séance, l'Assemblée générale, ..... votes étant admissibles, approuve par ..... voix « pour », ..... voix « contre » et ..... « abstentions » les comptes tels qu'ils lui sont présentés, le total des rubriques du Bilan s'élevant à l'Actif et au Passif à 250.224.651,33€.



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
25 juin 2020**

**Note de synthèse**

*Références:* AG/2020.06.25/AGO.03/AdGén/CCL/ccl

**Point 7.- Comptes annuels - Exercice 2019 - Affectation du résultat**

**A. RETROACTES**

- Néant

**B. EXPOSE**

Après l'approbation des comptes, il convient, par un vote distinct, d'affecter le résultat.

Ce point fait donc l'objet d'un vote spécifique de l'Assemblée.

En application de nos statuts, l'excédent net des recettes doit être affecté à une réserve disponible : il est donc proposé de le reporter.

**C. ANNEXES**

- 2.4 Comptes annuels - Exercice 2019

**D. IMPACTS**

**a. Environnemental**

Non applicable.

**b. Financier**

Voir proposition d'affectation.

**c. Sociétal**

L'affectation concrétise l'option définie de nos statuts de réserver l'excédent net des cotisations.

## **E. PROPOSITION DE DECISION**

### *Point 3. Comptes annuels - Exercice 2019 - Affectation du résultat*

Les comptes étant approuvés, Monsieur le Président met aux voix l'affectation du résultat.

L'exercice se clôture par un solde déficitaire de - 13.658.026,10€, annihilé partiellement par l'intervention des associés dans la perte qui s'élève à 11.648.996,02€. Compte tenu de cette intervention et du résultat reporté, le bénéfice de l'année à affecter est de 1.265.930,03€.

En application de l'article L1523-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et des dispositions prises à la suite de la pandémie de CoVid19 tant par le pouvoir fédéral aménageant les dispositions du Code des Sociétés et Associations que par le pouvoir régional pour le CDLD, le Conseil d'administration a décidé de maintenir la date du 25 juin pour la tenue de notre Assemblée et de faire choix de la tenir selon la procédure « avec séance physique », seule la présence du Président du Conseil et du Directeur général étant requise.

Les associés ont été invités à voter par mandat impératif, ou d'envoyer un représentant.

En fonction,

- en cas de vote par mandat impératif, il est tenu compte de la délibération telle que prise, comme si l'associé était présent
- en cas d'envoi d'un représentant, les dispositions légales et statutaires s'appliquent selon ou non que l'associé en cause a ou n'a pris de délibération à propos du point concerné.

Vu les délibérations prises par les Associés, vu les votes exprimés en séance, l'Assemblée générale, ..... votes étant admissibles, approuve par ..... voix « pour », ..... voix « contre » et ..... « abstentions », décide de l'affectation suivante :

➤ Dotation à la réserve légale (5 %)	0 €
➤ Dotation aux autres réserves	0 €
➤ Rémunération du capital	0 €
➤ Bénéfice à reporter	1.265.930,03 €
	<hr/>
	1.265.930,03 €



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
25 juin 2020

Note de synthèse

Références: AG/2020.06.25/AGO.04/AdGén/CCL/ccl

Point 4.- Administrateurs - Décharge - Exercice 2019

A. RETROACTES

- Néant

B. EXPOSE

Les administrateurs sont responsables de l'exécution du mandat qui leur a été conféré par l'Assemblée de gérer l'intercommunale.

La décharge doit faire l'objet d'un vote spécial de l'Assemblée chaque année.

C. ANNEXES

- Néant

D. IMPACTS

a. Environnemental

Non applicable.

b. Financier

Néant.

c. Sociétal

La décharge libère les administrateurs de leur responsabilité contractuelle vis-à-vis de la société à propos de leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

## **E. PROPOSITION DE DECISION**

### *Point 4. Administrateurs - Décharge - Exercice 2019*

Monsieur le Président passe au point suivant de l'ordre du jour, la décharge aux Administrateurs.

En application de l'article L1523-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et des dispositions prises à la suite de la pandémie de CoVid19 tant par le pouvoir fédéral aménageant les dispositions du Code des Sociétés et Associations que par le pouvoir régional pour le CDLD, le Conseil d'administration a décidé de maintenir la date du 25 juin pour la tenue de notre Assemblée et de faire choix de la tenir selon la procédure « avec séance physique », seule la présence du Président du Conseil et du Directeur général étant requise.

Les associés ont été invités à voter par mandat impératif, ou d'envoyer un représentant.

En fonction,

- en cas de vote par mandat impératif, il est tenu compte de la délibération telle que prise, comme si l'associé était présent
- en cas d'envoi d'un représentant, les dispositions légales et statutaires s'appliquent selon ou non que l'associé en cause a ou n'a pris de délibération à propos du point concerné.

Vu les délibérations prises par les Associés, vu les votes exprimés en séance, l'Assemblée générale, ..... votes étant admissibles, par ..... voix "pour", ..... voix "contre" et ..... "abstentions", donne décharge pleine et entière aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice social s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019 tout en constatant qu'il n'y a pas eu d'incompatibilité dans les missions des Administrateurs qui peuvent avoir un intérêt direct au sens de l'article L 1531-2 §1<sup>er</sup> CDLD.





**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
25 juin 2020**

**Note de synthèse**

*Références:* AG/2020.06.25/AGO.05/AdGén/CCL/ccl

**Point 5.- Commissaire - Décharge - Exercice 2019**

**A. RETROACTES**

- Néant

**B. EXPOSE**

Le Commissaire est responsable de l'exécution du mandat qui lui a été conféré par l'Assemblée générale. La société établissant des comptes consolidés, le mandat conféré au Commissaire est double et la décharge portera sur l'ensemble de sa mission de contrôle des comptes tant ordinaires que consolidés.

La décharge doit faire l'objet d'un vote spécial de l'Assemblée chaque année.

**C. ANNEXES**

- Néant

**D. IMPACTS**

**a. Environnemental**

Non applicable.

**b. Financier**

Néant.

**c. Sociétal**

La décharge libère le Commissaire de sa responsabilité contractuelle vis-à-vis de la société à propos du mandat qui lui a été confié.

## **E. PROPOSITION DE DECISION**

### *Point 5. Commissaire - Décharge - Exercice 2019*

Monsieur le Président passe au point suivant de l'ordre du jour, la décharge au Commissaire aux comptes ordinaires et consolidés pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice.

En application de l'article L1523-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et des dispositions prises à la suite de la pandémie de CoVid19 tant par le pouvoir fédéral aménageant les dispositions du Code des Sociétés et Associations que par le pouvoir régional pour le CDLD, le Conseil d'administration a décidé de maintenir la date du 25 juin pour la tenue de notre Assemblée et de faire choix de la tenir selon la procédure « avec séance physique », seule la présence du Président du Conseil et du Directeur général étant requise.

Les associés ont été invités à voter par mandat impératif, ou d'envoyer un représentant.

En fonction,

- en cas de vote par mandat impératif, il est tenu compte de la délibération telle que prise, comme si l'associé était présent
- en cas d'envoi d'un représentant, les dispositions légales et statutaires s'appliquent selon ou non que l'associé en cause a ou n'a pris de délibération à propos du point concerné.

Vu les délibérations prises par les Associés, vu les votes exprimés en séance, l'Assemblée générale, ..... votes étant admissibles, par ..... voix "pour", ..... voix "contre" et ..... "abstentions", donne décharge pleine et entière au Commissaire aux comptes et aux comptes consolidés pour l'exercice de ses mandats durant l'exercice social s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
25 juin 2020

Note de synthèse

Références: AG/2020.06.25/AGO.06/AdGén/CCL/ccl

**Point 6.- Participations - Lixhe Compost - Rapport de rémunération - Exercice 2019 - Approbation**

**A. RETROACTES**

- Néant

**B. EXPOSE**

Lixhe Compost étant considérée comme une petite société, ses administrateurs ne sont pas obligés d'établir de rapport de gestion, mais en ont la faculté. Ils n'en n'ont pas fait usage, ce qui explique qu'il n'y ait pas de rapport annexé.

Par contre, en application de l'article L-6241-1 CDLD, le Conseil d'administration de Lixhe Compost doit établir un rapport de rémunération relatif à l'exercice écoulé. Le Code de la Démocratie Locale impose que le rapport de rémunération du Conseil d'administration fasse "*l'objet d'une délibération*" (L-6241-1 CDLD), sans autre précision. On peut supposer qu'il s'agit d'approuver le rapport, à défaut de quoi on ne verrait pas la nécessité de préciser qu'il fait "*l'objet d'une délibération*".

Il y doit donc y avoir vote sur ce point particulier.

Vu la fusion par absorption de Lixhe Compost avec Intradel décidée en décembre 2019, c'est à l'Assemblée générale d'INTRADEL de se prononcer.

**C. ANNEXES**

- 6. Rapport de rémunération du Conseil - Exercice 2019 (Lixhe Compost)

**D. IMPACTS**

**a. Environnemental**

Non applicable.

**b. Financier**

Néant.

**c. Sociétal**

Contrôle de la gestion par le Conseil d'administration.

## **E. PROPOSITION DE DECISION**

### *Point 6. Participations - Lixhe Compost - Rapport de rémunération du Conseil - Exercice 2019 - Approbation*

Monsieur le Président met aux voix l'approbation par l'Assemblée du Rapport de rémunération du Conseil d'administration de Lixhe Compost relatif à l'exercice 2019.

Suite à la fusion par absorption de Lixhe Compost décidée en décembre 2019, il appartient à la présente assemblée de se prononcer.

En application des dispositions prises à la suite de la pandémie de CoVid19 par le pouvoir fédéral aménageant les dispositions du Code des Sociétés et Associations, le Conseil d'administration a décidé de maintenir la date du 25 juin pour la tenue de notre Assemblée et de faire choix de la tenir selon la procédure « avec séance physique », seule la présence du Président du Conseil et du Directeur général étant requise.

Les associés ont été invités à voter par mandat impératif, ou d'envoyer un représentant.

En fonction,

- en cas de vote par mandat impératif, il est tenu compte de la délibération telle que prise, comme si l'associé était présent
- en cas d'envoi d'un représentant, les dispositions légales et statutaires s'appliquent selon ou non que l'associé en cause a ou n'a pris de délibération à propos du point concerné.

Vu les délibérations prises par les Associés, vu les votes exprimés en séance, l'Assemblée générale, ..... votes étant admissibles, approuve par ..... voix « pour », ..... voix « contre » et ..... « abstentions » le Rapport de rémunération du Conseil d'administration de Lixhe Compost relatif à l'exercice 2019.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
25 juin 2020

Note de synthèse

Références: AG/2020.06.25/AGO.07/AdGén/CCL/ccl

**Point 7.- Participations - Lixhe Compost - Comptes annuels - Exercice 2019 : approbation**

**F. RETROACTES**

- Néant

**G. EXPOSE**

Les commentaires des comptes annuels sont repris en annexe.

Le contrôle de la situation financière, des comptes annuels et de la régularité au regard de la législation et des statuts des opérations à constater dans les comptes annuels a été confié à un commissaire.

En application du CSA, ils sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale avant le 30 juin de l'année qui suit l'exercice. Cette date a été reportée en raison de la pandémie de CoVid19 mais le Conseil a fait choix de tenir l'assemblée à la date initiale. La faculté de report ne sera donc pas utilisée. Les comptes annuels établis par le Conseil doivent être approuvés par l'Assemblée.

Suite à la fusion par absorption de Lixhe Compost avec Intradel décidée en décembre 2019, c'est à l'Assemblée de la société absorbante de se prononcer.

Le présent point fait donc l'objet d'un vote de l'Assemblée.

**H. ANNEXES**

- 7.1 Comptes annuels - Exercice 2019 - Présentation (Lixhe Compost)
- 7.2 Comptes annuels - Exercice 2019 - Rapport du Commissaire (Lixhe Compost)
- 7.3 Comptes annuels - Exercice 2019 (Lixhe Compost)

**I. IMPACTS**

**d. Environnemental**

Non applicable.

**e. Financier**

Néant.

**f. Sociétal**

Le Commissaire garantit la correcte traduction dans les comptes de la réalité patrimoniale et financière de la société et que le Conseil d'administration respecte ses obligations légales.

L'approbation des comptes est une compétence réservée de l'Assemblée. Elle lui permet de vérifier la qualité de la gestion effectuée par le Conseil.

## **J. PROPOSITION DE DECISION**

*Point 7. Participations - Lixhe Compost - Comptes annuels - Exercice 2019 - Approbation*

Monsieur le Président met aux voix les comptes annuels de Lixhe Compost qui reprennent le Bilan et le Compte de résultats et leurs annexes, arrêtés au 31 décembre 2019.

Suite à la fusion par absorption de Lixhe Compost décidée en décembre 2019, il appartient à la présente assemblée de se prononcer.

En application des dispositions prises à la suite de la pandémie de CoVid19 par le pouvoir fédéral aménageant les dispositions du Code des Sociétés et Associations, le Conseil d'administration a décidé de maintenir la date du 25 juin pour la tenue de notre Assemblée et de faire choix de la tenir selon la procédure « avec séance physique », seule la présence du Président du Conseil et du Directeur général étant requise.

Les associés ont été invités à voter par mandat impératif, ou d'envoyer un représentant.

En fonction,

- en cas de vote par mandat impératif, il est tenu compte de la délibération telle que prise, comme si l'associé était présent
- en cas d'envoi d'un représentant, les dispositions légales et statutaires s'appliquent selon ou non que l'associé en cause a ou n'a pris de délibération à propos du point concerné.

Vu les délibérations prises par les Associés, vu les votes exprimés en séance, l'Assemblée générale, ..... votes étant admissibles, approuve par ..... voix « pour », ..... voix « contre » et ..... « abstentions » les comptes de Lixhe Compost arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils lui sont présentés, le total des rubriques du Bilan s'élevant à l'Actif et au Passif à 2.268.593,64 €.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
25 juin 2020

Note de synthèse

Références: AG/2020.06.25/AGO.08/AdGén/CCL/ccl

**Point 8.- Participations - Lixhe Compost - Comptes annuels - Exercice 2019 - Affectation du résultat**

**F. RETROACTES**

- Néant

**G. EXPOSE**

Après l'approbation des comptes, il convient, par un vote distinct, d'affecter le résultat.

Suite à la fusion par absorption de Lixhe Compost décidée en décembre 2019, il appartient à la présente assemblée de se prononcer.

Ce point fait donc l'objet d'un vote spécifique de l'Assemblée.

**H. ANNEXES**

- 7.3 Comptes annuels - Exercice 2019 (Lixhe Compost)

**I. IMPACTS**

**a. Environnemental**

Non applicable.

**b. Financier**

Voir proposition d'affectation.

**c. Sociétal**

L'affectation concrétise l'affectation du résultat de l'année écoulée.

## J. PROPOSITION DE DECISION

Point 8. *Participations - Lixhe Compost - Comptes annuels - Exercice 2019 - Affectation du résultat*

Les comptes de Lixhe Compost étant approuvés, Monsieur le Président met aux voix l'affectation du résultat de Lixhe Compost.

L'exercice se clôture par un solde déficitaire de - 8.301,62€.

Suite à la fusion par absorption de Lixhe Compost décidée en décembre 2019, il appartient à la présente assemblée de se prononcer.

En application des dispositions prises à la suite de la pandémie de CoVid19 par le pouvoir fédéral aménageant les dispositions du Code des Sociétés et Associations, le Conseil d'administration a décidé de maintenir la date du 25 juin pour la tenue de notre Assemblée et de faire choix de la tenir selon la procédure « avec séance physique », seule la présence du Président du Conseil et du Directeur général étant requise.

Les associés ont été invités à voter par mandat impératif, ou d'envoyer un représentant.

En fonction,

- en cas de vote par mandat impératif, il est tenu compte de la délibération telle que prise, comme si l'associé était présent
- en cas d'envoi d'un représentant, les dispositions légales et statutaires s'appliquent selon ou non que l'associé en cause a ou n'a pris de délibération à propos du point concerné.

Vu les délibérations prises par les Associés, vu les votes exprimés en séance, l'Assemblée générale, ..... votes étant admissibles, approuve par ..... voix « pour », ..... voix « contre » et ..... « abstentions », décide de l'affectation suivante pour le résultat de Lixhe Compost :

➤ Dotation à la réserve légale (5 %)	0 €
➤ Dotation aux autres réserves	0 €
➤ Rémunération du capital	0 €
➤ Bénéfice à reporter	1.582.200,95 €
	<hr/>
	1.582.200,95 €





ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
25 juin 2020

Note de synthèse

Références: AG/2020.06.25/AGO.09/AdGén/CCL/ccl

**Point 9.- Participations - Lixhe Compost - Administrateurs - Décharge - Exercice 2019**

**F. RETROACTES**

- Néant

**G. EXPOSE**

Les administrateurs de Lixhe Compost sont responsables de l'exécution du mandat qui leur a été conféré par l'Assemblée de gérer cette société.

Suite à la fusion par absorption de Lixhe Compost décidée en décembre 2019, il appartient à la présente assemblée de se prononcer.

La décharge doit faire l'objet d'un vote spécial de l'Assemblée chaque année.

**H. ANNEXES**

- Néant

**I. IMPACTS**

**a. Environnemental**

Non applicable.

**b. Financier**

Néant.

**c. Sociétal**

La décharge libère les administrateurs de leur responsabilité contractuelle vis-à-vis de la société à propos de leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

**J. PROPOSITION DE DECISION**

*Point 9. Participations - Lixhe Compost - Administrateurs - Décharge - Exercice 2019*

Monsieur le Président passe au point suivant de l'ordre du jour, la décharge aux Administrateurs de Lixhe Compost.

Suite à la fusion par absorption de Lixhe Compost décidée en décembre 2019, il appartient à la présente assemblée de se prononcer.

En application des dispositions prises à la suite de la pandémie de CoVid19 par le pouvoir fédéral aménageant les dispositions du Code des Sociétés et Associations, le Conseil d'administration a décidé de maintenir la date du 25 juin pour la tenue de notre Assemblée et de faire choix de la tenir selon la procédure « avec séance physique », seule la présence du Président du Conseil et du Directeur général étant requise.

Les associés ont été invités à voter par mandat impératif, ou d'envoyer un représentant.

En fonction,

- en cas de vote par mandat impératif, il est tenu compte de la délibération telle que prise, comme si l'associé était présent
- en cas d'envoi d'un représentant, les dispositions légales et statutaires s'appliquent selon ou non que l'associé en cause a ou n'a pris de délibération à propos du point concerné.

Vu les délibérations prises par les Associés, vu les votes exprimés en séance, l'Assemblée générale, ..... votes étant admissibles, par ..... voix "pour", ..... voix "contre" et ..... "abstentions", donne décharge pleine et entière aux Administrateurs de Lixhe Compost pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice social s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
25 juin 2020

Note de synthèse

Références: AG/2020.06.25/AGO.10/AdGén/CCL/ccl

**Point 10.- Participations - Lixhe Compost - Commissaire - Décharge - Exercice 2019**

**F. RETROACTES**

- Néant

**G. EXPOSE**

Le Commissaire est responsable de l'exécution du mandat qui lui a été conféré par l'Assemblée générale.

Suite à la fusion par absorption de Lixhe Compost décidée en décembre 2019, il appartient à la présente assemblée de se prononcer.

La décharge doit faire l'objet d'un vote spécial de l'Assemblée chaque année.

**H. ANNEXES**

- Néant

**I. IMPACTS**

**a. Environnemental**

Non applicable.

**b. Financier**

Néant.

**c. Sociétal**

La décharge libère le Commissaire de sa responsabilité contractuelle vis-à-vis de la société à propos du mandat qui lui a été confié.

**J. PROPOSITION DE DECISION**

*Point 10. Participations - Lixhe Compost - Commissaire - Décharge - Exercice 2019*

Monsieur le Président passe au point suivant de l'ordre du jour, la décharge au Commissaire aux comptes ordinaires et consolidés pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice.

Suite à la fusion par absorption de Lixhe Compost décidée en décembre 2019, il appartient à la présente assemblée de se prononcer.

En application des dispositions prises à la suite de la pandémie de CoVid19 par le pouvoir fédéral aménageant les dispositions du Code des Sociétés et Associations, le Conseil d'administration a décidé de maintenir la date du 25 juin pour la tenue de notre Assemblée et de faire choix de la tenir selon la procédure « avec séance physique », seule la présence du Président du Conseil et du Directeur général étant requise.

Les associés ont été invités à voter par mandat impératif, ou d'envoyer un représentant.

En fonction,

- en cas de vote par mandat impératif, il est tenu compte de la délibération telle que prise, comme si l'associé était présent
- en cas d'envoi d'un représentant, les dispositions légales et statutaires s'appliquent selon ou non que l'associé en cause a ou n'a pris de délibération à propos du point concerné.

Vu les délibérations prises par les Associés, vu les votes exprimés en séance, l'Assemblée générale, ..... votes étant admissibles, par ..... voix "pour", ..... voix "contre" et ..... "abstentions", donne décharge pleine et entière au Commissaire aux comptes de Lixhe Compost pour l'exercice de son mandat durant l'exercice social s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
25 juin 2020

Note de synthèse

Références: AG/2020.06.25/Infos/AdGén/CCL/ccl

▪ **Rapport de gestion consolidé - Exercice 2019**

En application du CSA et du Code de la Démocratie Locale (article L-1523-26), INTRADEL est tenue d'établir des comptes consolidés auxquels est joint un rapport de gestion consolidé.

Le rapport de gestion consolidé est mis à la disposition des associés dans les mêmes conditions et délais que les comptes annuels et communiqué à l'Assemblée qui l'entend mais ne vote pas à son sujet. Ce point ne fait donc pas l'objet d'un vote de l'Assemblée.

▪ **Comptes consolidés - Exercice 2019 - Présentation**

En application du CSA et du Code de la Démocratie Locale (article L-1523-26), INTRADEL est tenue d'établir des comptes consolidés.

Ceux-ci sont arrêtés par le Conseil d'administration et communiqués à l'Assemblée qui en prend connaissance mais qui ne les approuve pas. Ce point ne fait donc pas l'objet d'un vote de l'Assemblée.

▪ **Comptes consolidés - Exercice 2019 - Rapport du Commissaire**

Le CSA prévoit que les comptes consolidés doivent être contrôlés par le ou les commissaires de la société consolidante ou par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises ou par un cabinet d'audit enregistré désignés à cet effet.

Le rapport du Commissaire est joint.

Le point ne fait pas l'objet d'un vote de l'Assemblée.

▪ **Administrateurs - Formation - Exercice 2019 - Contrôle**

Les administrateurs sont responsables de leur gestion. C'est le Conseil d'administration qui notamment propose à l'Assemblée la stratégie de l'entreprise et les budgets nécessaires pour la mener et contrôle sa mise en œuvre pour in fine arrêter les comptes annuels.

Pour ce faire, l'administrateur doit maîtriser le domaine d'activité de l'entreprise et ses systèmes de gestion. Le Code de la Démocratie Locale a très justement formalisé cette nécessité en imposant aux administrateurs de développer et mettre à jour leurs compétences professionnelles dans les domaines d'activité de l'intercommunale, en l'occurrence la gestion des déchets.

En application de l'article L-1532-1bis du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, l'Assemblée est tenue de contrôler le respect par les Administrateurs de leur participation aux séances d'information et cycles de formation organisés par l'intercommunale.

Le point ne fait pas l'objet d'un vote de l'Assemblée.

## Nos organes

### Renouvellement des organes de l'intercommunale

Le 27 juin 2019, l'Assemblée a nommé pour les six années à venir (jusqu'en juin 2023) les administrateurs de l'intercommunale. Le Bureau exécutif, le Comité d'audit et le Comité de rémunération ont été renouvelés dans la foulée par le Conseil d'administration nouvellement composé.

#### Le Bureau exécutif

Président	(Com)	Willy DEMEYER
Vice-présidente	(Com)	Virginie DEFRANG-FIRKET
	(Com)	Marc FOCCROULLE
	(Prov)	Myriam ABAD-PERICK
		Audun BROUNS

#### Le Comité d'audit

Président		Franco IANIERI
		Fabien BELTRAN
		Roger FRANSEN
		Nathalie LEVEQUE
		Mauro LENZINI

#### Le Comité de rémunération

Président		Fabien BELTRAN
		Guy DUBOIS
		Pierre GEORIS
		Christophe KERSTEENS
		Marc PEZZETTI

#### Conseil d'administration

Président	(Com)	Willy DEMEYER
Vice-président	(Com)	Virginie DEFRANG-FIRKET
Membres	(Com)	Fabien BELTRAN
	(Com)	Marc FOCCROULLE
	(Com)	Roger FRANSEN
	(Com)	Pierre GEORIS
	(Com)	Franco IANIERI
	(Com)	Dorian KEMPENEERS
	(Com)	Christophe KERSTEENS
	(Com)	Nathalie LEVEQUE
	(Com)	Martial MULLENDERS
	(Com)	Marc PEZZETTI
	(Com)	François MATTINA
	(Com)	poste vacant
	(Prov)	Myriam ABAD-PERICK
	(Prov)	Guy DUBOIS
	(Prov)	Catherine HAUREGARD
		Mauro LENZINI
		Audun BROUNS

# Nos valeurs

2020.04.01 - OK LJ et MCN

## Des valeurs communes fortes et altruistes

- Respect de l'environnement
- Maîtrise économique
- Responsabilité sociétale
- Qualité & amélioration permanente
- Service au public

le respect de l'environnement



UN PETIT PAS POUR L'ENVIRONNEMENT

Une vision large, avec une approche globale des problématiques environnementales, en vue non seulement de réduire au minimum nécessaire l'impact de notre activité mais surtout d'amener partenaires et citoyens à adopter un comportement éco-responsable.

l'amélioration continue



INTRADEL veille à assurer un service de la meilleure qualité qui rencontre les besoins des citoyens. L'Intercommunale adhère au principe d'amélioration permanente dans une optique de développement durable de la Responsabilité Sociétale des Entreprises, et aux valeurs qu'elle sous-tend comme les droits de l'Homme, des travailleurs, de l'environnement, ... La transparence et la bonne gouvernance y jouent un rôle essentiel.



Socialement engagée, INTRADEL est attentive aux besoins et attentes de ses associés, collaborateurs, partenaires, pouvoirs publics, ..., avec lesquels sont sommes en dialogue permanent. Nous mettons à profit le développement de nos activités pour aider les plus démunis, et avons développé une politique volontariste de réinsertion de personnes en difficulté sur le marché de l'emploi, que ce soit au sein de l'intercommunale ou au travers des filiales qu'elle a créées<sup>1</sup>. Nous veillons au développement du progrès social et dans ce cadre au respect des droits élémentaires des personnes. Nous partageons les connaissances acquises aux pays en voie de développement.

<sup>1</sup>Comme SOFIE ou la Ressourcerie du Pays de Liège - v. infra

solidarité



UN PAS POUR UN PAS POUR TOUS. TOUS POUR UN

la bonne gestion économique



IL N'Y A PAS DE PETITES ECONOMIES

Nos activités ont un coût. C'est pourquoi la maîtrise de notre impact budgétaire est une de nos préoccupations constantes. Nous veillons à assurer la meilleure rentabilité aux investissements réalisés par le développement de collaborations tant entre acteurs publics qu'avec des partenaires privés. L'intercommunale, tout en assurant la maîtrise publique d'une gestion complète des déchets ménagers, s'attache à développer au travers de ses activités le tissu économique régional.

le service public



DU SERVICE DU PUBLIC

Notre but, c'est de servir nos Communes associées, au mieux que nous pouvons. Et au travers de nos Communes associées, leurs citoyens. Nous sommes particulièrement attentifs à la satisfaction de leurs besoins. Nous attendons, et veillons, à ce qu'il en soit de même de nos partenaires. Tout en respectant la diversité, nous travaillons dans l'intérêt général. Dans l'exécution de notre mission, nous faisons preuve de disponibilité, d'ouverture et de proactivité. Nous nous y engageons.



**2017-2019 « TOUS au Vert » en objectifs chiffrés**

- 505 kg/hab.an de déchets
- dont 70% recyclés
- dont 26% valorisés énergétiquement
- les 4% restants étant enfouis en CET

Communes associées

72

Citoyens desservis

1.034.000

(+0,13% par rapport à 2018)



Communes  
adhérant à nos collectes  
rationalisées

60

Quantité totale de  
déchets ménagers

490

kg / habitant

(15kg/hab. de mieux que l'objectif)



Collaborateurs

289

Quantité de déchets  
ménagers résiduels

134

kg / habitant

(conforme aux prévisions)



Citoyens desservis  
par nos collectes rationalisées

541.000

Quantité de déchets  
organiques

23,5

kg / hab.

(1,1kg/hab. de mieux que l'objectif)



# Les résultats du triennat

2020.03.31 - OK U

Taux de recyclage

69%

Taux de recyclage-valorisation

96%

(conforme aux prévisions)

Taux d'enfouissement

4%

(conforme aux prévisions)

Production électrique

230.000

MWh sur le réseau  
(conforme aux prévisions)



**Le meilleur déchet : celui qui n'existe PAS !**

La prévention

- mesures en vue de réduire la quantité de déchets, y compris la réutilisation, ou leurs effets sur l'environnement et la santé humaine
- notre action : développer une politique de prévention des déchets locale et volontariste : le ZD
- action qui s'inscrit dans les axes directeurs définis par la Région
- action qui porte tant sur les déchets ménagers résiduels que sur les déchets collectés sélectivement, en mettant l'accent sur la nécessaire complémentarité des efforts entrepris.

**Le Zéro Déchet : un travail de terrain au quotidien**

- Animations dans les écoles et les plaines de vacances : 9 900 enfants sensibilisés
- Visites des sites d'exploitation : Uvélia, unité de biométhanisation, Sitel, recyparcs, biocentre et CET : 4.400 visiteurs
- Sensibilisation sur les marchés communaux
- Animations, formations et ateliers à l'attention des ménages, associations et professionnels (enseignants, éducateurs, bibliothécaires, animateurs...)
- Sensibilisation sur les principaux salons et événements de la Province de Liège : Jardin Expo, Retrouvailles...

**Les actions ZD pour compte de nos Communes**

1. Les ateliers d'initiation ZD

Grâce à ces ateliers, les citoyens ont pu découvrir quels étaient les premiers pas à faire pour entamer une démarche zéro déchet. 150 ateliers organisés dans 66 communes, 2.200 citoyens sensibilisés à la problématique des déchets et aux gestes ZD pratiques via des fabrications, recettes et démonstrations d'objets ZD, pour chaque pièce de la maison ou le jardin, et les témoignages de prestataires expérimentés.

2. Les kits ZD

Kits composés de fiches pratiques reprenant une idée de DIY (do-it-yourself), simple et efficace, pour tendre vers le zéro déchet, tout en faisant des économies. Des tutoriels vidéo ont été développés afin de faciliter la compréhension de la marche à suivre et renforcer l'apprentissage de ces gestes bénéfiques, accessibles via la chaîne YouTube d'Intradel.

**Le réemploi : tout profit pour les associations locales et d'aide sociale et l'environnement**

« Transmettre plutôt que jeter », slogan des campagnes de collectes spécifiques organisées dans les recyparcs wallons en collaboration avec la COPIDEC :

- 900 vélos collectés au profit de 53 associations locales et d'aide sociale
- 11 468 jouets collectés au profit de 76 associations locales et d'aide sociale

**Le Jardin Ressources**

- Jardin pédagogique
- Objectif de sensibiliser les citoyens aux pratiques ZD liées à la création et l'entretien du jardin et du potager
- Thématiques de la récupération et du réemploi également développées
- 10 ateliers et chantiers participatifs gratuits : 212 citoyens sensibilisés

Quantités, mesures et indicateurs	Réalisé 2018	Objectif 2019	Réalisé 2019
Visiteurs & personnes sensibilisées	24.890	30.000	18.325
Visites sur notre site <a href="http://www.intradel.be">www.intradel.be</a>	361.451	450.000	521.585

**Gagnant gagnant**

- 3.010 gros électros (frigos, machines à laver, sèche-linge, TV, ... ) remis dans le circuit
- 1.743 petits électros
- 6 points de vente
- 49 salariés, dont 42 en insertion

**La réutilisation, un moyen de prévenir l'apparition du déchet**

SoFIE récupère le matériel potentiellement réparable parmi les DEEE déposés dans les recyparcs, chez les détaillants ou à son siège d'exploitation de Grâce-Hollogne. Il est ensuite contrôlé et réparé si nécessaire. Les appareils sont ensuite revendus assortis d'une garantie labellisée « Electro-REV » soit dans un magasin propre à SoFIE soit par l'intermédiaire de magasins de seconde main ou des Centres Publics d'Action Sociale de nos Communes affiliées.

**SoFIE que j'aimais tant !**

Au travers de notre filiale d'économie sociale *SoFIE*, INTRADEL assure la revalorisation des électroménagers (frigos, lave-linge, sècheurs, lave-vaisselles, télévisions, ... ) récupérés dans les déchets d'équipements électriques et électroniques afin de leur donner une seconde vie.

**Réinsertion**

En application de nos valeurs sociales, nous profitons de cette activité pour fournir un emploi à une cinquantaine de travailleurs auparavant en difficulté sur le marché du travail.

Quantités, mesures et indicateurs			
	Réalisé 2018	Objectif 2019	Réalisé 2019
Nombre de machines réparées (pièces)	2.745	2.950	3.010
Travailleurs (personnes)	43	>48	49

## Ne pas détruire pour réutiliser

- Collecte non destructrice à domicile
- service de qualité sans déplacement
- 38 communes affiliées
- 23.158 enlèvements
- 3.833 tonnes récupérées
- 54.733 articles réutilisés
- 3.737 tonnes envoyées au recyclage

## Et au sein des recyparcs ?

Le projet pilote lancé au sein des recyparcs de Hannut et de Flémalle I (seuls recyparcs qui offraient à ce jour des capacités de stockage sécurisées) se poursuit.

13 tonnes y ont ainsi été récupérées.

## La Ressourcerie du Pays de Liège

La Ressourcerie du Pays de Liège a été créée pour réaliser des collectes non destructrices et sur appel d'encombrants.

Même si la part réutilisée est encore faible (la plus grande part des biens collectés étant recyclée), cette collecte spécifique permet de détourner une part importante des encombrants de l'incinération, tout en offrant un service supplémentaire à la population qui ne peut se déplacer dans les recyparcs.

Comme pour SoFIE, le développement de l'activité de La Ressourcerie du Pays de Liège est l'opportunité de remettre à l'emploi une cinquantaine de travailleurs en difficulté sur le marché du travail.

## Que fait-on des biens ainsi récupérés ?

Les biens encore en bon état sont mis à disposition de Centres Publics d'Action Sociale et du monde associatif ou proposés à la vente aux R'Shop de Grâce-Hollogne ou de Liège.

Quantités, mesures et indicateurs	Réalisé 2018	Objectif 2019	Réalisé 2019
Communes desservies	36	38	38
Quantités collectées (t)	3.259	3.600	3.833
Quantités collectées (t) par jour	13,00	> 14	15,30
Enlèvements effectués	20.308	24.000	23.158
Enlèvements effectués par jour (moyenne)	81,2	85	92,6
Part envoyée vers les filières de réutilisation (%)	2,5	7	3,8
Part envoyée vers les filières de recyclage (%)	75,4	72	73,4
Travailleurs mis au travail (personnes)	54	60	56

## Des collectes au plus près du citoyen !

Récolte des déchets organiques, emballages ménagers (verre, papier-carton et PMC) et déchets ménagers résiduels.

- Réalisées devant les habitations en conteneur individuel, en sac ou en vrac, ou via des points d'apports volontaires (bulles-à-verre de surface ou enterrées et conteneurs collectifs enterrés.
- Collectes sélectives conjointes d'organiques et déchets ménagers résiduels en double conteneur **circonscrites** en 2019 aux 47 communes qui nous avaient donné délégation pour le faire.
- Collectes sélectives du verre, du papier-carton et du PMC quant à elles organisées sur l'ensemble du territoire<sup>1</sup>.

1 (sauf Ville de Liège)

**Le 1<sup>er</sup> décembre 2019, le « nouveau » sac bleu**

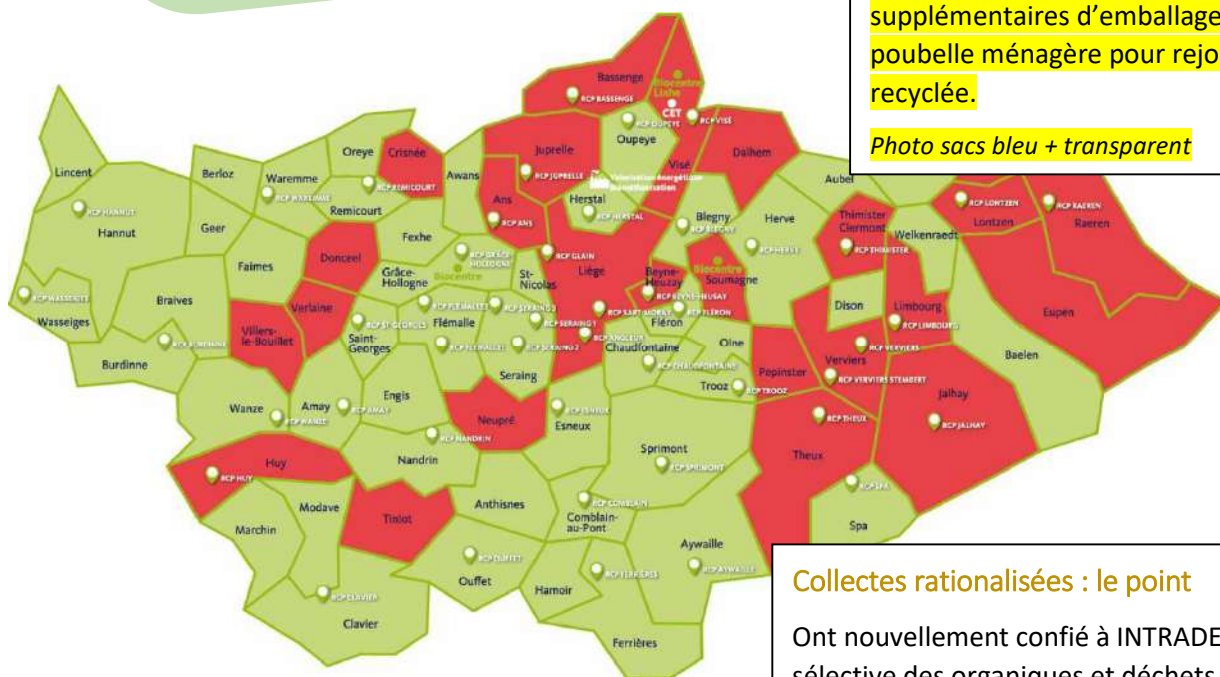
**Pour recycler plus d'emballages plastiques, le sac bleu PMC a été élargi aux emballages en plastique rigide et en plastique souple.**

**Ce nouveau scénario a pu être directement mis en œuvre dans 7 communes (Ans, Flémalle, Grâce-Hollogne, Herstal, Liège, Saint-Nicolas et Seraing).**

**Notre chaîne de tri SITEL devant être adaptée à ces nouvelles fractions, un scénario intermédiaire a dû être mis en place sur les 65 autres communes, la collecte y étant réalisée en deux sacs, un sac bleu au contenu élargi aux emballages plastiques rigides et un sac supplémentaire transparent pour les emballages en plastique souple. Elles rejoindront les sept communes urbaines dès que SITEL pourra assurer le tri de ces deux nouvelles fractions.**

**Grâce à ces nouvelles consignes, jusqu'à 8 kg/an.hab supplémentaires d'emballages devraient quitter la poubelle ménagère pour rejoindre la fraction PMC, recyclée.**

**Photo sacs bleu + transparent**



### Collectes rationalisées : le point

Ont nouvellement confié à INTRADEL la collecte sélective des organiques et déchets ménagers résiduels :

- à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, les communes de Neupré et Verviers
- à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, Ans, Beyne-Heusay et Tintot.

Contacts en cours avec plusieurs autres communes : Bassege, Jalhay, Juprelle, Soumagne, Theux, Thimister-Clermont, ...

### Les points d'apports volontaires

Poursuite de la transformation du réseau :

- remplacement de 70 bulles à verre de surface par des bulles enterrées
- extension du parc de conteneurs collectifs enterrés à déchets ménagers résiduels de 115 à 172 conteneurs
- projet-pilote de conteneurs collectifs enterrés pour organiques sur 6 communes,
- démarrage du projet-pilote de conteneurs enterrés pour papier-carton dans 5 communes.

*Photo PAV*

### Collecte du papier en conteneurs individuels

La collecte des papiers-cartons en conteneurs individuels rencontre chaque année un succès croissant. A ce jour 29 communes ont mis en place ce nouveau schéma de collecte qui ne présente que des avantages.

*Photo conteneur jaune.*

L'équipement des surveillants de collecte est passé en version 2.0. : ils se déplacent désormais en vélo électrique autant que possible, et utilisent un PDA pour effectuer les contrôles de qualité des déchets présentés à la collecte.

*Photos vélo + PDA*

Le département organise et suit l'ensemble de ces collectes, en collaboration étroite avec les représentants des services communaux. Il est composé d'une trentaine de collaborateurs (gestionnaires, secrétaire-encodeurs, surveillants de collecte, opératrices call center, nettoyeurs bulles-à-verre). Les collectes en elles-mêmes sont réalisées par des prestataires de services recrutés dans le cadre de procédures ouvertes de marché public.

Quantités, mesures et indicateurs	Réalisé 2018	Objectif 2019	Réalisé 2019
Collecte des DMR & ORG – Population couverte par le système rationalisé (%)	52	52	52
Collecte DMR – Quantité collectée sur la zone desservie (kg/hab.)	103	101	103
Collecte ORG - Quantité collectée sur la zone desservie (kg/hab.)	34	36	35



# Les recyparcs

2020.03.31 (avec corr. ChM, VL, MCN - OK LJ-QG)

**L'outil de collecte n°1**

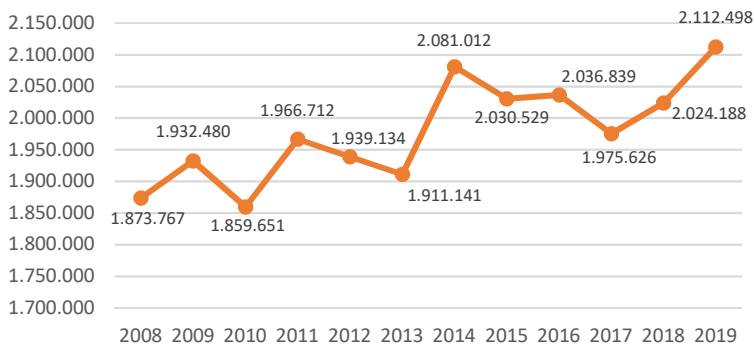
- 233.000 tonnes collectées
- 45% des tonnages collectés par INTRADEL
- 8.450 visiteurs par jour
- >30 fractions différentes
- 95% = taux de recyclage/valorisation
- 175 collaborateurs



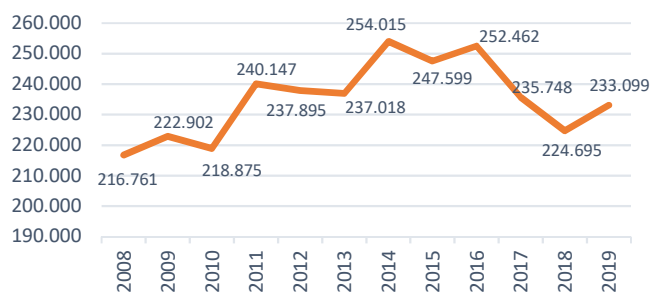
## Idéal

Instrument idéal de collecte sélective, offrant l'avantage de limiter les coûts de collecte tout en faisant office de centre de tri, le recyparc permet d'assurer la collecte des déchets en **34** fractions différentes en vue de les recycler, les valoriser ou les éliminer dans le respect des exigences environnementales.

## Nombre de visites



## Quantités totales collectées (tonnes)



## La délinquance : malheureusement, notre quotidien !

- 184 agressions
- 151 plaintes pour faits d'incivilité
- 1700 déclarations de vols

La délinquance dont sont victimes notre personnel et nos installations demeure un point d'attention majeur, même si la situation semble s'améliorer.

## Une nouvelle mission

Une importante réflexion a été initiée en vue de préparer les recyparcs à leurs nouvelles missions, intégrant :

- la maximisation de la politique Zéro Déchet
- le développement des collectes sélectives en voirie (organiques, extension du contenu du sac PMC, collecte d'encombrants à domicile, ....)
- la volonté d'y déployer de nouvelles collectes sélectives (matelas, verre plat, ...) et l'émergence de filières spécifiques pour ces flux
- la multiplication de l'offre de sites de versage spécifiques à certaines fractions (déchets verts, inertes, ...)
- le développement d'activités annexes : location de broyeurs à végétaux, vente de compost, ...

Les recyparcs sont donc amenés à être "repensés", réorganisés, voir partiellement réaffectés pour devenir, au-delà du traditionnel outil de collecte, un lieu de promotion de notre démarche ZD.

## Les recyparcs

2020.03.31 (avec corr. ChM, VL, MCN - OK LJ-QG)

Déchets verts :  
évolution des  
comportements

- apports au sein  
des recyparcs  
stables
- succès  
grandissant  
pour les  
apports directs  
en nos  
biocentres

### Les quantités (en tonnes)

	2017	2018	2019	
Déchets	Quantité (t)			Delta %
<b>Fractions recyclées ou valorisées</b>				
Inertes	85.062,28	83.097,27	82.509,24	-0,71%
Déchets verts	54.556,28	46.593,79	52.970,80	13,69%
Encombrants combustibles	35.189,94	32.087,15	33.055,04	3,02%
Bois	23.300,02	25.984,85	27.099,75	4,29%
Papiers-cartons	7.064,08	6.707,00	6.873,76	2,49%
Métaux	6.984,82	6.887,18	6.823,92	-0,92%
DEEE	5.553,39	5.419,55	5.510,84	1,68%
DSM	1.923,63	2.163,54	2.081,14	-3,81%
Verre blanc	966,77	1006,47	979,60	-2,67%
Verre coloré	935,33	922,79	924,87	0,23%
Plastiques durs et PVC (mixte)	637,43	697,92	765,12	9,63%
Pneus	574,49	645,54	682,64	5,75%
PVC	392,04	398,04	405,44	1,86%
Textiles	331,51	343,64	366,49	6,65%
Huiles végétales	380,84	353,57	364,02	2,96%
Huiles moteur	175,35	189,94	200,36	5,49%
Frigolite	156,70	159,89	173,56	8,55%
Pots de fleurs	151,25	168,80	150,87	-10,63%
Film plastique	106,61	104,82	102,54	-2,18%
Piles	57,3	60,28	63,09	4,66%
Verre plat	174,92	76,79	60,44	-21,30%
Graisses végétales	53,4	53,38	51,18	-4,12%
Bouchons en liège	5,66	6,80	7,87	15,70%
<b>Total fractions recyclées ou valorisées</b>	<b>224.734,03</b>	<b>214.129,00</b>	<b>222.222,56</b>	<b>3,78%</b>
<b>Fractions enfouies en CET</b>				
Encombrants non combustibles	8.614,62	8.208,10	8.488,34	3,41%
Asbest-ciment	2.399,54	2.357,80	2.388,32	1,29%
<b>Total fractions enfouies en CET</b>	<b>11.014,16</b>	<b>10.565,90</b>	<b>10.876,66</b>	<b>2,94%</b>
<b>Total général</b>	<b>235.748,19</b>	<b>224.694,90</b>	<b>233.099,22</b>	<b>3,74%</b>

### Les collectes d'objets réutilisables : collectes saisonnières et projet pilote sur deux recyparcs.

Régulièrement des objets encore en bon, voire en parfait état, sont déposés au recyparc. En ligne avec notre politique « Tous ensemble vers un territoire zéro déchet », nous tentons de les capter afin qu'ils connaissent une seconde vie. Des collectes saisonnières y sont organisées : en 2019, de vélos (900 unités, -38%) et de jouets (11.468 unités, +4%). Un projet pilote de collecte sélective d'objets réutilisables est en cours dans les recyparcs de Flémalle 1 et Hannut depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Plus d'un millier de meubles et d'objets (ou lots d'objets) ont ainsi pu être collectés, soit près de 13 tonnes. Tous ces meubles, tables, divans, fauteuils, chaises, armoires, commodes, lits, vaisselle, livres, DVD... ont ou vont connaître une seconde vie.

## Tri des PMC

ok LM le 23.03.20

### JOINDRE L'UTILE A L'UTILE

- Assurer le tri des PMC
- En assurant l'insertion de personnes en difficulté sur le marché de l'emploi

#### RENOUVELLEMENT DE LA CHAÎNE DE TRI

La chaîne de tri est vétuste. Les consignes de tri des PMC ont évolué. Le maintien du rendement et de la qualité de tri un enjeu quotidien.

La nouvelle chaîne de tri doit être opérationnelle le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Les études sont en cours mais il nous faut trouver un site où l'implanter dans le délai imparti.

D'ici là, plusieurs adaptations ont été mises en œuvre.

#### RÉSIDU ET QUALITÉ DU PMC COLLECTÉ

La qualité des PMC collectés s'est dégradée ces deux dernières années. Elle influe directement sur le taux de résidu. L'extension de la collecte à d'autres emballages plastiques<sup>1</sup> a impacté anticipativement la composition du sac bleu, ce qui a perturbé le tri sur notre chaîne, non encore adaptée.

<sup>1</sup> Le « nouveau sac bleu »

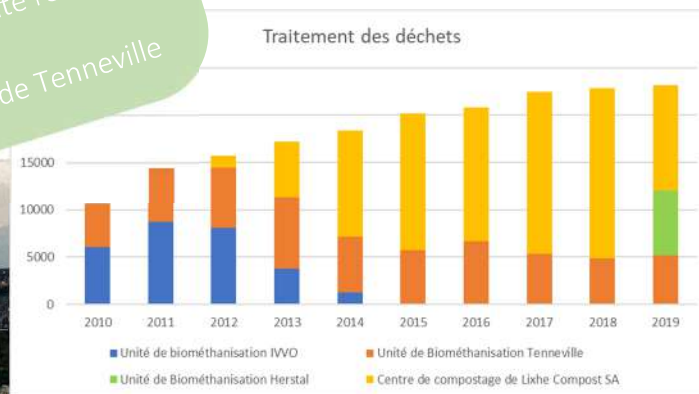
Quantités, mesures et indicateurs	Réalisé 2018	Objectif 2019	Réalisé 2019
Quantités traitées (t)	16.744	15.750	15.574
Résidus présents dans les PMC (%)	19.62	< 20,00	19,12

### Nouveauté : traitement « maison » des organiques

- une nouvelle unité de biométhanisation sur le site de Herstal pour traiter les déchets organiques collectés
- un nouveau Biocentre à Lixhe pour le post-traitement des digestats de l'unité de biométhanisation
- 5.000 t/an de capacité réservée dans l'unité de biométhanisation de Tenneville

### La collecte sélective des organiques

- 53 communes nous confient leurs déchets
- 797.000 habitants desservis
- 23.175 tonnes
- 30 kg/hab desservi



### Unité de biométhanisation : 2019, mise en service

En juillet 2019, l'installation a reçu ses premiers déchets en vue de sa mise en charge progressive afin d'atteindre sa capacité nominale de 40.000 tonnes par an.

Cette montée en charge s'est déroulée normalement, excepté un phénomène de mousse de grande ampleur en octobre et novembre 2019, solutionné depuis.

Les essais de performances ainsi que les contrôles de disponibilité et de fiabilité sont en cours.

### Premiers résultats

- 6.892 t de déchets organiques et 158 t de déchets verts traités
- 30 % d'indésirables (soit 2.100 t), essentiellement des plastiques et des déchets issus de la salle de bain
- 621.440 m<sup>3</sup> de biogaz produits
- 814 t de digestat, transformées en amendement agricole à Lixhe



### Le biogaz

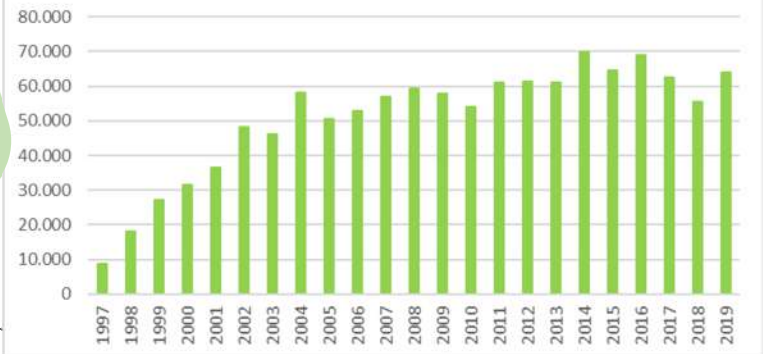
Envoyé pendant quelques semaines en torchère, il est depuis valorisé dans les chaudières et dans les deux moteurs à gaz. Durant la courte période de production concentrée essentiellement en décembre, 177 MWh ont été produits, entièrement consommés par l'installation.

## Les déchets verts

- 63.820 t
- 61,67 kg/an.hab.
- stabilité des quantités dans les recyparcs
- importante augmentation des apports directement aux Biocentres de Grâce-Hollogne et Soumagne\*.

\* pour rappel, le biocentre de Lixhe n'est pas accessible au public

Evolution des quantités de déchets verts ménagers (t)



### Le Biocentre de Grâce-Hollogne

Première année de fonctionnement complète depuis sa rénovation.

Avec 47.882 tonnes de déchets réceptionnées, l'année 2019 est une année record pour le Biocentre. Les déchets verts y sont transformés en biomasse bois ou en compost.

Après broyage et criblage, la fraction grossière (30 à 80 mm) est, après quelques semaines de séchage, vendue comme combustible vert (11.500t). Une nouvelle filière de valorisation est en développement depuis le début d'année 2019. Après nettoyage et calibrage plus poussé, 75 t de matière ont été séchées pour produire des plaquettes grossières valorisées dans une chaudière de moyenne puissance dans une maison de retraite à Crisnée. Cette nouvelle filière ou d'intéressantes perspectives, plusieurs chaudières de ce type ayant été installées en province de Liège.

La fraction fine (< 30 mm) est transformée en compost (sur site ou par des partenaires), ou ajoutée comme co-produit.

### Le Biocentre de Soumagne

Ici aussi, première année de fonctionnement à pleine capacité après les travaux de modernisation du site menés en 2018.

Le site a accueilli 11.576 t de déchets verts apportés par les citoyens (10.541 t), des entreprises (804 t) et des communes (230 t).

Depuis août, un dépôt d'inertes est accessible aux citoyens. Ce service est en test et a permis de collecter 82 m<sup>3</sup> en 5 mois. Cette expérience est prolongée en 2020.

## LE TRAITEMENT DES DECHETS VERTS ET ORGANIQUES

Complet - 2020.03.31 - OK LJ

### Le Biocentre de Lixhe

D'importants travaux y ont été réalisés afin de pouvoir y assurer, entre autres, le post-traitement des digestats de l'unité de biométhanisation d'Herstal.

814 t de digestat y ont ainsi été traités afin d'être valorisé en agriculture. En sus, 11.125 t de déchets organiques bruts y ont été traitées par compostage.

Le site a également réceptionné 10.182 t de déchets verts en provenance des recyparcs, de communes et d'entreprises, ainsi que 10.488 t venant de la plate-forme de Dison et 1.661 t venant du Biocentre de Soumagne.

*insérer nouvelle photo aérienne BIOC Lixhe  
v. F. Peccoraro*

**Les plastiques agricoles**

- 935 tonnes collectées
- Très forte augmentation des coûts de traitement : les subventions octroyées par la Région ne couvrent plus les coûts
- Si l'intercommunale a assumé en 2019 ces surcoûts, ils sont à charge des communes participantes depuis cette année 2020.

Quantités, mesures et indicateurs	Réalisé 2018	Objectif 2019	Réalisé 2019
Quantité de déchets verts à traiter (t)*	55.467	66.000	63.819
Quantité de déchets organiques à traiter(t)	22.875**	23.500	23.175

\* Sont seules prises en considération les quantités apportées par les particuliers dans les recyparcs et nos biocentres et les déchets d'entretien des espaces publics apportés par nos Communes affiliées. Ne sont pas repris des apports des entreprises et les souches.

\*\* 11.125t traitées par compostage à Lixhe, 5.156t par biométhanisation dans notre co-propriété de Tenneville et 6.892t dans l'unité de Herstal

## LA VALORISATION ENERGETIQUE

Complet - 2020.03.31 - OK LM-LJ



Pour ce qu'on ne peut recycler :  
la valorisation énergétique

- les déchets ménagers résiduels, d'Intradel mais également en provenance des provinces de Luxembourg et de Namur
- les encombrants valorisables, les résidus de tri des PMC, ...
- des déchets industriels banals

380.362t  
y compris DIB



229.998 MWh  
> 50.000 ménages  
*(consommation électrique moyenne)*

### Le chauffage urbain

Fournir de la chaleur en plus de produire de l'électricité améliore le rendement d'une chaudière. Et une unité de valorisation énergétique, c'est une grosse chaudière. Aussi INTRADEL participe-t-elle à la réalisation du réseau de distribution de chaleur conçu par la Ville de Herstal. Le partenaire chargé de sa conception, de sa réalisation et de son exploitation a été choisi et INTRADEL ne manque pas d'y apporter son assistance technique.

Les travaux d'aménagement de ce réseau devraient être réalisés en 2020-2021, pour une mise en service à l'hiver 2021-2022.

### La voie d'eau

Par le recours à la voie d'eau, ont été économisés 5.200 transports par camion

- 2.600 camions de déchets en provenance de Namur
- 2.616 camions de mâchefers

### Le prix de l'électricité : stabilité avant la chute

L'électricité vendue permet de compenser une partie des coûts de traitement, et ainsi de diminuer la facture des Communes.

2019 fut une bonne année : une production optimale assortie d'un bon prix de vente.

2020 risque d'être moins favorable, les prix chutant depuis fin 2019.

## LA VALORISATION ENERGETIQUE

Complet - 2020.03.31 - OK LM-LJ

Quantités, mesures et indicateurs		Réalisé 2018	Objectif 2019	Réalisé 2019
Déchets ménagers résiduels	Communes	145.858	140.000	146.855
	BEP	58.584	65.000	57.796
	AIVE	19.760	20.000	19.147
	Divers	947	1.000	1.343
Déchets industriels banals		68.447	65.000	78.716
Déchets hospitaliers		10.318	10.000	10.541
Refus d'organiques		*	5.000	*
Refus de tri de PMC		11	0	344
Encombrants combustibles	Communes	7.489	7.000	6.681
	Recyparcs	28.659	41.000	32.706
	BEP	14.029	10.000	15.283
	AIVE	8.016	5.000	8.360
	Divers	941	500	1.683
Déchets de cimetières		977	1.000	908
Boues		0	0	0
<b>TOTAL UVE</b>		<b>364.125</b>	<b>370.500</b>	<b>380.362</b>
Electricité verte mise sur le réseau (MWh)		228.651	240.000	228.165

\*Repris dans l'onglet « DMR - Communes »



## L'ENFOUISSEMENT

Complet - 2020.03.31 - ok LM LJ



### Pourquoi encore un Centre d'Enfouissement Technique ?

- Pour les résidus ultimes (4%) qui ne peuvent être ni recyclés, ni valorisés : certains encombrants non combustibles, déchets contenant de l'asbeste-ciment, résidus d'épuration des fumées d'incinération, .....
- enfouis, après traitement le cas échéant, en notre CET de classe II à Hallembaye.

### Capacités résiduelles

A ce jour, les volumes d'enfouissement encore disponibles couvrent nos besoins de fonctionnement pour les 2 à 3 ans à venir.

Aussi, la préservation de capacités résiduelles est une de nos priorités. Dans ce cadre, nous avons obtenu l'autorisation d'utiliser le CET comme site de stockage temporaire pour des encombrants combustibles et des déchets industriels banals. Cela nous permet d'améliorer la gestion de notre unité de valorisation énergétique et de réduire en conséquence le risque de devoir enfouir des déchets combustibles, lors d'arrêts pour maintenance par exemple.

### Traitement des lixiviats :

#### mise en service de notre nouvelle installation

La nouvelle autorisation de rejet d'eaux que nous avons obtenue nous a permis de réaliser une nouvelle installation de traitement in situ, mieux adaptée à la composition actuelle des lixiviats, moins onéreuse et surtout, indépendante des acteurs privés. Mise en chantier en 2018, elle a été mise en service fin avril 2019.

Quantités, mesures et indicateurs		Réalisé 2018	Objectif 2019	Réalisé 2019
Asbeste	Privés	1.759	2.000	3.259
	Recyparcs	2.358	2.800	2.384
Boues		125	100	9
Déchets industriels banals		48.904	30.000	37.745
Encombrants combustibles		6.228	0	**0
Encombrants non combustibles	Privés	578	*9.000	511
	Recyparcs	8.208		8.488
REFIOMS inertés		73.890	60.000	75.000
Ordures ménagères brutes		1.357	0	0
<b>TOTAL CETH</b>		<b>143.406</b>	<b>104.400</b>	<b>144.483</b>
Electricité vendue (MWh)		1.876	3.500	2.356

\*Quantité mise à jour par rapport au plan stratégique en fonction des autorisations reçues

\*\*Gérés par le stockage temporaire

## LE TRAITEMENT DES INERTES

Complet - 2020.04.16 - Soumis LJ/ OK MG

### La valorisation des inertes

- Collecte des inertes via les 49 RPAC
- Valorisation des inertes via la filiale RECYLIEGE et ses 5 sites de production
- Enfouissement des inertes non valorisables dans le C.E.T. de classe 3 situé à Sprimont, via la filiale SIDECO

### Attention changement : la traçabilité des terres

L'arrêté relatif à la gestion et à la traçabilité des terres met en place un système de traçabilité et de contrôle qualité des terres sur base des caractéristiques du chantier et du lieu de valorisation.

A partir de la mise en application de cet arrêté, les normes pour la valorisation des terres seront basées sur celles du décret « Sols » qui déterminent les concentrations admissibles sur un terrain en fonction de son usage (actuel, futur et/ou planologique). Ces concentrations sont établies en fonction des risques pour la santé humaine et les eaux souterraines et dans certains cas, également pour les écosystèmes.

### Centre d'enfouissement technique de classe 3 situé à Sprimont

Les déblais excédentaires de chantier peuvent toujours être enfouis dans le C.E.T. de classe 3 occupant la partie laissée libre d'une carrière en activité à Sprimont. Les déchets inertes non valorisables (tels que le béton cellulaire) ainsi que les terres répondant aux normes des déchets inertes y sont enfouis.

Il reste encore 470.000 m<sup>3</sup> de remblai de type C.E.T. sur le site. Etant donné que les terres n'y sont pas valorisées, les flux vers le C.E.T. de Sprimont ne sont pas soumis aux obligations administratives liées à l'arrêté relatif à la gestion et à la traçabilité des terres.

En parallèle, une étude d'incidence sur l'environnement est en cours de réalisation en vue de déposer une demande de permis pour remblayer le solde de la carrière.

### Centre d'enfouissement technique de classe 3 situé à Flémalle (Rossart)

Les dernières tonnes de terres y ont été enfouies fin 2017. Depuis, le site est partiellement utilisé pour le pré-traitement des inertes tandis que la végétation naturelle a colonisé le reste du site. A terme, il sera reboisé en vue d'y créer un espace vert de plus de 10 hectares.

Quantités, mesures et indicateurs	Réalisé 2018	Objectif 2019	Réalisé 2019
Quantités enfouies au CET du Rossart (t)	0	0	0
Quantités enfouies au CET de Sprimont (t)	158.346	Inc	139.654
Apports au Centre de versage d'Oupeye (t)	30.077	Inc	41.087
Collecte via les RPAC (t)	83.108	Inc	78.294

**Le faire, et le faire savoir !**

- Présence sur les réseaux sociaux
- Visites de nos installations
- Sensibilisation lors de manifestations
- Communication institutionnelle
- Le calendrier des collectes
- ...

**40 ans**

Crée en 1979, INTRADEL fête ses quarante ans.

Un retour dans le temps marqué au rythme des grandes évolutions et innovations en termes de traitement puis de collecte et de déchets

**Intradel et les réseaux sociaux**

Une attention particulière a été portée à notre présence sur les réseaux sociaux et principalement Facebook. Une politique rédactionnelle adaptée nous a permis de passer de 3.900 followers au 1<sup>er</sup> janvier 2019 à 5.101 au 31 décembre. Ce réseau social est, avec le temps, devenu incontournable pour informer notre cœur de cible (les citoyens qui produisent des déchets). La population principale de notre page Facebook est principalement constituée de 25-64 ans (80% de nos followers).

**Intradel signe la petite minute de Virginie**

Anoncé en 2018, 2019 a été l'année de développement de « La petite minute de Virginie » : pas moins de 32 épisodes et 75.000 personnes sensibilisées.

D'abord prévue pour être diffusée sur nos réseaux sociaux et RTC (en partenariat), cette minute de conseils, d'infos, de « Do It Yourself », ... a pris une ampleur telle qu'elle a été déclinée pour une diffusion sur grand écran à l'occasion de la campagne de communication élaborée lors du passage au « nouveau sac bleu ».

**Nouveau Tri des PMC**

L'équipe de communication a accompagné le passage au nouveau système de tri des PMC avec une vaste campagne d'information réalisée en partenariat avec FOST Plus.

Chaque ménage a reçu un dépliant d'information, ainsi que, pour ceux faisant partie d'une des 65 communes au système à deux sacs, un sac transparent afin de pouvoir « démarrer » le nouveau tri des films souples.

Quantités, mesures et indicateurs			
	Réalisé 2018	Objectif 2019	Réalisé 2019
Visiteurs & personnes sensibilisées	24.890	30.000	18.325
Visites sur notre site <a href="http://www.intradel.be">www.intradel.be</a>	361.451	450.000	521.585

**L'humain, le facteur essentiel d'une réussite**

- Mise en œuvre de nos valeurs
- Dans une vision claire
- Gestion administrative rigoureuse
- Accompagnant le collaborateur au cours de sa vie au sein de l'entreprise : accueil, formation, développement, ...

**Un accompagnement social au jour le jour**

Saisissant l'opportunité de ses métiers pour procéder à la réinsertion de nombreuses personnes en difficulté sur le marché de l'emploi, nous avons mis en place un accompagnement social adapté en vue de pérenniser notre démarche.

**2019 : le bilan**

Outre l'accomplissement de ses missions, l'accent a été mis en 2019 sur le développement de partenariats avec les CPAS pour la mise au travail de personnes sous statut « Article 60 » (10 CPAS - 12 personnes au travail). L'idée est de poursuivre le développement de nouveaux partenariats et la mise au travail de ces personnes.

**SOLIDAR'INT : deux ans déjà !**

Comptant aujourd'hui plus de 180 adhérents, notre service social a permis d'apporter le soutien nécessaire à nos collègues en difficulté au travers de diverses aides :

- soutien financier pour activités sportives ou culturelles, voyages scolaires, minervaux
- participation aux frais liés à un décès, une maladie ou un handicap
- compensation de chèques repas lors d'un accident de travail
- prêts sociaux
- prêts à caractère immobilier
- aides non remboursables pour des frais médicaux indispensables, pour soutenir les enfants et leur avenir ou pour assurer un confort minimum
- ...

**Recruter, : un job à plein temps**

Les missions s'étoffent, et l'équipe grandit.

Outre le comblement des postes laissés vacants par les départs naturels, de nombreux départements (ZDé, Finances et IT notamment) ont été renforcés de nouveaux collaborateurs. Le travail de sélection et d'intégration est un travail de longue haleine mené avec soin par le service.

Quantités, mesures et indicateurs			
	Réalisé 2018	Objectif 2019	Réalisé 2019
Travailleurs (eqtp)	283	280	289
Heures prestées (heures)	412.919	406.000	408.788
Absentéisme payé (Tx en %)	3,9 %	> 2,5%	3,3 %

Aider, fournir, diriger\*  
 \* du latin « Administrare »

**Coordination et cohérence**

Pour s’assurer un fonctionnement harmonieux, efficace et cohérent, l’intercommunale a dû s’organiser.

Notre département « Administration générale » veille à cette cohérence, assurant le lien entre nos Communes associées (premières de nos parties intéressées), les instances dirigeantes et les services d’exploitation.

Il assure le secrétariat des Assemblées, Conseils d’administration et autres instances, leur soumettant les propositions des services puis veillant au suivi des décisions prises. C’est aussi la gestion de la correspondance, de la documentation et des archives. Et ce, tant pour l’intercommunale que pour celles de ses filiales dont elle assure l’administration au travers de conventions d’assistance administrative.

<b>Quantités, mesures et indicateurs</b>			
	Réalisé 2018	Prévision 2019	Réalisé 2019
Conseils, comités, assemblées, ...	80	90	113
Courriers (pièces)	ND	15.000	11.050

**Un système de management  
environnemental certifié !**

Valeur fondatrice de l'intercommunale, le respect de l'environnement vit au travers un système de management certifié ISO 14001 et EMAS. Les recyparcs, le biocentre de Grâce-Hollogne, l'unité de valorisation de Herstal et le centre d'enfouissement technique d'Hallembaye sont nos quatre outils intégrés dans ce système de management. ...



**Les focus 2020**

Audit de surveillance du système de management EMAS-ISO14001

Nouvelle plateforme de suivi de la veille réglementaire

Extension de la certification aux biocentres de Soumagne et de Lixhe (2021)

**Points marquants**

Système global et transversal, impliquant l'ensemble des collaborateurs.

Re-certification du système de management EMAS-ISO14001.

Quelques chiffres :

- 1 séminaire stratégique
- 1 journée de l'audit interne
- 7 journées d'audit externe de re-certification
- 2 revues de direction
- 8 réunions inter-département
- ...

<b>Quantités, mesures et indicateurs</b>			
	Réalisé 2018	Objectif 2019	Réalisé 2019
EMAS - Les recyparcs	Ok	Re-certification	Re-certification
EMAS - Biocentre de Grâce-Hollogne	Ok	Re-certification	Re-certification
EMAS - Unité de valorisation	Ok	Re-certification	Re-certification
EMAS - Centre d'enfouissement technique	Ok	Re-certification	Re-certification

**La sécurité, l'affaire de tous**

- 38 accidents avec incapacité de travail
- 1.085 jours perdus
- Taux de fréquence : 92,96
- Taux de gravité réel : 2,65
- Taux de gravité global : 7,59

**2019, une année difficile**

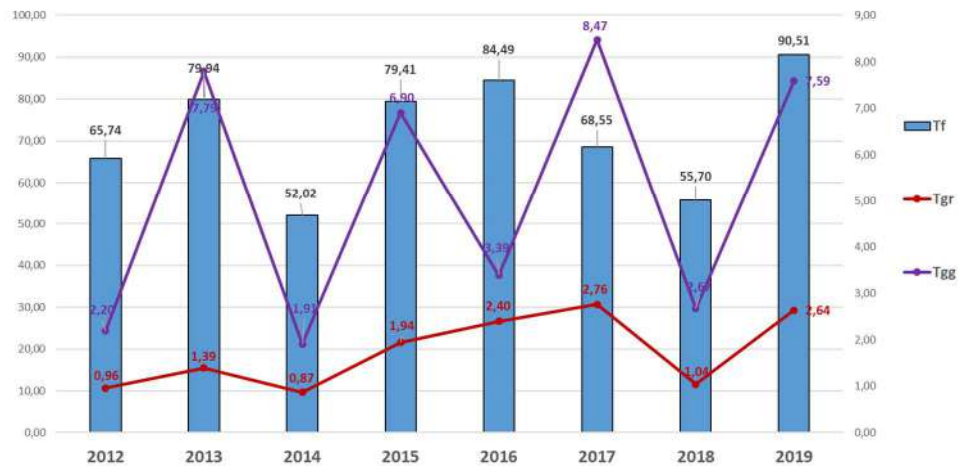
Alors que depuis 2016, le taux de fréquence des accidents de travail était en régression, il a connu une nette augmentation en 2019.

Le début de l'année a été particulièrement difficile avec de nombreuses chutes lors des épisodes enneigés et des problèmes liés à la manutention des charges lourdes. Durant l'été, c'est la présence de guêpe dans les recyparcs qui a entraîné l'augmentation du taux de fréquence des accidents du travail. Enfin, l'organisation et la gestion des déchets électriques et électroniques reste problématique.

**Améliorer la situation**

- Formation aux bonnes pratiques de la manutention manuelle des charges
- Audit terrain sur la problématique « Chutes, glissades et trébuchements » lors des visites des lieux de travail
- Actualisation de l'analyse des risques psychosociaux
- Conscientisation du management

**Evolution des statistiques & indicateurs légaux relatifs aux accidents de travail**



Quantités, mesures et indicateurs			
	Réalisé 2018	Objectif 2019	Réalisé 2019
Taux de fréquence	55,70	< 60	92,96
Taux de gravité	0,90	< 1	2,65
Journées perdues (nbre)	370	< 400	1.085
Accidents (nbre)	23	< 25	38

### Agir dans la légalité

Institution publique, l'intercommunale se doit de s'assurer de la légalité de son action. La loi est parfois sujette à interprétation. L'erreur est humaine. Aussi, tout risque ne peut être écarté mais précaution, bonne foi et transparence guident notre action.

### Une mission en trois axes

Le département intervient comme service de support en faveur des différents services de l'intercommunale :

- encadrement des différents marchés, de leur passation jusqu'à leur exécution
- relais des Conseils de l'intercommunale dans les différents contentieux judiciaires auxquels INTRADEL est partie
- veille législative quotidienne afin de garantir la qualité de l'intervention de l'intercommunale.

### 2019

- Recours devant le Conseil d'Etat d'un soumissionnaire dont l'offre avait été déclarée irrégulière : la juridiction administrative a donné raison à INTRADEL.
- Procès INOVA relatif à l'attribution du marché de construction de notre incinérateur : examiné en appel, la Cour a confirmé la régularité de la procédure menée par INTRADEL et les condamnations des différents protagonistes à nous indemniser de notre préjudice, le montant des confiscations à charge d'INOVA devant être rejugé par la Cour en 2020.
- Plus de grand chantier sans son procès : son offre n'ayant pas été retenue pour la construction de notre nouvelle unité de biométhanisation, VINCI a introduit divers recours et les procédures sont en cours. INTRADEL a obtenu la mise à la cause de l'Etat belge dans le cadre de la demande d'indemnité de VINCI.
- Veille réglementaire : un nouveau logiciel est en cours d'acquisition.
- Vols et agressions : les dossiers sont en nette régression.

Quantités, mesures et indicateurs			
	Réalisé 2018	Prévision 2019	Réalisé 2019
Nombre de dossiers ouverts	45	45	25
Nombre de marchés publics suivis	66	50	70
Nombre de décisions annulées	0	0	0



**La maîtrise économique :  
essentielle**

Il est indispensable de conserver un équilibre entre nos ambitions environnementales et la charge que nous représentons pour nos communes associées et au travers du coût vérité, de leurs citoyens. Depuis 2016, sa progression est inférieure à l'inflation, illustrant ainsi la pertinence des choix opérés.

**Fusion par absorption Lixhe-Compost**

Détenue quasi en sa totalité par INTRADEL, nous avons la volonté de permettre la réalisation des synergies avec notre filiale LIXHE-COMPOST. Cette fusion par absorption a été menée dans le second semestre de l'année 2019, englobant :

- Les aspects comptables
  - La fiscalité
  - Les obligations légales et administratives
- pour être finalisée par notre assemblée générale de décembre 2019.

**Renforcement du département**

Face à l'augmentation du volume de travail et en vue d'améliorer le reporting et la préparation des états financiers intermédiaires, l'équipe a été renforcée d'un nouveau gestionnaire comptable.

<b>Quantités, mesures et indicateurs</b>			
	Réalisé 2018	Prévision 2019	Réalisé 2019
Chiffre d'affaires (€)	86.930.978	87.088.473	88.029.167
Coût vérité hors option (€/hab.)	59,83	64,75	61,86
EBITDA (€)	5.753.508	9.529.511	11.983.952
Résultat global (€)	-3.361.993	-5.609.873	-2.009.030
Liquidité	1,47	1,00	1,29
Solvabilité (%)	17,20	15,00	15,16
Taux d'endettement LT (%)	78	80	79
Total des investissements (€)	470.997.445	488.466.735	485.248.623
Nombre de paiements	14.988	20.000	N.D.
Nombre de pièces comptables traitées	20.406	20.000	N.D.
Factures électroniques reçues (%)	51	N.D.	57
Factures électroniques envoyées (43%)	43	N.D.	49

**Un outil à la pointe**

Véritables supports de l'activité de chacun des collaborateurs, les outils informatiques et de communication sont maintenus à la pointe, tout en veillant à la sécurité et l'intégrité des données et des réseaux.

**Sécurité de l'information**

La sécurité de l'information est au centre des préoccupations de l'intercommunale, notamment afin d'assurer la conformité par rapport au Règlement Général pour la protection des données (RGPD).

L'implémentation d'un système de management de la sécurité de l'information (SMSI), développé dans sur la base de la norme ISO/IEC 27001 et piloté par le Comité SMSI a continué tout au long de l'année 2019.

<b>Quantités, mesures et indicateurs</b>				
	Unité	Réalisé 2018	Estimation 2019	Valeur 2019
Backups	% d'erreur	5%	N.D.	4%
CPU infrastructure virtualisée	MHZ	14345	16.213	21138
CPU infrastructure virtualisée	%	10%	15%	10%
Demandes droits vie privée	nombre	0	N.D.	3
Disponibilité infrastructure virtualisée	h	8760	8688	8760
Disponibilité infrastructure virtualisée	%	100,00%	99,18%	100,00%
Fuite de données	nombre	0	N.D.	0
Incendie / catastrophes naturelles	nombre	1	N.D.	0
Incidents majeurs	nombre	1	N.D.	0
Incidents mineurs	nombre	0	N.D.	4
Infection virus / malware	nombre	0	N.D.	0
Intrusion locaux	nombre	0	N.D.	0
Mémoire infrastructure virtualisée	Ko	507.383.682	535.989.453	672.990.830
Nombre de copies	nombre	297676	400.000	287738
Nombre d'intervention	nombre	566	800	394
Prestations de maintenance	h	497	1000	372
Tests des backups	% d'erreur	0%	N.D.	-
Update hardware	%	N.D.	N.D.	-
Update Linux	%	N.D.	N.D.	-
Update Microsoft	%	N.D.	N.D.	-
Vol / Dégradation matériel informatique	nombre	0	N.D.	1
Vulnérabilité	nombre	1	N.D.	0

## LE PATRIMOINE

Complet - 2020.05.11 - OK Pad/Lj

### Créer, adapter, maintenir

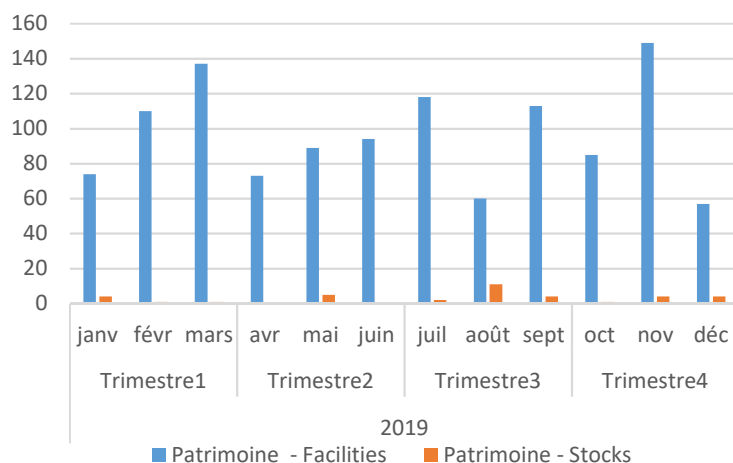
Eléments essentiels de notre action, le département « Patrimoine » gère l'ensemble de nos infrastructures immobilières : locaux administratifs, centres de traitement, recyparcs, ... Il assure la bonne exécution des nouveaux projets, l'adaptation des infrastructures existantes et leur maintenance.

### L'ancienne usine d'incinération

A l'arrêt depuis la mise en service de notre nouvelle unité, l'ancienne usine, obsolète, a été démantelée en vue faire place à de nouveaux projets.

Le réaménagement de ces espaces laissés libres débutera au cours de cette année 2020. Il concernera autant les aménagements et la réorganisation des locaux administratifs que la mise à disposition de la partie industrielle à notre filiale UVELIA.

Statistiques d'intervention



### Réorganisation de la gestion et des espaces de stockage

Les aménagements nécessaires (restructuration des halls, sécurisation, ...) ainsi que l'acquisition des équipements de manutention et de stockage ont été achevés à la fin de l'année 2019. Les procédures de fonctionnement ont été établies et mises en œuvre.

Quantités, mesures et indicateurs	Réalisé 2018	Prévision 2019	Réalisé 2019
Consommation de carburant véhicules (l)	53.363	35.000	61.845
Consommation de chaleur (kWh)	515.363	600.000	607.681
Consommation de papier (feuilles)	332.500	400.000	289.000
Consommation d'eau siège social (m <sup>3</sup> )	675	600	652
Consommation d'électricité siège social (kWh)	267.539	400.000	233.150
Nombre d'intervention	1.142	1.200	1.196
Prestations de maintenance (nbre)	1.954	7.000	3.919

<b>Noms</b>	<b>Société</b>	<b>CA</b>	<b>Durée</b>	<b>Réunionrésences TxP</b>		
CHAMAS Fouad (Président)	INTRADEL	CA	→ 27 juin 2019	7	6	86%
CULOT Fabian	INTRADEL	CA	→ 27 juin 2019	7	5	71%
CARTILIER Benoît	INTRADEL	CA	→ 27 juin 2019	7	6	86%
DROUGUET Marc	INTRADEL	CA	→ 27 juin 2019	7	5	71%
LEFEBVRE Jean-Louis	INTRADEL	CA	→ 27 juin 2019	7	7	100%
NYSSSEN Didier	INTRADEL	CA	→ 27 juin 2019	7	7	100%
VERSCHUEREN Charles-André	INTRADEL	CA	→ 27 juin 2019	7	6	86%
BELTRAN Fabien	INTRADEL	CA		15	11	73%
DEFRANG Virginie (Vice-présidente)	INTRADEL	CA		15	15	100%
DEMEYER (Président)	INTRADEL	CA	27 juin 2019 →	8	7	88%
FOCCROULLE Marc	INTRADEL	CA		15	8	53%
FRANSSEN Roger	INTRADEL	CA		15	11	73%
GEORIS Pierre	INTRADEL	CA		15	12	80%
IANIERI Franco	INTRADEL	CA		15	10	67%
KEMPENEERS Dorian	INTRADEL	CA	27 juin 2019 →	8	7	88%
KERSTEENS Christophe	INTRADEL	CA		15	14	93%
LEVEQUE Nathalie	INTRADEL	CA	27 juin 2019 →	8	7	88%
MATTINA François	INTRADEL	CA	26 septembre 2019	5	4	80%
MULLENDERS Martial	INTRADEL	CA		15	12	80%
PEZZETTI Marc	INTRADEL	CA		15	14	93%
ABAD-PERICK Myriam	INTRADEL	CA		15	9	60%
DUBOIS Guy	INTRADEL	CA		15	14	93%
HAUREGARD Catherine	INTRADEL	CA	27 juin 2019 →	8	5	63%
BROUNS Audun	INTRADEL	CA	27 juin 2019 →	8	8	100%
LENZINI Mauro	INTRADEL	CA		15	9	60%
COLAK Ernur	INTRADEL	CA		15	11	73%

<b>Noms</b>	<b>Société</b>	<b>Bureau</b>	<b>Durée</b>	<b>Réunions Présence TxP</b>		
CHAMAS Fouad	INTRADEL	Bureau	→ 27 juin 2019	11	9	82%
DEMEYER Willy	INTRADEL	Bureau	27 juin 2019 →	9	6	67%
DEFRANG Virginie	INTRADEL	Bureau		20	18	90%
FOCCROULLE Marc	INTRADEL	Bureau		20	18	90%
ABAD-PERICK Myriam	INTRADEL	Bureau		20	14	70%
LENZINI Mauro	INTRADEL	Bureau	→ 27 juin 2019	11	9	82%
BROUNS Audun	INTRADEL	Bureau	27 juin 2019 →	9	9	100%

<b>Noms</b>	<b>Société</b>	<b>CAud</b>	<b>Durée</b>	<b>Réunions Présence TxP</b>		
IANIERI Franco	INTRADEL	CAud	→ 27 juin 2019	3	3	100%
BELTRAN Fabien	INTRADEL	CAud	→ 27 juin 2019	3	3	100%
FRANSSEN Roger	INTRADEL	CAud	→ 27 juin 2019	3	3	100%
MULLENDERS Martial	INTRADEL	CAud	→ 27 juin 2019	3	3	100%
VERSCHUEREN Charles-André	INTRADEL	CAud	→ 27 juin 2019	3	3	100%
IANIERI Franco	INTRADEL	CAud	27 juin 2019 →	0		NA
BELTRAN Fabien	INTRADEL	CAud	27 juin 2019 →	0		NA
FRANSSEN Roger	INTRADEL	CAud	27 juin 2019 →	0		NA
MULLENDERS Martial	INTRADEL	CAud	27 juin 2019 →	0		NA
LEVEQUE Nathalie	INTRADEL	CAud	27 juin 2019 →	0		NA

<b>Noms</b>	<b>Société</b>	<b>CoRem</b>	<b>Durée</b>	<b>Réunions Présence TxP</b>		
KERSTEENS Christophe	INTRADEL	CoRem	→ 27 juin 2019	1	1	100%
FRANSSEN Roger	INTRADEL	CoRem	→ 27 juin 2019	1	1	100%
GEORIS Pierre	INTRADEL	CoRem	→ 27 juin 2019	1	1	100%
DROUGUET Marc	INTRADEL	CoRem	→ 27 juin 2019	1	1	100%
BELTRAN	INTRADEL	CoRem	27 juin 2019 →	1	1	100%
GEORIS Pierre	INTRADEL	CoRem	27 juin 2019 →	1	1	100%
KERSTEENS Christophe	INTRADEL	CoRem	27 juin 2019 →	1	1	100%
PEZZETTI Marc	INTRADEL	CoRem	27 juin 2019 →	1	1	100%
DUBOIS Guy	INTRADEL	CoRem	27 juin 2019 →	1	1	100%

CHAMAS Fouad	14.222,14 €
DEMEYER Willy	18.014,66 €
DEFRANG Virginie	22.932,94 €
FOCCROULLE Marc	5.547,36 €
KERSTEENS Christophe	2.987,04 €
ABAD-PERICK Myriam	4.907,28 €
LENZINI Mauro	3.840,48 €
BROUNS Audun	3.627,12 €
IANIERI Franco	2.133,60 €
BELTRAN Fabien	2.346,96 €
FRANSEN Roger	2.346,96 €
MULLENDERS Martial	2.560,32 €
LEVEQUE Nathalie	1.493,52 €
VERSCHUEREN Charles-André	1.280,16 €
GEORIS Pierre	2.560,32 €
PEZZETTI Marc	2.987,04 €
DUBOIS Guy	2.987,04 €
CULOT Fabian	1.066,80 €
CARTILIER Benoît	1.280,16 €
LEFEBVRE Jean-Louis	1.493,52 €
NYSSSEN Didier	1.493,52 €
DROUGUET Marc	1.066,80 €
COLAK Ernur	2.346,96 €
KEMPENEERS Dorian	1.493,52 €
MATINA François	853,44 €
HAUREGARD Catherine	1.066,80 €
	108.936,46 €



Exercice 2019

**Données**

Nbre réunions CA	15
Nbre réunions BE	20
Nbre réunions CAud	3
Nbre réunions CoRem	2

	CA 24/01/19	CA 21/02/19	CA 28/03/19	CA 25/04/19	CA 09/05/19	CA 23/05/19	CA 27/06/19 (2 conseils)	CA 13/07/19	CA 29/08/19	CA 26/09/19	CA 14/11/19	CA 24/10/19	CA 28/11/19	CA 19/12/19
CHAMAS Fouad (Prés)	X	X	X	X	X	X	-							
DEMEYER (Prés)							X	X	X	-	X	X	X	X
DEFRANG Virginie (VPrés)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

	BE 17/01/19	BE 31/01/19	BE 14/02/19	BE 28/02/19	BE 21/06/19	BE 04/04/19	BE 11/04/19	BE 02/05/19	BE 16/05/19	BE 06/06/19	BE 20/06/19			
CHAMAS Fouad (Prés)	X	X	-	X	X	X	-	X	X	X	X			
DEMEYER (Prés)														
DEFRANG Virginie (VPrés)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			

	BE 12/07/19	BE 22/08/19	BE 05/09/19	BE 19/09/19	BE 03/10/19	BE 17/10/19	BE 07/11/19	BE 21/11/19	BE 12/12/19					
CHAMAS Fouad (Prés)														
DEMEYER (Prés)	X	X	-	-	X	X	-	X	X					
DEFRANG Virginie (VPrés)	-	-	X	X	X	X	X	X	X					

*Informations générales relatives à l'institution*

<b>Numéro d'identification (BCE)</b>	0219.511.295
<b>Type d'institution</b>	Intercommunale
<b>Nom de l'institution</b>	INTRADEL
<b>Période de reporting</b>	2019

	<b>Nombre de réunions</b>
<b>Assemblée générale</b>	2
<b>Conseil d'administration</b>	15
<b>Bureau exécutif</b>	20
<b>Comité de rémunération</b>	2
<b>Comité d'Audit<sup>3</sup></b>	3
<b>Comité de secteur<sup>4</sup></b>	néant

---

<sup>3</sup> Indiquer néant s'il n'existe pas de comité d'audit

<sup>4</sup> Indiquer néant s'il n'existe pas de comité de secteur

Membres du Conseil d'administration

Fonction <sup>5</sup>	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute <sup>7</sup>	Détail de la rémunération et des avantages <sup>8</sup>	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle	Pourcentage de participation aux réunions
Président	CHAMAS Fouad	14.222,14 €	indemnité annuelle	Décision AG	néant	v. annexe
	DEMEYER Willy	18.014,66 €	indemnité annuelle	Décision AG	néant	v. annexe
Vice-président	DEFRANG Virginie	22.932,94 €	indemnité annuelle	Décision AG	néant	v. annexe
Membre Bureau	FOCCROULLE Marc	5.547,36 €	jetons de présence		néant	v. annexe
	KERSTEENS Christophe	2.987,04 €	jetons de présence		néant	v. annexe
	ABAD-PERICK Myriam	4.907,28 €	jetons de présence		néant	v. annexe
	LENZINI Mauro	3.840,48 €	jetons de présence		néant	v. annexe
	BROUNS Audun	3.627,12 €	jetons de présence		néant	v. annexe
	Membre CoAud	IANIERI Franco	2.133,60 €	jetons de présence		néant
Membre CoRem	BELTRAN Fabien	2.346,96 €	jetons de présence		néant	v. annexe
	FRANSSEN Roger	2.346,96 €	jetons de présence		néant	v. annexe
	MULLENDERS Martial	2.560,32 €	jetons de présence		néant	v. annexe
	LEVEQUE Nathalie	1.493,52 €	jetons de présence		néant	v. annexe
	VERSCHUEREN Charles-André	1.280,16 €	jetons de présence		néant	v. annexe
	GEORIS Pierre	2.560,32 €	jetons de présence		néant	v. annexe
Administrateurs	PEZZETTI Marc	2.987,04 €	jetons de présence		néant	v. annexe
	DUBOIS Guy	2.987,04 €	jetons de présence		néant	v. annexe
	CULOT Fabian	1.066,80 €	jetons de présence		néant	v. annexe
	CARTILIER Benoît	1.280,16 €	jetons de présence		néant	v. annexe
	LEFEBVRE Jean-Louis	1.493,52 €	jetons de présence		néant	v. annexe

<sup>5</sup> Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

<sup>7</sup> La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

<sup>8</sup> Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1<sup>er</sup>).

	NYSSSEN Didier	1.493,52 €	jetons de présence		néant	v. annexe
	DROUGUET Marc	1.066,80 €	jetons de présence		néant	v. annexe
	COLAK Ernur	2.346,96 €	jetons de présence		néant	v. annexe
	KEMPENEERS Dorian	1.493,52 €	jetons de présence		néant	v. annexe
	MATINA François	853,44 €	jetons de présence		néant	v. annexe
	HAUREGARD Catherine	1.066,80 €	jetons de présence		néant	v. annexe
<b>Total général</b>						

**Annexes :**

- *CA - Relevé nominatif des membres et taux de présence*
- *Bureau - Relevé nominatif des membres et taux de présence*
- *CoRem - Relevé nominatif des membres et taux de présence*

*Titulaires de fonction de direction*

Fonction <sup>9</sup>	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute <sup>11</sup>	Détail de la rémunération annuelle brute <sup>12</sup>				Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
			Salaire	Ass. Vie <sup>2</sup>	Chèques-repas <sup>2</sup>	Ecochèques	
JOINE Luc <sup>1</sup>	Directeur général	231.124,43 €	187.876,00 €	41.443,55 €	1.554,88 €	250,00 €	néant
NOSENT Marie-Christine	Directeur	165.491,17 €	141.065,00 €	22.621,29 €	1.554,88 €	250,00 €	néant
CLAES Christophe	Secrétaire général	127.652,65 €	117.860,00 €	7.987,77 €	1.554,88 €	250,00 €	néant
DECELLE Patrice	Responsable financier	125.593,45 €	114.533,00 €	9.255,57 €	1.554,88 €	250,00 €	néant
DIGNEFFE Jean-Marc	Chef serv. Traitement	120.184,67 €	109.216,00 €	9.163,79 €	1.554,88 €	250,00 €	néant
DE PAOLI Jean-Jacques	Chef serv. Prévention	96.982,22 €	89.616,00 €	5.561,34 €	1.554,88 €	250,00 €	néant
Total rémunérations							

*Commentaires éventuels*

<sup>1</sup>Titulaire de la fonction dirigeante locale

<sup>2</sup>Part patronale pour 226 jours ouvrés

<sup>9</sup> Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

<sup>11</sup> Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluables en argent.

<sup>12</sup> Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).

En exécution de l'article L 1523-17 § 2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Comité de rémunération a établi son rapport d'évaluation écrit portant sur la pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, accordés aux membres des organes de gestion et aux fonctions de direction au cours de l'exercice précédent ainsi que sur la politique globale de la rémunération.

1. Pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, accordés aux membres des organes de gestion

En application du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de nos statuts, l'intercommunale compte à ce jour cinq organes, dont trois de gestion :

- l'Assemblée générale, constituée des représentants des associés
- le Conseil d'administration composé de 20 administrateurs, en ce compris les membres des organes restreints que sont le Bureau exécutif, le Comité de rémunération et le Comité d'audit
- le Bureau exécutif composé de cinq administrateurs, en ce compris le Président et le Vice-président
- le Comité de rémunération composé de cinq administrateurs
- le Comité d'audit composé de cinq administrateurs

L'exercice d'un mandat d'administrateur implique pour celle ou celui qui l'accepte une charge de travail et des responsabilités non négligeables. C'est en effet le Conseil d'administration qui propose à l'Assemblée la stratégie de l'entreprise et les budgets nécessaires pour la mener et contrôle sa mise en œuvre pour in fine arrêter les comptes annuels.

Pour ce faire, l'administrateur doit maîtriser le domaine d'activité de l'entreprise et ses systèmes de gestion. Le Code de la Démocratie Locale a très justement formalisé cette nécessité en imposant aux administrateurs de développer et mettre à jour leurs compétences professionnelles dans les domaines d'activité de l'intercommunale, en l'occurrence la gestion des déchets. Cette implication nécessite qu'on lui consacre du temps, tant pour acquérir cette maîtrise que pour participer activement aux décisions (étude des dossiers, participation aux réunions, suivi de l'actualité, ...). Au-delà, l'administrateur assume diverses responsabilités, qu'elles soient civiles ou pénales. Il convient d'indemniser cette implication à due concurrence.

L'Assemblée générale a fixé le 28 juin 2018, sur recommandation conforme du Comité de rémunération, le montant du jeton de présence revenant aux Administrateurs, Membres du Bureau exécutif et Membres du Comité d'audit par séance à laquelle ils assistent ainsi que l'indemnité de fonction revenant au Président et au Vice-président du Conseil en application du décret du 29 mars 2018 modifiant le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

Ils sont les suivants :

Indice 138,01			Maximum
Rémunération Président	€ 19.997,14	/an	
Rémunération Vice-Président	€ 14.997,86	/an	
Rémunération Administrateur CA	€ 125	/séance	12 jetons/an
Rémunération Membre BE	€ 125	/séance	18 jetons/an

Rémunération Membre CAud		€ 125	/séance	3 jetons/an
Rémunération Observateur CA		gratuit		
Rémunération Membre CoRem		gratuit		

Vu l'investissement rappelé ci-avant que la fonction d'administrateur implique, son faible coût relatif et le fait que l'intercommunale n'a pas connu à ce jour de difficulté à pouvoir les postes d'administrateur de son Conseil, ces montants apparaissent comme pertinents et correspondent aux montants autorisés par le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

L'allocation d'un montant plus élevé au Président et à la Vice-présidente se justifie par la plus grande implication que ces postes nécessitent, la maîtrise nécessaire étant plus précise, la disponibilité plus grande et les réunions plus nombreuses, qu'elles soient officielles ou informelles.

Ces rémunérations ont été fixées dans les limites prévues par le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation. Vu la population desservie (1.034.729 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2019), le chiffre d'affaires (88.029.167 € au 31 décembre 2019) et le nombre d'équivalents temps plein travaillant au sein de l'intercommunale (278,3 au 31 décembre 2019), le plafond de référence applicable en vertu de l'article L5311-1 CDLD reste le plafond 6 de 19.997,14€ brut annuel à l'indice 138,01.

2. Pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non accordés aux fonctions de direction au cours de l'exercice précédent et de la politique globale de rémunération.

Sont considérés comme exerçant une fonction de direction les six membres du Comité de pilotage, dont le Directeur général (titulaire de la fonction dirigeante locale).

Le montant brut total des rémunérations et avantages de toutes natures pour l'ensemble des fonctions de direction durant l'exercice 2019 s'élève à 867.028,59 €.

Y sont repris dans les avantages de toute nature les montants versés à titre d'assurance de groupe "vie" mais, en application de l'annexe 4 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, n'y sont plus inclus les avantages découlant de l'utilisation privée d'outils de travail tels GSM, ordinateur portable et voiture (pour le Directeur général) ou de la couverture des frais exposés en raison de l'état de santé du travailleur, à savoir les cotisations à charge de l'intercommunale au titre d'assurance "décès", "maladie" et "hospitalisation". Au-delà de ces adaptations, le montant n'évolue qu'en raison de l'index et d'augmentations barémiques.

Ce montant est la mise en œuvre de décisions antérieures à l'exercice et des dispositions réglementaires en la matière dont notamment la nouvelle annexe 4 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation. Aucune des fonctions de direction ne perçoit une rémunération supérieure à 245.000€ (indice de référence décembre 2012) et aucun membre ne perçoit de rémunération supérieure à celle du Directeur général.

3. Pertinence de la politique globale de rémunération.

Pour des raisons historiques et réglementaires, quatre systèmes de rémunération sont en vigueur au sein de l'intercommunale :

- le personnel ouvrier est rémunéré selon les échelles barémiques de la RGB, les principes de progression étant légèrement différents (examen de promotion exigé)
- le personnel employé est rémunéré selon un barème propre à l'intercommunale



- le Comité de rémunération est chargé de fixer la rémunération des titulaires de fonctions de direction, exception faite du Directeur général (mais aucune décision en ce sens n'a été prise au cours de l'exercice)
- depuis la dernière modification statutaire, le Conseil d'administration est compétent pour fixer la rémunération du Directeur général, titulaire de la fonction dirigeante locale (mais aucune décision en ce sens n'a été prise au cours de l'exercice)

Les rémunérations visent à rétribuer les collaborateurs du travail fourni et des responsabilités assumées. Elles doivent être justes et suffisamment attractives que pour permettre à l'intercommunale de s'adjoindre des collaborateurs de qualité.

L'ensemble des rémunérations du management (fonctions de direction et Responsables de département) a été, en 2012-2013, comparé au marché dans le cadre d'une étude réalisée par un expert externe, la société HAY. Les rémunérations octroyées par l'intercommunale sont inférieures à la moyenne de l'échantillon représentatif, sachant qu'en outre, dans la plupart des cas, une voiture de société est mise à disposition (ce qui, sauf pour le Directeur général, n'est pas le cas au sein de l'intercommunale) et des bonus octroyés (ce qui n'est pas le cas au sein de l'intercommunale pour aucun des membres du personnel).

A ce jour, si l'absence de mise à disposition d'une voiture de société a déjà posé problème (les candidats externes en disposant devant y renoncer), elle n'a pas empêché l'intercommunale de pourvoir les postes ouverts par du personnel de qualité, les valeurs de l'intercommunale et l'assurance-groupe à but ayant permis de convaincre les candidats retenus.

Il est précisé qu'il n'y a pas d'indemnité de départ autre que les montants légalement dus.

Le rapport entre la rémunération la plus élevée (la fonction dirigeante locale) et celle la plus basse est de 6.47.

Ainsi fait à Herstal, le 14 mai 2020.



# Comptes annuels au 31.12.2019

Commentaires

## A. BILAN

Le total du bilan s'élève à 250.224.651 € contre à 235.059.919 € en 2018, soit une augmentation de 6 %.

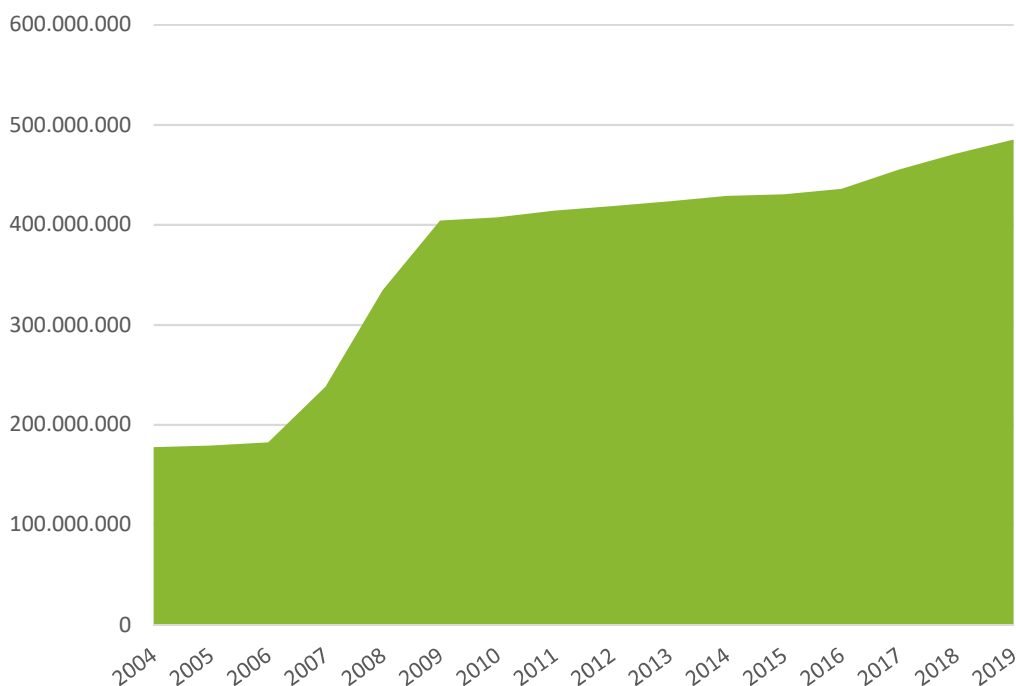
### Actif

#### Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés diminuent de 0,7 % par rapport à l'exercice 2018. Les investissements hors immobilisations financières réalisés en 2019 s'élèvent à 14.251.178 €. Des cessions ont été enregistrées à concurrence de 203.950 €. L'ensemble des investissements 2019 se ventile comme suit :

Description	Montant
Aménagements biocentre Soumagne	112.990
Aménagements CET	125.902
Bulles à verres	191.039
Conteneurs individuels	2.156.124
Conteneurs recyparcs	489.593
Installations générales	55.576
Jardin Ressources	125.027
Matériel compostage	95.882
Matériel informatique	97.217
Matériel roulant	7.253
Mobilier	13.654
Signalétique recyparcs	18.108
Traitement des lixiviats CET	1.297.833
Unité de bioméhanisation	9.464.981
<b>Total général</b>	<b>14.251.178</b>

La valeur totale brute des investissements réalisés par l'intercommunale depuis sa création s'élève à 485.248.623 € contre 470.997.445 € à la fin de l'exercice 2018.



Les immobilisations financières s'élèvent à 4.358.368 € au 31 décembre 2019, ce qui représente une augmentation de 38.233 € par rapport à 2018.

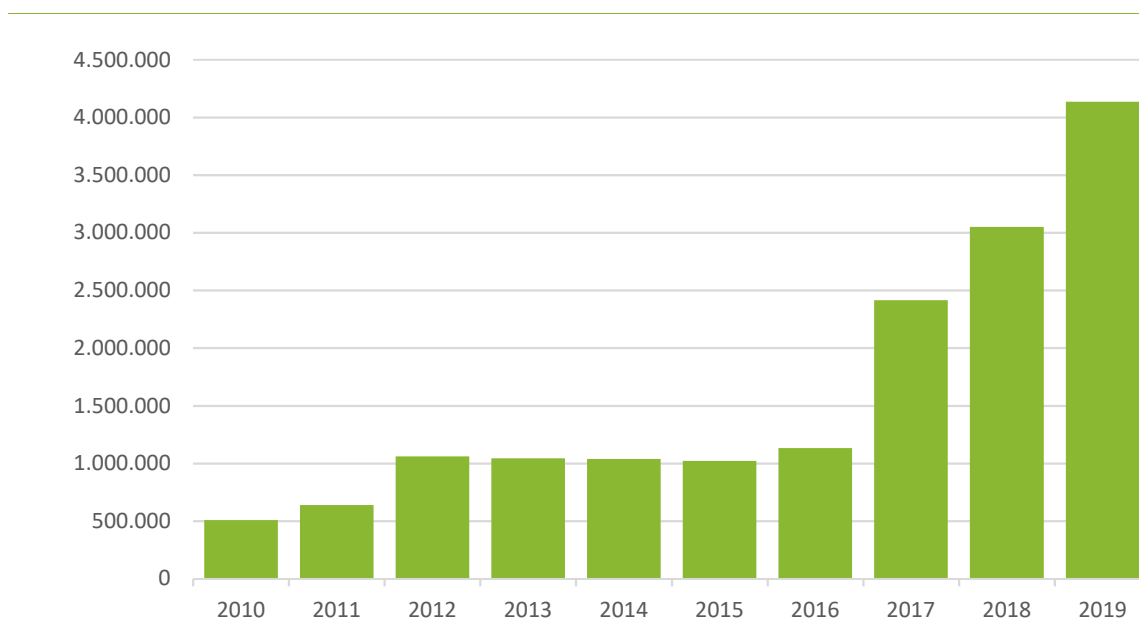
ECETIA Finances ayant procédé à une réduction symétrique de capital, un remboursement d'une partie de la participation détenue par Intradel au sein du capital de cette société par diminution du pair comptable pour un montant de 41.309 € a été effectué en 2019.

La part du capital de Lixhe compost détenue par Uvelia a été rachetée par Intradel dans le cadre de la fusion par absorption de Lixhe compost par Intradel pour un montant de 79.492 €.

### Actifs circulants

Les actifs circulants se montent à 75.767.275 € au 31 décembre 2019 soit une progression de 27,6 %.

Les stocks augmentent de nouveau de 1.086.896 € par rapport à 2018, soit 36 %. Cette hausse est liée à l'augmentation du stock de pièces de rechange UVE. Ce dernier présente de fortes augmentations lors des derniers exercices.

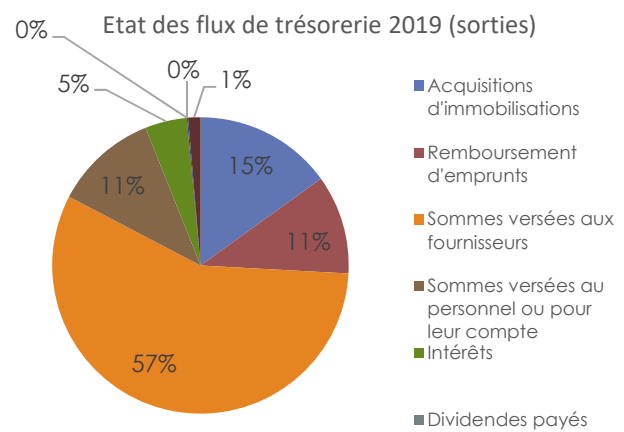
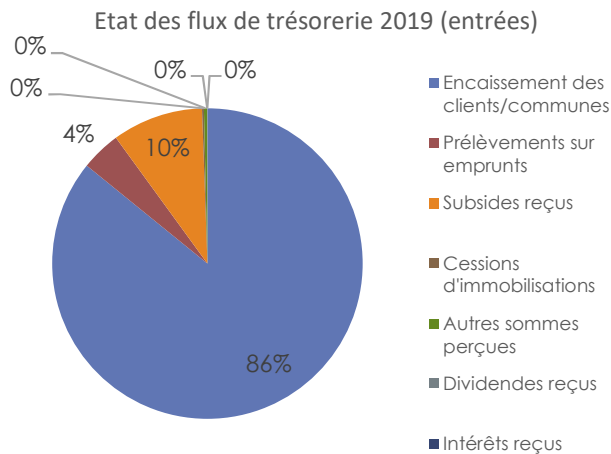


Les créances à un an au plus augmentent de 5.672.206 €. Cette augmentation résulte essentiellement de l'absence de compensation clients-fournisseurs en fin d'année avec notre filiale Uvelia.

Les valeurs disponibles sont en augmentation de 10.250.935 € par rapport à 2018 et s'élève à 27.409.787 € au 31 décembre 2019. Cette augmentation est due à la perception de subsides APE afférents à l'exercice 2018 pour un montant de 1.734.420 € mais aussi au report des paiements fournisseurs de décembre 2019 en janvier 2020.

L'évolution de la trésorerie peut être synthétisée en se basant sur la norme IAS 7 (Statement of cash flows). Ce type de présentation permet de faire une distinction entre les flux provenant des activités opérationnelles, d'investissement ou de financement.

Activités opérationnelles	34.394.981
Activités d'investissement	-14.047.233
Activités de financement	-10.096.812
	10.250.935



## Passif

Les capitaux propres diminuent de 1.722.529 €, passant de 40.426.942 € en 2018 à 38.704.413 € en 2019. Cette augmentation résulte de l'affectation du résultat et des prélèvements sur les subsides en capital.

Les provisions pour risques et charges se montent à 38.370.863 € au 31 décembre 2019 contre 30.797.089 € en 2018. Cette variation peut être détaillée de la manière suivante :

- Variation des provisions pour pensions et obligations similaires : +1.765.151 € ;
- Variation des provisions pour gros entretiens et grosses réparations : + 4.309.026 € ;
- Variation des provisions pour autres risques et charges : + 1.498.698 €.

L'analyse de risques a été revue en profondeur et les provisions correspondantes ont été réévaluées en collaboration avec le nouveau Commissaire.

Au niveau des provisions pour pensions et obligations similaires, les taux d'actualisation utilisés ont été revus en fonction des conditions actuelles. Le taux ayant drastiquement baissé depuis leur mise en place, cela a généré mécaniquement une dotation complémentaire importante.

Compte tenu de l'importance du stock de pièces de rechange et des perspectives de coûts d'entretien et de maintenance évalués à quasiment 10 millions d'euros en 2020, la provision pour gros entretiens et grosses réparations de l'UVE a fait l'objet d'une dotation complémentaire de manière à l'amener à la valeur des stocks, soit 4.136.378 €.

La provision afférente aux pertes du CET a été totalement annulée, le risque de non-couverture des frais ayant disparu.

La provision pour propre assureur a également été reprise étant donné que le risque n'est pas clairement circonscrit quant à sa nature.

La provision pour les taxes sur le déversement des eaux usées a été entièrement reprise, les montants en principe dû datant des années 1999 et 2000 et ne faisant plus l'objet de procédure de récupération depuis 2014.

Une provision complémentaire a aussi été dotée afin de se prémunir du risque résultant de l'application du taux réduit de taxation sur l'enfouissement des encombrants non incinérables des recyparcs, soit un montant de 876.058 € correspondant aux années 2018 et 2019 qui n'ont pas encore été définitivement enrôlées.

Les frais de post-gestion du CET d'Hallembaye 1 ont été provisionnés sur base des montants payés annuellement à Uvelia jusque la fin du contrat de mise à disposition des infrastructures (2029).

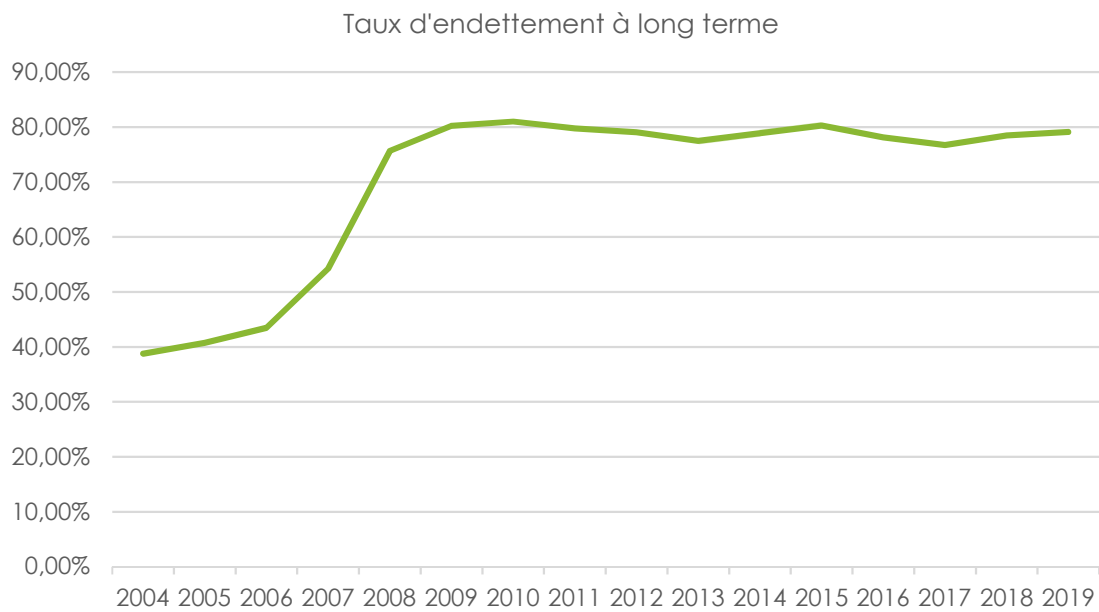
La provision pour réhabilitation et post-gestion du CET d'Hallembaye 2 a été amenée à la valeur de la sûreté constituée pour garantir ces obligations, soit 16.374.304 €.

Le risque lié au litige opposant l'intercommunale à la société Vinci a été revu en fonction du montant total réclamé par le soumissionnaire, soit 5.203.716 €.

Les provisions pour risques et charges se présentent donc comme suit au 31.12.2019:

Description	Solde au 31.12.2018	Dotations	Reprise	Utilisation	Solde au 31.12.2019
Assurance groupe	1.011.492	1.627.777	0	0	2.639.269
Pension légale	528.221	137.375	0	0	665.596
Pensions et obligations similaires	1.539.713	1.765.151	0	0	3.304.865
CET Traitement lixiviats	644.541	158.952	0	-11.468	792.025
CET Dégazage	253.986	124.397	0	-184.122	194.262
CET Installations générales	775.015	209.632	0	-78.427	906.221
DEV Hall compostage Ougrée	14.082		0	0	14.082
RPAC Installations et conteneurs	100.699	452.020	0	-497.438	55.281
DEV Biocentre Jeneffe	0	327.440	0	-327.440	0
UVE	0	7.266.504	0	-3.130.126	4.136.378
Gros entretien et grosses réparations	1.788.323	8.538.945	0	-4.229.019	6.098.249
Propre assureur	3.195.065	0	-3.195.065	0	0
Taxes eaux usées	193.508	0	-193.508	0	0
Taxes enfouissement	0	876.058	0	0	876.058
Réhabilitation Hallembaye 1	1.190.905	5.143.247	0	0	6.334.152
Réhabilitation Hallembaye 2	15.322.636	1.051.667	0	0	16.374.304
Perte CET	5.065.502	0	-5.065.502	0	0
Litiges en cours	2.501.435	2.953.716	0	-71.916	5.383.235
Autres risques et charges	27.469.051	10.024.689	-8.454.075	-71.916	28.967.749
<b>Total</b>	<b>30.797.088</b>	<b>20.328.785</b>	<b>-8.454.075</b>	<b>-4.300.935</b>	<b>38.370.863</b>

Les dettes financières à long terme restent importantes et ont diminué de 6 % par rapport à 2018. Le taux d'endettement à long terme de l'intercommunale reste quant à lui stable.

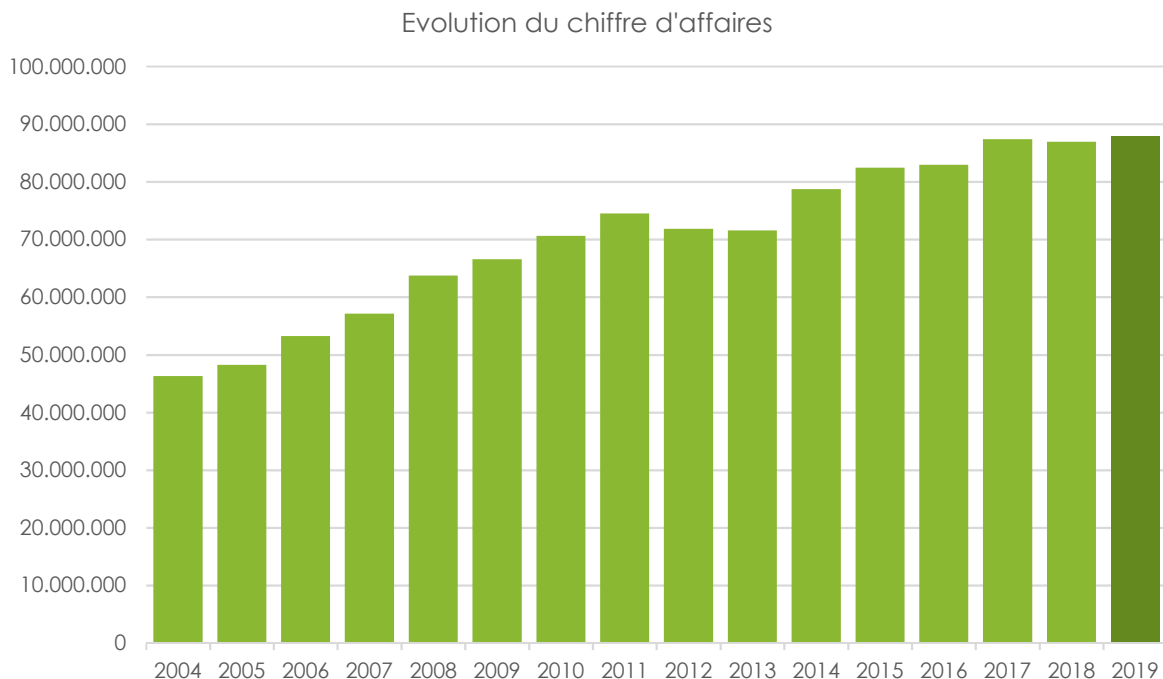


Les dettes à court terme augmentent de 9 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est liée à l'absence de compensation avec Uvelia d'une part et au report du paiement des échéances de décembre 2019 en janvier 2020.

## B. COMPTE DE RESULTATS

Le chiffre d'affaires s'élève à 88.029.167 € en 2019 contre 86.930.978 € en 2018, soit augmentation de 1,3 %.

Cette augmentation provient essentiellement de l'augmentation du gate fee CET eu égard aux bons résultats enregistrés par Uvelia (+1.145.694 €).



Les variations relatives au coût des ventes et prestations seront explicitées dans la partie consacrée aux résultats par secteur d'activité.

Les rémunérations et charges sociales augmentent de 2,9 % pour s'établir à 14.782.405 € en 2019. Cette augmentation est liée à l'indexation des salaires ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'ETP.

Les amortissements diminuent de 15 % par rapport à 2018 essentiellement du fait de la fin de l'amortissement du CET d'Hallembaye en 2018.

Les variations en termes de provisions pour risques et charges sont détaillées dans l'analyse de la rubrique 16 du passif.

Des produits non récurrents ont été enregistrés à concurrence de 2.337.720 €. Il s'agit principalement des pénalités facturées à Strabag (1.917.928 €) et de l'annulation de subsides à rembourser datant du début des années 90 (385.623 €).

Les charges financières sont en diminution de 480.643 € (- 10 %), grâce à la diminution des intérêts payés sur les emprunts.

Les charges fiscales augmentent de 546.293 € consécutivement à l'accroissement des recettes du CET.

La perte de l'exercice est de 12.885.611 € en 2019 contre 15.741.205 € en 2018. Celle-ci est toutefois compensée partiellement par l'intervention du Bep et de l'Aive dans la perte de la société interne (11.648.996 €). Cette perte était prévisible compte tenu du maintien des cotisations.



## C. RESULTATS PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Les résultats de l'intercommunale font l'objet d'une comptabilité analytique par secteur d'activités. Les données financières sont présentées d'une part sous la forme d'un compte de résultats classique et d'autre part sous la forme de montants à financer par les communes affiliées ou les obligataires de reprise. Ce deuxième type de présentation a l'avantage de permettre le calcul et la comparaison des prix de revient.

### 1. Synthèse (compte de résultats)

Secteur	2019	2018	Δ	Δ (%)	Budget	Δ	Δ (%)
Prévention et communication	-507.039	-269.227	-237.812	88%	-232.526	-274.513	118%
Recyparcs	-2.405.746	-1.989.402	-416.344	21%	-5.740.726	3.334.980	-58%
Collecte Pàp DMR-Org	-479.458	-347.964	-131.494	38%	-724.479	245.021	-34%
Collecte Pàp PMC	0	0	0	0%	0	0	0%
Collecte Pàp Papiers-cartons	-653.685	-541.995	-111.691	21%	-607.232	-46.453	8%
Bulles à verres	0	0	0	0%	0	0	0%
DEEE	0	0	0	0%	0	0	0%
Bâches agricoles	-23.481	-30.512	7.030	-23%	0	-23.481	100%
Sacs PMC	0	0	0	0%	0	0	0%
Tri PMC	7.051	0	7.051	100%	0	7.051	100%
Valorisation énergétique	1.493.780	142.773	1.351.007	946%	1.488.765	5.015	0%
CET	420.462	502.959	-82.497	-16%	1.177.448	-756.986	-64%
Traitement déchets verts	-366.041	-877.870	511.830	-58%	-325.035	-41.006	13%
Traitement organiques	1.660.412	22.995	1.637.417	7121%	-527.174	2.187.586	-415%
Frais de structure	-1.155.285	26.250	-1.181.535	-4501%	-118.914	-1.036.371	872%
<b>TOTAL</b>	<b>-2.009.030</b>	<b>-3.361.993</b>	<b>1.352.963</b>	<b>-40%</b>	<b>-5.609.873</b>	<b>3.600.843</b>	<b>-64%</b>

## 2. Synthèse (Prix de revient - €/t)

Secteur	2019	2018	Δ	Δ%	Budget	Δ	Δ%
Prévention et communication	-	-	-	-	-	-	-
Recyparcs	90,26	91,57	-1,31	-1%	99,82	-9,56	-10%
Collecte Pâp OM-Org	169,86	165,53	4,32	3%	171,17	-1,32	-1%
Collecte Pâp PMC	277,02	262,49	14,53	6%	271,49	5,53	2%
Collecte Pâp Papiers-cartons	120,01	111,37	8,64	8%	108,37	11,63	11%
Bulles à verres	73,44	76,18	-2,74	-4%	68,02	5,42	8%
DEEE	161,80	172,36	-10,56	-6%	157,34	4,45	3%
Bâches agricoles	118,27	118,50	-0,23	0%	91,80	26,47	29%
Sacs PMC	-	-	-	-	-	-	-
Tri PMC	208,64	203,18	5,46	3%	208,08	0,56	0%
Valorisation énergétique	80,59	84,71	-4,12	-5%	80,72	-0,12	0%
CET	77,34	114,23	-36,89	-32%	102,37	-25,03	-24%
Traitement déchets verts	41,41	43,44	-2,03	-5%	44,79	-3,38	-8%
Traitement organiques	68,27	57,69	10,58	18%	87,81	-19,54	-22%
Frais de structure	-	-	-	-	-	-	-

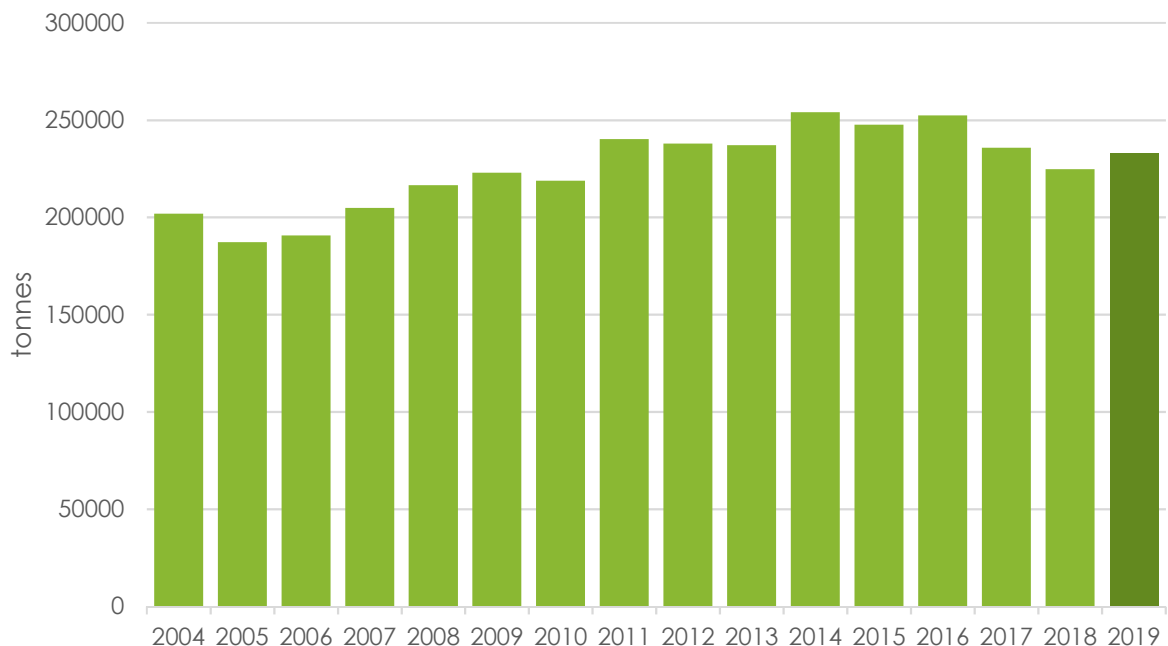
## 3. Prévention et communication

Le secteur prévention et communication présente une perte de 507.039 €. La diminution du résultat par rapport à 2018 s'explique par le maintien des cotisations communales.

## 4. Recyparcs

Les quantités collectées dans les recyparcs ont augmentés par rapport à 2018 (+4 %). On pointera plus particulièrement l'augmentation des déchets verts (+14 %).

Evolution des quantités recyparcs



La ventilation des coûts se présente comme suit :

€/hab.an	2019	2018	Δ	Δ (%)	Budget	Δ	Δ (%)
Transport	7,80	7,83	-0,04	0%	8,52	-0,72	-9%
Traitement	6,53	6,36	0,17	3%	8,29	-1,76	-21%
Structure	6,41	6,10	0,30	5%	7,20	-0,80	-11%
<b>TOTAL</b>	<b>20,73</b>	<b>20,30</b>	<b>0,43</b>	<b>2%</b>	<b>24,01</b>	<b>-3,28</b>	<b>-14%</b>

Les coûts sont relativement stables par rapport à 2018 (+2%).

L'amélioration du résultat par rapport au budget s'explique par éléments suivants :

- une erreur matérielle au niveau de l'estimation budgétaire des frais de personnel (doublons),
- le report d'investissements (aménagement recyparcs,...),
- les quantités collectées qui sont inférieures de 5 % par rapport aux estimations budgétaires.

## 5. Collectes

### DMR-ORGANIQUES

D'un point de vue analytique, le coût de la collecte des OM et des organiques se décompose comme suit :

€/hab.an	2019	2018	Δ	Δ (%)	Budget	Δ	Δ (%)
Collecte	18,14	17,77	0,37	2%	17,91	0,22	1%
Conteneurs	4,19	4,16	0,03	1%	4,59	-0,40	-9%
Sacs PMC	-0,04	-0,24	0,20	-85%	0,09	-0,12	-142%
Frais de suivi	1,72	2,00	-0,28	-14%	1,93	-0,21	-11%
Subvention RW	-0,69	-0,69	0,00	-1%	-0,72	0,03	-4%
<b>TOTAL</b>	<b>23,32</b>	<b>23,00</b>	<b>0,33</b>	<b>1%</b>	<b>23,80</b>	<b>-0,48</b>	<b>-2%</b>

L'augmentation du prix de revient de la collecte DMR-Organiques est limitée (+1 %). Les coûts sont également en dessous des estimations budgétaires.

## OBLIGATIONS DE REPRISE (PMC, P/C, Bulles à verres, DEEE, bâches agricoles, sacs PMC)

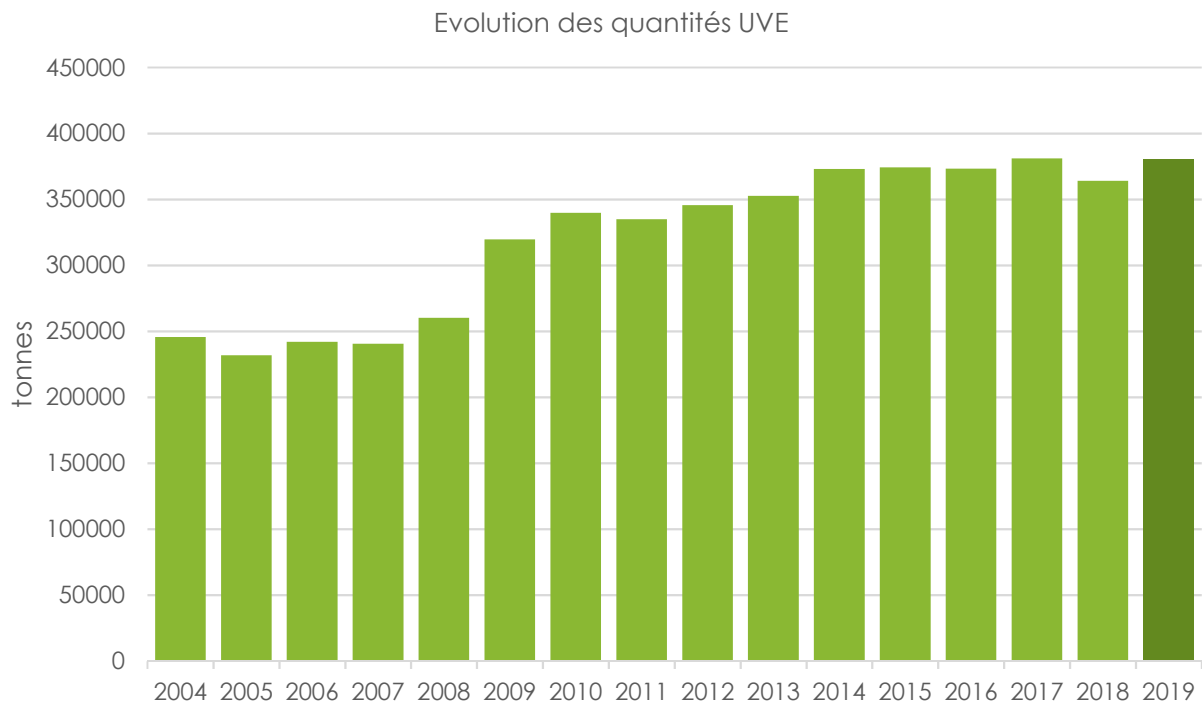
La couverture des frais de collecte et de tri par les organismes responsables des obligations de reprise n'a pas été totale en 2019. Malheureusement la diminution du prix de vente des papiers-cartons conjuguée à l'augmentation des coûts (nouveau marché et passage aux conteneurs pour certaines communes) a de nouveau engendré des pertes.



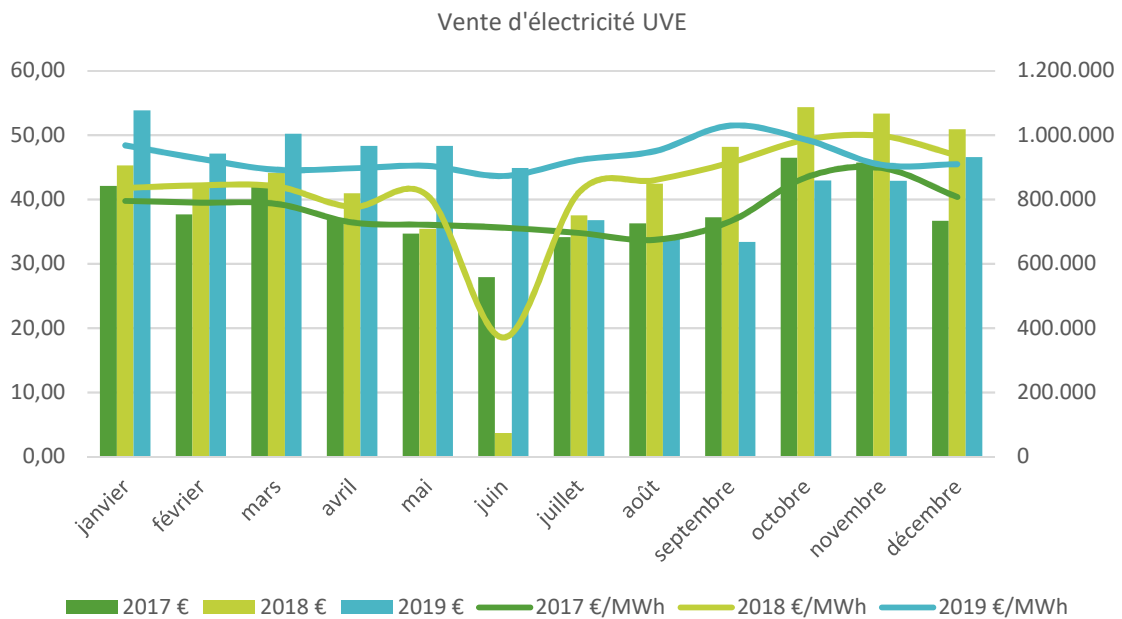
## 6. Traitement

### VALORISATION ENERGETIQUE

Au 31 décembre 2018, 380.362 tonnes ont été traitées dans l'unité de valorisation énergétique de Herstal contre 364.125 tonnes en 2018, soit une augmentation de 4,5 %.



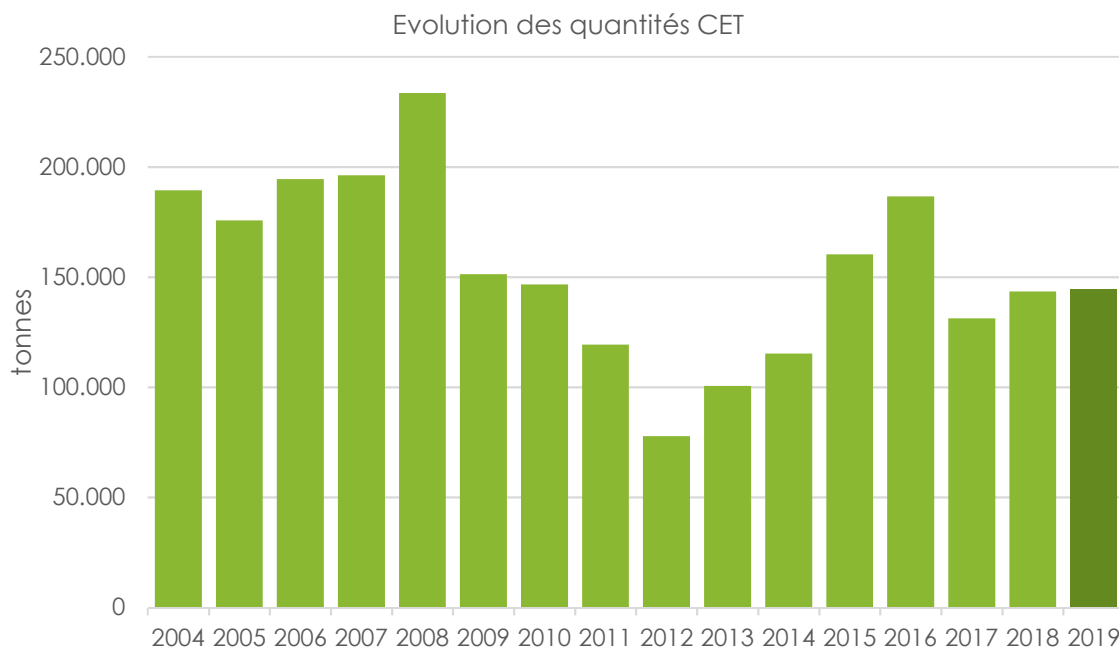
On note une augmentation de la recette électrique en 2019, suite à l'évolution à la hausse du prix de vente de l'électricité: 46,03 €/MWh en 2019 contre 43,45 €/MWh en 2018<sup>1</sup>.



L'augmentation des quantités conjuguée au bon niveau de la recette électrique a permis de diminuer le prix de revient de 84,71 €/t en 2018 à 80,59 €/t en 2019.

### CET

Les quantités enfouies restent importantes (144.483 tonnes contre 143.406 tonnes). Elles sont nettement supérieures au budget (+38 %).



<sup>1</sup> Moyenne pondérée

## DECHETS VERTS

Les quantités entrées<sup>2</sup> sur les différentes plateformes de compostage se montent à 81.701 tonnes contre 68.809 tonnes en 2018.

Même s'il reste négatif, le résultat global du traitement des déchets verts s'est redressé par rapport à 2018. La situation du site de Grâce-Hollogne s'est nettement améliorée grâce à des quantités plus importantes et à la diminution de la charge d'amortissements (la première annuité d'amortissement actée en 2018 ayant été plus important qu'une annuité normale eu égard aux règles d'évaluation appliquées jusque l'année passée<sup>3</sup>.

Sites	2019	2018	Δ	Δ (%)
Lixhe	97.218	108.649	-11.431	-11%
Dison	29.767	22.877	6.891	30%
Grâce-Hollogne	-84.380	-652.416	568.036	-87%
Soumagne	-411.905	-354.031	-57.874	16%
A ventiler	3.259	-2.948	6.207	-211%
<b>Total général</b>	<b>-366.041</b>	<b>-877.870</b>	<b>511.830</b>	<b>-58%</b>

## TRAITEMENT ORGANIQUES

Le résultat des déchets organiques est nettement amélioré et présente un bénéfice important. Celui-ci résulte de l'application des pénalités appliquées au constructeur de l'unité de biométhanisation de Herstal. Bien qu'il soit en augmentation par rapport à 2018, le prix de revient reste inférieur au budget grâce au report des charges d'investissement du site de Herstal.

## 7. Frais de structure

Les frais de structure présentent une perte de 1.155.285 €. Le résultat est fortement impacté par les mouvements sur les provisions pour pensions et obligations similaires et sur les provisions pour litiges en cours.

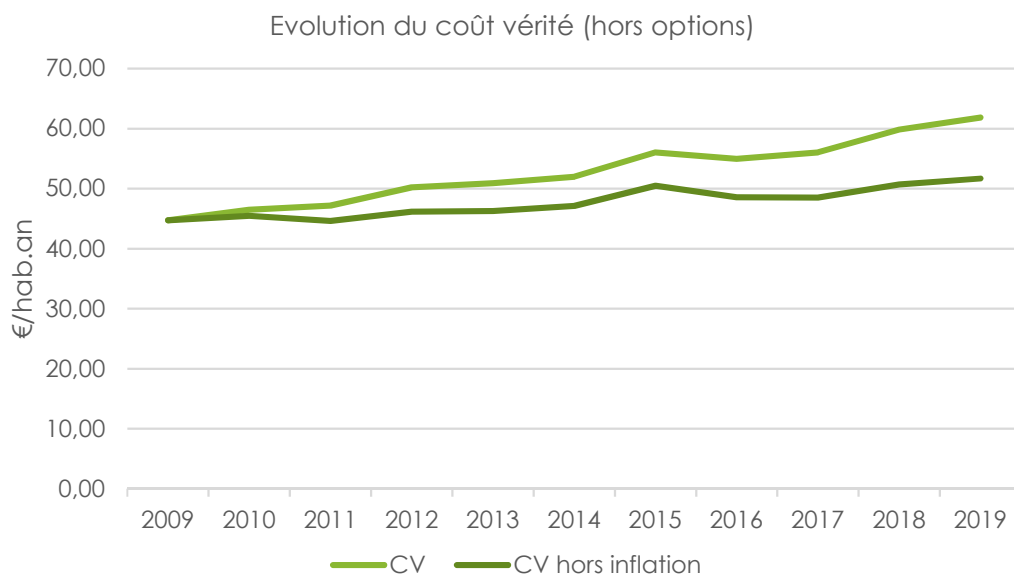
<sup>2</sup> En ce compris les transferts entre les sites.

<sup>3</sup> Proratation en fonction de la date d'acquisition (date de facture).

## D. COUT VERITE

Le coût vérité hors options<sup>4</sup> de l'exercice 2019 se situe en moyenne à 61,86 €/hab.an contre 59,83 €/hab.an en 2018. Il varie toutefois entre 34,80 € et 69,72 € selon les communes. Le coût vérité moyen 2019 se ventile de la manière suivante :

	P.R.	Subsides	Obligations de reprise	A financer
Prévention et communication	1,75	0,75	0,00	1,00
Recyparcs	25,50	4,00	0,77	20,73
Collectes	35,27	0,69	11,26	23,32
OM résiduelles et organiques	24,01	0,69	0,00	23,32
PMC	4,20	0,00	4,20	0,00
Papier/carton	5,16	0,00	5,16	0,00
Verres	1,90	0,00	1,90	0,00
Traitement	14,22	1,46	0,00	12,77
Valorisation énergétique	12,15	1,37	0,00	10,77
Biométhanisation	2,07	0,08	0,00	1,99
Frais de structure	4,09	0,05	0,00	4,04
<b>Total</b>	<b>80,83</b>	<b>6,94</b>	<b>12,03</b>	<b>61,86</b>



<sup>4</sup> Collecte des sapins de Noël, locations de grands conteneurs,...



**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE  
« ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE TRAITEMENT  
DES DECHETS LIEGEOIS »  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la S.C. « ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE TRAITEMENT DES DECHETS LIEGEOIS », la « société », nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 27 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de « la société » durant 1 exercice consécutif.

**Rapport sur les comptes annuels**

***Opinion sans réserve***

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 250.224.651 € et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice à affecter (code 9905) de 13.658.026 €.

A notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

***Fondement de l'opinion sans réserve***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.





### ***Observation***

Nous attirons l'attention sur le fait que la perte d'exercice de 13.658.026 € est réduite, par l'effet de l'intervention contractuelle des partenaires dans l'activité 2019 de l'UVE, à concurrence de 11.648.996 €. Par suite de cette intervention, la perte de l'exercice est de 2.009.030 € et vient diminuer le résultat reporté au passif du bilan à due concurrence. Le résultat reporté au 31 décembre 2019 est bénéficiaire de 1.265.930 €.

### ***Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels***

L'organe d'administration est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration à l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### ***Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut



impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenus et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par ce dernier les concernant ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futures pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevés lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.



## **Autres obligations légales et réglementaires**

### ***Responsabilités de l'organe d'administration***

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés, du Code des sociétés et des Associations et des statuts de la société.

### ***Responsabilités du commissaire***

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés, du Code des sociétés et des Associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### ***Aspects relatifs au rapport de gestion***

A notre avis, à l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés (articles 3 :5 et 3 :6 du Code des Sociétés et des Associations).

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### ***Mention relative au bilan social***

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1<sup>er</sup>, 6<sup>o</sup>/2 du Code des sociétés (article 3 :12 8<sup>o</sup> du Code des sociétés et des associations), traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

### ***Mentions relatives à l'indépendance***

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et sommes restés indépendants vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.



***Autres mentions***

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des Sociétés ou du Code des Sociétés et des Associations.

Bonnelles, le 22 mai 2020

SRL VMD Réviseurs d'entreprises

Commissaire  
Représenté par

Manuel VIEIRA  
Réviseurs d'entreprises

Olivier DEFLANDRE  
Réviseur d'entreprises

## INTRADEL

**Association Intercommunale de Traitement  
des Déchets Liégeois  
Société Coopérative à Responsabilité Limitée  
Association de Communes**

### **RAPPORT SPECIFIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUN 2020**

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Conseil fait rapport spécifique à l'Assemblée générale sur les décisions de prise de participation au capital de sociétés durant l'exercice sous revue.

ECETIA Finances ayant procédé à une réduction symétrique de capital, un remboursement d'une partie de la participation détenue par Intradel au sein du capital de cette société par diminution du pair comptable pour un montant de 41.309,00 € a été effectué en 2019.

La part du capital de Lixhe compost détenue par Uvelia a été rachetée par Intradel dans le cadre de la fusion par absorption de Lixhe compost par Intradel pour un montant de 79.492,17 €, fusion par absorption effective au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La clôture de la liquidation de Soficonstruct a permis l'annulation de cette participation et de la réduction de valeur totale qui avait été actée.

De sorte que, au 31 décembre 2019, les participations détenues par INTRADEL sont inscrites à son bilan pour un montant de **4.358.368,74 €** qui se ventile comme suit :

<b>Sociétés</b>	<b>Parts sociales</b>	<b>% du capital</b>	<b>Montant souscrit</b>	<b>Montant libéré</b>
LIXHE COMPOST SA	30	100,00	2.384.765,00 €	2.384.765,00 €
UVELIA S.A.	700	70,00	350.000,00 €	350.000,00 €
SITEL SCRL	20 000	54,79	495.787,05 €	495.787,05 €
SIDECO SCRL	625	49,02	46.480,04 €	46.480,04 €
RECYLIEGE SA	368	24,84	206.700,00 €	206.700,00 €
RESSOURCERIE	18	20,69	3.600,00 €	3.600,00 €
SOFIE SC-FS	31	20,67	6.200,00 €	6.200,00 €
RECYDEL SA	335	14,90	268.200,00 €	268.200,00 €
COPIDEC SCRL	50	14,29	5.000,00 €	5.000,00 €
TERRANOVA SA	435	12,50	43.500,00 €	43.500,00 €
FILBOIS SCRL	93	12,14	2.508,06 €	2.508,06 €
URBEO INVEST SA	56	9,03	2.800,00 €	2.800,00 €
RECMA	2	2,93	2.756,20 €	2.756,20 €
ECETIA FINANCES SA	423	0,43	60.532,00 €	60.532,00 €
AIDE SCRL	40	0,12	99.200,00 €	99.200,00 €
CILE SCRL	399	0,07	99.750,00 €	99.750,00 €
Créances en numéraire	-	-	280.590,39 €	280.590,39 €
<b>TOTAL</b>			<b>4.358.368,74 €</b>	<b>4.358.368,74 €</b>

<b>40</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N° 0219511295	P.	U.	D.	C 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

DÉNOMINATION: **Intradel**

Forme juridique: **SCRL**

Adresse: **Pre Wigi Port de Herstal**

N°: **1**

Code postal: **4040**

Commune: **Herstal**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Liège, division Liège**

Adresse Internet: <sup>1</sup>

Numéro d'entreprise **0219511295**

DATE **02-01-09** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS (2 décimales)** <sup>2</sup>

approuvés par l'assemblée générale du **25-06-20**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-01-19** au **31-12-19**

Exercice précédent du **01-01-18** au **31-12-18**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ <sup>3</sup> identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: **50** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.1, 6.2.2, 6.2.4, 6.2.5, 6.4.2, 6.5.2, 6.6, 6.8, 6.17, 6.18.2, 6.20, 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15, 16

Signataire  
(nom et qualité)

Signataire  
(nom et qualité)

<sup>1</sup> Mention facultative.

<sup>2</sup> Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

<sup>3</sup> Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES  
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE  
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**DEMEYER WILLY**

RUE DES MOULINS 9, 4020 Wandre, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**DEFRANG VIRGINIE**

AVENUE DE LA CHEVAUCHEE 35, 4121 Neuville-en-Condroz, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**BELTRAN FABIEN**

RUE DE VERVIERS 21, boîte J, 4870 Trooz, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**FOCCROULLE MARC**

RUE REINE ASTRID 47, 4260 Braives, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**FRANSSEN ROGER**

RUE MICHLENWEG 29, 4710 Lontzen, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**GEORIS PIERRE**

LA CORNICHE 38, boîte A, 4130 Esneux, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**IANIERI FRANCO**

RUE P. HENRARD 4, 4040 Herstal, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**KEMPENEERS DORIAN**

CHINEHOTTE 21, 4877 Olne, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**KERSTEENS CHRISTOPHE**

RUE GEORGES TRUFFAUT 31, 4432 Alleur, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

**LEVEQUE NATHALIE**

FOND DE VILLE 14, 4860 Pepinster, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**MULLENDERS MARTIAL**

ALLEE DES TEMPLIERS 27, 4680 Oupeye, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**PEZZETTI MARC**

RUE ROOSEVELT 48, 4620 Fléron, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**ABAD-PERICK MYRIAM**

RUE DE HEUSEUX 24, 4671 Saive, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**DUBOIS GUY**

RUE DE HUY 21, 4317 Faimés, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**HAUREGARD CATHERINE**

ROUTE MILITAIRE 382, 4432 Alleur, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**BROUNS AUDUN**

GRAND ROUTE 21, 4690 Bassenge, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**LENZINI MAURO**

RUE FRANCOIS BOVESSE 31, 4680 Oupeye, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**COLAK ERNUR**

RUE PIERRE ANDRIEN 24, 4602 Cheratte, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**MATTINA FRANCOIS**

RUE DE LA PROVINCE 41, 4100 Seraing, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25



LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

**VMD Réviseurs d'entreprises SRL 0720.918.054**

RUE DE GONHY 38, boîte 5, 4100 Seraing, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B01008

Mandat : 01-01-19- 31-12-21

Représenté par :

1. DEFLANDRE OLIVIER

AVENUE FRANCOIS BOVESSE 100 , 4053 Embourg, Belgique

, Numéro de membre : A02318

**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas \* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise \*\*;
- B. L'établissement des comptes annuels \*\*;
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

<b>COMPTES ANNUELS</b>
------------------------

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	<u>174.457.376,71</u>	<u>175.680.204,31</u>
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.2	21	2.045.812,91	2.317.033,32
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.3	22/27	168.053.195,06	169.043.035,42
Terrains et constructions .....		22	117.473.500,30	128.437.723,17
Installations, machines et outillage .....		23	14.596.922,78	13.826.468,23
Mobilier et matériel roulant .....		24	484.851,78	650.154,13
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26	8.160,00	8.160,00
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27	35.489.760,20	26.120.529,89
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.4 / 6.5.1	28	4.358.368,74	4.320.135,57
Entreprises liées .....	6.15	280/1	3.758.132,09	3.678.639,92
Participations .....		280	3.758.132,09	3.678.639,92
Créances .....		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	6.15	282/3		
Participations .....		282		
Créances .....		283		
Autres immobilisations financières .....		284/8	600.236,65	641.495,65
Actions et parts .....		284	319.646,26	360.955,26
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	280.590,39	280.540,39

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>75.767.274,62</u>	<u>59.379.715,35</u>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	4.136.378,16	3.049.481,96
Stocks .....		30/36	4.136.378,16	3.049.481,96
Approvisionnements .....		30/31	4.136.378,16	3.049.481,96
En-cours de fabrication .....		32		
Produits finis .....		33		
Marchandises .....		34		
Immeubles destinés à la vente .....		35		
Acomptes versés .....		36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	35.399.334,05	29.727.128,33
Créances commerciales .....		40	22.078.265,09	15.898.237,68
Autres créances .....		41	13.321.068,96	13.828.890,65
<b>Placements de trésorerie</b> .....	6.5.1 / 6.6	50/53		
Actions propres .....		50		
Autres placements .....		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	27.409.786,81	17.158.852,06
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.6	490/1	8.821.775,60	9.444.253,00
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	250.224.651,33	235.059.919,66

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	<u>37.931.998,18</u>	<u>40.426.942,36</u>
<b>Capital</b> .....	6.7.1	10	2.184.812,50	2.184.812,50
Capital souscrit .....		100	2.184.812,50	2.184.812,50
Capital non appelé <sup>4</sup> .....		101		
<b>Primes d'émission</b> .....		11		
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12		
<b>Réserves</b> .....		13	32.941.404,20	32.941.404,20
Réserve légale .....		130	1.210.081,25	1.210.081,25
Réserves indisponibles .....		131		
Pour actions propres .....		1310		
Autres .....		1311		
Réserves immunisées .....		132	31.731.322,95	31.731.322,95
Réserves disponibles .....		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)		14	1.265.930,03	3.274.960,11
<b>Subsides en capital</b> .....		15	1.539.851,45	2.025.765,55
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b> <sup>5</sup> .....		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....		16	<u>38.370.863,12</u>	<u>30.797.088,86</u>
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	38.370.863,12	30.797.088,86
Pensions et obligations similaires .....		160	3.304.864,62	1.539.713,21
Charges fiscales .....		161		
Grosses réparations et gros entretien .....		162	6.098.249,43	1.788.323,35
Obligations environnementales .....		163	23.584.514,64	24.967.617,50
Autres risques et charges .....	6.8	164/5	5.383.234,43	2.501.434,80
<b>Impôts différés</b> .....		168		

<sup>4</sup> Montant venant en déduction du capital souscrit.

<sup>5</sup> Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		17/49	<u>173.921.790,03</u>	<u>163.835.888,44</u>
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	6.9	17	109.391.545,16	116.768.535,07
Dettes financières .....		170/4	109.380.966,68	116.757.998,75
Emprunts subordonnés .....		170		
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....		172		
Etablissements de crédit .....		173	109.380.966,68	116.757.998,75
Autres emprunts .....		174		
Dettes commerciales .....		175		
Fournisseurs .....		1750		
Effets à payer .....		1751		
Acomptes reçus sur commandes .....		176	42,16	
Autres dettes .....		178/9	10.536,32	10.536,32
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	6.9	42/48	48.715.773,79	31.871.610,08
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42	11.972.833,32	10.439.500,00
Dettes financières .....		43		
Etablissements de crédit .....		430/8		
Autres emprunts .....		439		
Dettes commerciales .....		44	29.777.643,19	15.018.064,67
Fournisseurs .....		440/4	29.777.643,19	15.018.064,67
Effets à payer .....		441		
Acomptes reçus sur commandes .....		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	6.9	45	4.907.303,23	3.939.070,72
Impôts .....		450/3	2.862.798,24	1.770.189,62
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	2.044.504,99	2.168.881,10
Autres dettes .....		47/48	2.057.994,05	2.474.974,69
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.9	492/3	15.814.471,08	15.195.743,29
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	250.224.651,33	235.059.919,66

**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/76A	113.508.704,11	112.409.817,57
Chiffre d'affaires .....	6.10	70	88.029.166,81	86.930.977,75
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....(+)/(-)		71		
Production immobilisée .....		72		
Autres produits d'exploitation .....	6.10	74	25.473.537,30	25.475.339,82
Produits d'exploitation non récurrents .....	6.12	76A	6.000,00	3.500,00
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/66A	124.625.951,75	123.701.344,71
Approvisionnements et marchandises .....		60	1.081.962,97	2.367.312,53
Achats .....		600/8	2.168.859,17	3.002.286,05
Stocks: réduction (augmentation) .....(+)/(-)		609	-1.086.896,20	-634.973,52
Services et biens divers .....		61	74.382.463,74	76.513.370,37
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	6.10	62	14.782.404,84	14.365.685,42
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	15.141.098,20	17.893.558,69
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		631/4	354.603,45	-10.890,41
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)	6.10	635/8	7.573.774,26	-834.832,61
Autres charges d'exploitation .....	6.10	640/8	11.271.920,07	13.406.441,59
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649		
Charges d'exploitation non récurrentes .....	6.12	66A	37.724,22	699,13
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)/(-)		9901	-11.117.247,64	-11.291.527,14

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b> .....		75/76B	2.854.353,91	873.554,83
Produits financiers récurrents .....		75	522.633,87	873.554,83
Produits des immobilisations financières .....		750	32.759,82	37.985,04
Produits des actifs circulants .....		751	1.944,89	1.833,74
Autres produits financiers .....	6.11	752/9	487.929,16	833.736,05
Produits financiers non récurrents .....	6.12	76B	2.331.720,04	
<b>Charges financières</b> .....	6.11	65/66B	4.181.736,63	4.656.129,82
Charges financières récurrentes .....		65	4.175.486,63	4.656.129,82
Charges des dettes .....		650	4.082.445,68	4.552.704,02
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		651	-421.137,05	
Autres charges financières .....		652/9	514.178,00	103.425,80
Charges financières non récurrentes .....	6.12	66B	6.250,00	
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)		9903	-12.444.630,36	-15.074.102,13
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)	6.13	67/77	1.213.395,74	667.102,49
Impôts .....		670/3	1.288.270,14	667.102,49
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales .....		77	74.874,40	
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)		9904	-13.658.026,10	-15.741.204,62
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)		9905	-13.658.026,10	-15.741.204,62



**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	-10.383.065,99	-9.104.251,69
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	-13.658.026,10	-15.741.204,62
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	3.274.960,11	6.636.952,93
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2		
sur le capital et les primes d'émission .....	791		
sur les réserves .....	792		
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2		
au capital et aux primes d'émission .....	691		
à la réserve légale .....	6920		
aux autres réserves .....	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	1.265.930,03	3.274.960,11
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794	11.648.996,02	12.379.211,80
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/7		
Rémunération du capital .....	694		
Administrateurs ou gérants .....	695		
Employés .....	696		
Autres allocataires .....	697		

**ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

**FRAIS DE DÉVELOPPEMENT**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8051P	xxxxxxxxxxxxxxx	16.789.071,91
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8021		
Cessions et désaffectations .....	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8041	249.519,28	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8051	17.038.591,19	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8121P	xxxxxxxxxxxxxxx	14.629.324,60
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8071	468.310,85	
Repris .....	8081		
Acquis de tiers .....	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8111		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8121	15.097.635,45	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	81311	<u>1.940.955,74</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.116.548,29
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8022		
Cessions et désaffectations .....	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8042		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8052	1.116.548,29	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....			
	8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	959.262,28
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8072	52.428,84	
Repris .....	8082		
Acquis de tiers .....	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8112		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8122	1.011.691,12	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	211	<u>104.857,17</u>	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	384.041.773,40
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8161	4.000,00	
Cessions et désaffectations .....	8171	1.200,00	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8181	1.157.695,41	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8191	385.202.268,81	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8211		
Acquises de tiers .....	8221		
Annulées .....	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8241		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8251		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	255.604.050,23
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8271	12.124.718,28	
Repris .....	8281		
Acquises de tiers .....	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8301		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8311		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8321	267.728.768,51	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(22)	117.473.500,30	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	40.282.120,45
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8162	2.941.999,49	
Cessions et désaffectations .....	8172	642.613,06	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8182	56.873,27	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192	42.638.380,15	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	4.721,85
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8212		
Acquises de tiers .....	8222		
Annulées .....	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252	4.721,85	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	26.460.374,07
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8272	2.226.340,43	
Repris .....	8282		
Acquises de tiers .....	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8302	640.535,28	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8312		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322	28.046.179,22	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(23)	<u>14.596.922,78</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.570.751,33
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8163	103.997,45	
Cessions et désaffectations .....	8173	73.996,00	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193	2.600.752,78	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	4.770,26
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8213		
Acquises de tiers .....	8223		
Annulées .....	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253	4.770,26	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.925.367,46
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8273	269.299,80	
Repris .....	8283		
Acquis de tiers .....	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8303	73.996,00	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323	2.120.671,26	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(24)	<u>484.851,78</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8194P	xxxxxxxxxxxxxxxx	108.508,94
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8164		
Cessions et désaffectations .....	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8184		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8194	108.508,94	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8254P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8214		
Acquises de tiers .....	8224		
Annulées .....	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8244		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8254		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8324P	xxxxxxxxxxxxxxxx	108.508,94
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8274		
Repris .....	8284		
Acquis de tiers .....	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8314		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8324	108.508,94	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(25)	<hr/>	
<b>Dont</b>			
<b>Terrains et constructions</b> .....	250		
<b>Installations, machines et outillage</b> .....	251		
<b>Mobilier et matériel roulant</b> .....	252		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	8.160,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8165		
Cessions et désaffectations .....	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8185		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195	8.160,00	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8215		
Acquises de tiers .....	8225		
Annulées .....	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8245		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8275		
Repris .....	8285		
Acquis de tiers .....	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8315		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(26)	<u>8.160,00</u>	



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	26.120.529,89
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8166	10.833.318,27	
Cessions et désaffectations .....	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8186	-1.464.087,96	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8196	35.489.760,20	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8216		
Acquises de tiers .....	8226		
Annulées .....	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8246		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8256		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8276		
Repris .....	8286		
Acquis de tiers .....	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8316		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8326		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(27)	<u>35.489.760,20</u>	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8391P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.678.639,92
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8361	79.492,17	
Cessions et retraits .....	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8391	3.758.132,09	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8451P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8411		
Acquises de tiers .....	8421		
Annulées .....	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8521P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8471	6.250,00	
Reprises .....	8481	6.250,00	
Acquises de tiers .....	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8551P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice .....(+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8551		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(280)	<u>3.758.132,09</u>	
<b>ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	281P	<u>xxxxxxxxxxxxxxx</u>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8581		
Remboursements .....	8591		
Réductions de valeur actées .....	8601		
Réductions de valeur reprises .....	8611		
Différences de change .....(+)/(-)	8621		
Autres .....(+)/(-)	8631		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(281)	<u>                    </u>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8651	<u>                    </u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	367.205,26
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8363		
Cessions et retraits .....	8373	41.309,00	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8393	325.896,26	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8413		
Acquises de tiers .....	8423		
Annulées .....	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice .....	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	6.250,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8473		
Reprises .....	8483		
Acquises de tiers .....	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8523	6.250,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice .....(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8553		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(284)	<u>319.646,26</u>	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	285/8P	<u>xxxxxxxxxxxxxxxx</u>	<u>280.540,39</u>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8583	50,00	
Remboursements .....	8593		
Réductions de valeur actées .....	8603		
Réductions de valeur reprises .....	8613		
Différences de change .....(+)/(-)	8623		
Autres .....(+)/(-)	8633		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(285/8)	<u>280.590,39</u>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8653		

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+ ) of (-)
<b>RECYDEL SA</b> RUE WERIHET 72 4020 Liège 2 Belgique 0475.885.265	PARTS SOCIALES	335	14,90	0,00	31/12/2019	EUR	6.851.553	680.473
<b>SOFIE SCRL/FS</b> RUE DU TERIS 45 4100 Seraing Belgique 0476.625.633	PARTS SOCIALES	31	20,67	0,00	31/12/2019	EUR	767.525	-44.595
<b>SIDECO SCRL</b> PORT DE HERSTAL PRE WIGI 4040 Herstal Belgique 0447.269.374	PARTS SOCIALES	625	49,02	0,00	31/12/2019	EUR	1.825.980	54.417
<b>RECYLIEGE SA</b> GALERIE DE LA SAUVENIERE 5 4000 Liège 1 Belgique 0455.473.297	PARTS SOCIALES	368	24,84	0,00	31/12/2018	EUR	1.872.569	8.553
<b>SITEL SCRL</b> PORT DE HERSTAL PRE WIGI 4040 Herstal Belgique 0465.964.343	PARTS SOCIALES	20.000	54,79	0,00	31/12/2019	EUR	1.645.845	-485.446
<b>TERRANOVA SA</b> AVENUE DE L'INDEPENDANCE 83 4020 Liège 2 Belgique 0872.242.806	PARTS SOCIALES	435	12,50	0,00	31/12/2018	EUR	1.911.175	213.342
<b>UVELIA SA</b> PORT DE HERSTAL PRE WIGI 30 4040 Herstal Belgique 0811.442.711	PARTS SOCIALES	700	70,00	0,00	31/12/2019	EUR	635.059	13.921

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-)
<b>FILBOIS (LA FILIERE BOIS) SCRL/FS</b> RUE DE L ENVIRONNEMENT 10 4100 Seraing Belgique 0466.767.958	PARTS SOCIALES	93	12,14	0,00	31/12/2018	EUR	3.163.014	165.719
<b>COPIDEC SCRL</b> RUE DE LA LACHE 4 5150 Floreffe Belgique 0541.505.963	PARTS SOCIALES	50	14,29	0,00	31/12/2018	EUR	35.896	686
<b>RESSOURCERIE OU PAYS DE LIEGE SCRL/FS</b> CHAUSSEE VERTE 25/3 4460 Grâce-Hollogne Belgique 0830.121.842	PARTS SOCIALE	18	20,69	0,00	31/12/2019	EUR	681.899	42.511
<b>LIXHE COMPOST SA</b> PRE WIGY 20 4040 Herstal Belgique 0847.747.039	PARTS SOCIALE	30	100,00	0,00	31/12/2019	EUR	1.936.883	-8.302
<b>URBEO INVEST SA</b> Place Jean Jaurès 1 4040 Herstal Belgique 0835.944.317	PARTS SOCIALES	56	9,03	0,00	31/12/2019	EUR	107.202	-9.351

**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**ETAT DU CAPITAL**

**Capital social**

Capital souscrit au terme de l'exercice .....  
 Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXX	2.184.812,50
(100)	2.184.812,50	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital  
 Catégories d'actions

Ordinaires .....  
 Actions nominatives .....  
 Actions dématérialisées .....

Codes	Montants	Nombre d'actions
	2.184.812,50	174.785
8702	XXXXXXXXXXXXXX	174.785
8703	XXXXXXXXXXXXXX	

**Capital non libéré**

Capital non appelé .....  
 Capital appelé, non versé .....  
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXX	

**Actions propres**

Détenues par la société elle-même  
 Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....  
 Détenues par ses filiales  
 Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....

**Engagement d'émission d'actions**

Suite à l'exercice de droits de conversion  
 Montant des emprunts convertibles en cours .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....  
 Suite à l'exercice de droits de souscription  
 Nombre de droits de souscription en circulation .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

**Capital autorisé non souscrit**

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

**Parts non représentatives du capital**

Répartition

Nombre de parts .....

Nombre de voix qui y sont attachées .....

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même .....

Nombre de parts détenues par les filiales .....

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES**

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 et art. 632 §2, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

**Structure de l'actionariat**

Nom associés	Nbre parts	K souscrits
Communes	9.571	119.637,50 €
Province de Liège	8.000	100.000,00 €
Région Wallonne	141.212	1.765.150,00 €
ECETIA Intercommunle SCRL	2	25,00 €
Aide	8.000	100.000,00 €
Cille	8.000	100.000,00 €



## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

## VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

## Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8801	11.972.833,32
Emprunts subordonnés .....	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8831	
Etablissements de crédit .....	8841	11.972.833,32
Autres emprunts .....	8851	
Dettes commerciales .....	8861	
Fournisseurs .....	8871	
Effets à payer .....	8881	
Acomptes reçus sur commandes .....	8891	
Autres dettes .....	8901	
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....</b>	<b>(42)</b>	<b>11.972.833,32</b>

## Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières .....	8802	57.147.633,28
Emprunts subordonnés .....	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8832	
Etablissements de crédit .....	8842	57.147.633,28
Autres emprunts .....	8852	
Dettes commerciales .....	8862	
Fournisseurs .....	8872	
Effets à payer .....	8882	
Acomptes reçus sur commandes .....	8892	42,16
Autres dettes .....	8902	10.536,32
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir .....</b>	<b>8912</b>	<b>57.158.211,76</b>

## Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières .....	8803	52.233.333,40
Emprunts subordonnés .....	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8833	
Etablissements de crédit .....	8843	52.233.333,40
Autres emprunts .....	8853	
Dettes commerciales .....	8863	
Fournisseurs .....	8873	
Effets à payer .....	8883	
Acomptes reçus sur commandes .....	8893	
Autres emprunts .....	8903	
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir .....</b>	<b>8913</b>	<b>52.233.333,40</b>

**DETTES GARANTIES** (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8921	97.466.642,05
Emprunts subordonnés .....	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8951	
Etablissements de crédit .....	8961	97.466.642,05
Autres emprunts .....	8971	
Dettes commerciales .....	8981	
Fournisseurs .....	8991	
Effets à payer .....	9001	
Acomptes reçus sur commandes .....	9011	
Dettes salariales et sociales .....	9021	
Autres dettes .....	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b> .....	9061	97.466.642,05

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières .....	8922	
Emprunts subordonnés .....	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8952	
Etablissements de crédit .....	8962	
Autres emprunts .....	8972	
Dettes commerciales .....	8982	
Fournisseurs .....	8992	
Effets à payer .....	9002	
Acomptes reçus sur commandes .....	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	
Impôts .....	9032	
Rémunérations et charges sociales .....	9042	
Autres dettes .....	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise</b> .....	9062	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues .....	9072	
Dettes fiscales non échues .....	9073	2.862.798,24
Dettes fiscales estimées .....	450	
<b>Rémunérations et charges sociales</b> (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale .....	9076	
Autres dettes salariales et sociales .....	9077	2.044.504,99

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Intérêts dûs sur emprunt - cai

Service minimum

Subsides

Divers

Exercice	
	1.791.513,77
	11.297.593,39
	2.708.160,26
	17.203,66

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION****PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

**Autres produits d'exploitation**

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics .....

**CHARGES D'EXPLOITATION****Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture .....

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein .....

Nombre d'heures effectivement prestées .....

**Frais de personnel**

Rémunérations et avantages sociaux directs .....

Cotisations patronales d'assurances sociales .....

Primes patronales pour assurances extralégales .....

Autres frais de personnel .....

Pensions de retraite et de survie .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
740	8.057.796,00	8.126.241,49
9086	285	275
9087	278,3	277,7
9088	305.031	410.376
620	11.237.118,83	10.918.783,51
621	1.903.489,12	1.943.045,79
622		
623	1.609.751,44	1.472.597,65
624	32.045,45	31.258,47

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises) ..... (+)/(-)	635	1.765.151,41	-423.009,00
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées .....	9110		
Reprises .....	9111		
Sur créances commerciales			
Actées .....	9112	354.603,45	14,00
Reprises .....	9113		10.904,41
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions .....	9115	20.328.784,69	8.454.227,78
Utilisations et reprises .....	9116	12.755.010,43	9.289.060,39
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation .....	640	10.496.239,08	12.024.327,81
Autres .....	641/8	775.680,99	1.382.113,78
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein .....	9097	13,0	14,7
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	42.215	29.010
Frais pour l'entreprise .....	617	753.131,89	607.125,99

**RÉSULTATS FINANCIERS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS</b>			
<b>Autres produits financiers</b>			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital .....	9125	485.914,10	824.835,16
Subsides en intérêts .....	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Intérêts de retard		2.015,06	8.900,89
<b>CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES</b>			
<b>Amortissement des frais d'émission d'emprunts .....</b>			
	6501		
<b>Intérêts portés à l'actif .....</b>	6503	1.429,23	54,42
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>			
Actées .....	6510		
Reprises .....	6511	421.137,05	
<b>Autres charges financières</b>			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances .....	653		
<b>Provisions à caractère financier</b>			
Dotations .....	6560		
Utilisations et reprises .....	6561		
<b>Ventilation des autres charges financières</b>			
COMMISSION SUR GARANTIE ET CAUTIONNEMENT		63.032,53	52.266,27
AMENDES ET PENALITES		16.166,59	42.975,10
DIVERS FRAIS FINANCIERS		13.841,83	8.184,43

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b> .....	76	2.337.720,04	3.500,00
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b> .....	(76A)	6.000,00	3.500,00
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels .....	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	7630	6.000,00	3.500,00
Autres produits d'exploitation non récurrents .....	764/8		
<b>Produits financiers non récurrents</b> .....	(76B)	2.331.720,04	
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....	761	6.250,00	
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels .....	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières .....	7631		
Autres produits financiers non récurrents .....	769	2.325.470,04	
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b> .....	66	43.974,22	699,13
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b> .....	(66A)	37.724,22	699,13
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) .....	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	6630	1.724,22	
Autres charges d'exploitation non récurrentes .....	664/7	36.000,00	699,13
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b> .....	(66B)	6.250,00	
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....	661	6.250,00	
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) .....	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières .....	6631		
Autres charges financières non récurrentes .....	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	6691		

**IMPÔTS ET TAXES****IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

<b>Impôts sur le résultat de l'exercice</b> .....	9134	1.288.270,14
Impôts et précomptes dus ou versés .....	9135	1.288.270,14
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif .....	9136	
Suppléments d'impôts estimés .....	9137	
<b>Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs</b> .....	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés .....	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés .....	9140	

Codes	Exercice
9134	1.288.270,14
9135	1.288.270,14
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

**Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé****Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**

Exercice

**Sources de latences fiscales**

Latences actives	9141
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs .....	9142
Latences passives .....	9144
Ventilation des latences passives	

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles) .....	9145	3.472.967,09	3.698.498,96
Par l'entreprise .....	9146	6.107.754,53	5.933.159,79

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel .....	9147	2.389.418,41	2.240.217,87
Précompte mobilier .....	9148		

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	3.472.967,09	3.698.498,96
9146	6.107.754,53	5.933.159,79
9147	2.389.418,41	2.240.217,87
9148		



**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS .....**

**Dont**

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise .....
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise .....
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise .....

**GARANTIES RÉELLES**

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés .....
  - Montant de l'inscription .....
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription .....
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés .....
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause .....

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés .....
  - Montant de l'inscription .....
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription .....
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés .....
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause .....

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS**

**MARCHÉ À TERME**

- Marchandises achetées (à recevoir) .....
- Marchandises vendues (à livrer) .....
- Devises achetées (à recevoir) .....
- Devises vendues (à livrer) .....

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

Exercice

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

- CET HALLEMBAYE
- CET ROSSART (CLASSE 3)
- CENTRE DE RECYCLAGE DES INERTES DU ROSSART
- CENTRE DE COMPOSTAGE DE SOUMAGNE
- CENTRE DE TRANSFERT DEEE DE JENEFFE
- CENTRE DE TRANSFERT DEEE DE JENEFFE
- CENTRE DE COMPOSTAGE DE JENEFFE
- UNITE DE BIOMETHANISATION DE HERSTAL
- CENTRE DE COMPOSTAGE DE LIXHE
- STOCKAGE TEMPORAIRE CET HALLEMBAYE

Exercice
16.374.304,00
2.533.345,00
665,00
118.989,00
151.215,00
164.535,00
250.000,00
102.000,00
375.000,00
2.600.000,00

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME**

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées .....

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

**A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société**

Le lot 3 du marché d'emprunt destiné à la constitution de la nouvelle unité de valorisation énergétique est financé à taux flottants. Une couverture de taux de type COLLAR a été souscrite auprès d'ING. Cette couverture consiste en un achat d'un CAP (4,62%) combinée à la vente d'un FLOOR (4,46%). Une ouverture de crédit de 15.000.000 € maximum nous a été accordée par ING dans le cadre de ce contrat de couverture de taux.

Exercice
15.000.000,00

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES  
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(280/1)	3.758.132,09	3.678.639,92
Participations .....	(280)	3.758.132,09	3.678.639,92
Créances subordonnées .....	9271		
Autres créances .....	9281		
<b>Créances</b> .....	9291	10.088.849,79	1.221.539,23
A plus d'un an .....	9301		
A un an au plus .....	9311	10.088.849,79	1.221.539,23
<b>Placements de trésorerie</b> .....	9321		
Actions .....	9331		
Créances .....	9341		
<b>Dettes</b> .....	9351	13.356.185,00	5.445.068,50
A plus d'un an .....	9361		
A un an au plus .....	9371	13.356.185,00	5.445.068,50
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées .....	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières .....	9421		
Produits des actifs circulants .....	9431		
Autres produits financiers .....	9441		
Charges des dettes .....	9461		
Autres charges financières .....	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées .....	9481		
Moins-values réalisées .....	9491		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	9253		
Participations .....	9263		
Créances subordonnées .....	9273		
Autres créances .....	9283		
<b>Créances</b> .....	9293		
A plus d'un an .....	9303		
A un an au plus .....	9313		
<b>Dettes</b> .....	9353		
A plus d'un an .....	9363		
A un an au plus .....	9373		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées .....	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9393		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9403		
<b>AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	9252		
Participations .....	9262		
Créances subordonnées .....	9272		
Autres créances .....	9282		
<b>Créances</b> .....	9292		
A plus d'un an .....	9302		
A un an au plus .....	9312		
<b>Dettes</b> .....	9352		
A plus d'un an .....	9362		
A un an au plus .....	9372		

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées** .....

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur** .....

**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur** .....

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants .....

Aux anciens administrateurs et anciens gérants .....

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Emoluments du (des) commissaire(s)** .....

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

Codes	Exercice
9505	17.925,00
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

**DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS****INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion \*

~~L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s) \*~~

~~L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés \*~~

~~L'entreprise ne possède que des entreprises filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable? (article 110 du Code des sociétés)~~

~~L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation \*~~

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation \*\*:

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus \*\*:

---

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### I. Taux d'amortissements

A dater du 01/01/2003, il est fait application de la règle du prorata temporis.

\* Le seuil de comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles s'élève à 1.000,00 €

\* La première annuité d'amortissement est proratisée en fonction de la date de mise en service du bien concerné

Cette proratisation est faite en jours.

	Taux d'amortissements	Méthode
1) Frais d'étude	s/5ans (20%)	linéaire
-Hallembaye 2	s/5ans (20%)	linéaire
-T.D.F.	s/15ans (6,67%)	linéaire
-UVE	s/20 ans (5%)	linéaire
2) Brevets, Concessions, licences	s/5ans (20%)	linéaire
3) Droit de sous-superficie	s/20ans (5%)	linéaire
4) Constructions		
Génie Civil	s/20ans (5%) linéaire	
Electromécanique	s/15ans (6,67%) linéaire	
Hallembaye 1	s/6ans (15,67%) linéaire	
T.D.F.	s/15ans (6,67%) linéaire	
Biométhanisation	s/7ans (14,29%) linéaire	
	s/10ans (10%) linéaire	
	s/15ans (6,67%) linéaire	
	s/20ans (5%) linéaire	
Hall de stockage	s/30ans (3,33%) linéaire	
5) Jeux Pédagogique	s/5ans (20%)	linéaire
6) Installations Générales	s/5ans (20%)	linéaire
7) Broyeur	s/5ans (20%)	linéaire
8) Matériel/Outillage	s/5ans (20%)	linéaire
9) Barges	s/15ans (20%)	linéaire
10) Conteneurs	s/15ans (6,67%)	linéaire

Le passage de 10 à 15 ans a entraîné une diminution des amortissements pour ces immobilises de l'ordre de 145.748 eur



## RÈGLES D'ÉVALUATION

### 11) Bulles à verres

- neuves s/7ans (14,29%) linéaire
- Occasions s/5 ans (20%) linéaire

### 12) Bulles à huiles (occasions) s/3ans (33,33%) linéaire

### 13) Matériel Informatique

- avant 2000 s/5ans (20%) linéaire
- après 2000 s/3ans (33,33%) linéaire

### 14) Conteneurs Recyparcs s/5ans (20%) linéaire

### 15) Mobilier s/5ans (20%) linéaire

### 16) Matériel Roulant

- Neuf s/5ans (20%) linéaire
- Occasion s/3ans (33,33%) linéaire

## II. CREANCES DOUTEUSES

En cas de non paiement du client :

- 1) pour cause de faillite : on pratique 100% de réduction de valeur
- 2) après 180 jours (6mois) : on pratique 50% de réduction de valeur
- 3) après 365 jours (1 an) : on pratique 100% de réduction de valeur

## III. STOCK

Le Stock de pièces de rechange (usine et cet) est porté à l'actif au prix moyen pondéré.

Le Stock fait l'objet d'une réduction de valeur lorsque la valeur estimée de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.

Le Stock de sacs PMC 60l et 120l, les sacs OM 30l et 60l, ainsi que les fûts à compost ne font pas l'objet d'une valorisation compte tenu de leur faible importance.

## IV. PROVISIONS

### IV.A. Pensions et obligations similaires

" Pension légale: provision constituée pour le sous-financement des pensions légales - taux d'actualisation revu annuellement en fonction des conditions du marché.

" Assurance groupe: provision constituée pour le sous-financement de la police d'assurance "but à atteindre" - taux d'actualisation revu annuellement en fonction des conditions du marché - Méthode PUC.

### IV.B. Gros entretiens et grosses réparations

" UVE : provision constituée pour les gros entretiens et les grosses réparations de l'unité de valorisation énergétique

" CET : provision constituée pour les gros entretiens et les grosses réparations du centre d'enfouissement technique d'Hallembaye

" JENEFFE : provision constituée pour les gros entretiens et les grosses réparations du biocentre de Jeneffe

" RECYPARCS : provision constituée pour les gros entretiens et les grosses réparations du réseau de recyparcs

Les dotations aux provisions pour l'UVE, le CET et les recyparcs sont constituées suivant les prescriptions de l'article 7 de l'AGW du 13 décembre 2007 relatif au financement des installations de gestion des déchets.

### IV.C. Autres risques et charges

## RÈGLES D'ÉVALUATION

- " Contrat déficitaire (onerous contract) : provision visant à couvrir la répartition des pertes réalisées dans le cadre de l'exploitation du CET d'Hallembaye. Cette provision est actualisée sur base d'un taux revu annuellement en fonction des conditions du marché.
- " Réhabilitation : provision de réhabilitation du CET d'Hallembaye 2 de 2,18 €/t sur les tonnages enfouis.
- " Pécule de vacances : provision pour pécule de vacances de 18,8% sur la masse salariale ouvriers et employés.

### V. Société interne

L'intervention des associés dans la perte concerne uniquement la société interne mise en place en 2008 dans le cadre du décloisonnement entre les intercommunales. Cette intervention consiste en la prise en charge de la quote-part des pertes nettes (produits -charges) de chaque associé.

### VI. Taxes régionales

Compte tenu de leur montant relativement faible, les taxes sur les eaux usées font l'objet d'un enregistrement dans les comptes de charges en contrepartie du compte 49200000 Charges à imputer.

Au niveau des taxes sur la valorisation énergétique et la mise en CET, une dette fiscale est enregistrée dans la rubrique Dettes fiscales (45) à hauteur des acomptes versés, ceux-ci étant calculé sur base du formulaire de déclaration trimestrielle à la taxe.

### VII. Subsidés et subventions

Les subsidés en capital sont enregistrés au moment de la promesse ferme de subsidiation au crédit de la rubrique Subsidés en capital (15) par le débit du compte 41500000 Subsidés à recevoir. Ils font l'objet d'une réduction échelonnée, par imputation à la rubrique Autres produits financiers du compte de résultats (752/9), au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

Les subsidés sur les infrastructures qui sont liquidés sous la forme de tranche annuelle sont enregistrés au crédit de la rubrique Autres produits d'exploitation (74) par le crédit du compte 49100000 Produits acquis si la déclaration de créance n'a pas encore été envoyée au pouvoir subsidiant ou du compte 41510000 Subventions à recevoir lorsque la déclaration de créance a été envoyée.

Les subsidés sur les infrastructures qui sont liquidés par tranches annuelles sont enregistrés au crédit du compte 74072000 Subvention ORWD Infrastructures par le crédit du compte 49100000 Produits acquis si la déclaration de créance n'a pas encore été envoyée au pouvoir subsidiant ou du compte 41510000 Subventions à recevoir lorsque la déclaration de créance a été envoyée.

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

**ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES****TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein .....	1001	258,2	207,2	51,0
Temps partiel .....	1002	26,2	19,4	6,8
Total en équivalents temps plein (ETP) .....	1003	278,3	221,9	56,4
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein .....	1011	284.064	227.715	56.349
Temps partiel .....	1012	20.967	15.089	5.878
Total .....	1013	305.031	242.804	62.227
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein .....	1021	13.666.940,70	10.537.734,86	3.129.205,84
Temps partiel .....	1022	1.083.418,69	720.052,69	363.366,00
Total .....	1023	14.750.359,39	11.257.787,55	3.492.571,84
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire .....</b>	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP .....	1003	277,7	225,1	52,6
Nombre d'heures effectivement prestées .....	1013	410.376	331.676	78.700
Frais de personnel .....	1023	14.334.426,95	10.940.339,08	3.394.087,87
Montant des avantages accordés en sus du salaire .....	1033	444.786,00	361.223,00	83.563,00

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b> .....	105	265	25	284,4
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110	240	25	259,4
Contrat à durée déterminée .....	111	6		6,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112			
Contrat de remplacement .....	113	19		19,0
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120	209	18	222,8
de niveau primaire .....	1200	80	7	85,3
de niveau secondaire .....	1201	106	9	113,2
de niveau supérieur non universitaire .....	1202	11	2	12,3
de niveau universitaire .....	1203	12		12,0
Femmes .....	121	56	7	61,6
de niveau primaire .....	1210	3	2	4,6
de niveau secondaire .....	1211	21	3	23,4
de niveau supérieur non universitaire .....	1212	25	2	26,6
de niveau universitaire .....	1213	7		7,0
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130			
Employés .....	134	91	9	97,9
Ouvriers .....	132	174	16	186,5
Autres .....	133			

**PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées .....	150	13,0	
Nombre d'heures effectivement prestées .....	151	42.215	
Frais pour l'entreprise .....	152	753.131,89	

## TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice</b>	205	95		95,0
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	210	25		25,0
Contrat à durée déterminée .....	211	8		8,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	212			
Contrat de remplacement .....	213	62		62,0

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice .....</b>	305	77	2	78,6
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	310	23	2	24,6
Contrat à durée déterminée .....	311	11		11,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	312			
Contrat de remplacement .....	313	43		43,0
<b>Par motif de fin de contrat</b>				
Pension .....	340	2		2,0
Chômage avec complément d'entreprise .....	341			
Licenciement .....	342	4		4,0
Autre motif .....	343	71	2	72,6
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants .....	350			

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....  
 Nombre d'heures de formation suivies .....  
 Coût net pour l'entreprise .....  
     dont coût brut directement lié aux formations .....  
     dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....  
     dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .....

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....  
 Nombre d'heures de formation suivies .....  
 Coût net pour l'entreprise .....

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....  
 Nombre d'heures de formation suivies .....  
 Coût net pour l'entreprise .....

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

**RAPPORT DE RÉMUNÉRATION**

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 100, §1, 6°/3 du Code des sociétés)

ABBAD-PERRICK Myriam	4.907,28 €
BELTRAN Fabien	2.346,96 €
CARTILIER Benoît	1.280,16 €
CCIAK ERINUH	2.346,96 €
CULOT FABIAN	1.066,80 €
DROUGUET Marc	1.066,80 €
DUBOIS Guy	2.987,04 €
FOCCROULLE Marc	5.547,36 €
FRANSSEN Roger	2.346,96 €
GEORIS Pierre	2.560,32 €
IANIERI FRANCO	2.133,60 €
KRSTIENS Christophe	2.987,04 €
LEFEBVRE Jean-Louis	1.493,52 €
LENZINI Mauro	3.840,48 €
MULLENDERS Martial	2.560,32 €
NYSSSEN Didier	1.493,52 €
PFZETTI Marc	2.987,04 €
VERSCHUEREN Charles-André	1.280,16 €
LEVEQUE Nathalie	1.493,52 €
KEMPFERS Dorian	1.493,52 €
HAUREGARD Catherine	1.066,80 €
BROUNS Audun	3.627,12 €
MATINA François	853,44 €
DEFRANG FIRKET VIRGINIE VIRGINIE	22.932,94 €
CHAMAS FOUAD	14.222,14 €
DEMEYER WILLY	18.014,66 €



*Informations générales relatives à l'institution*

<b>Numéro d'identification (BCE)</b>	0847.747.039
<b>Type d'institution</b>	Société à participation publique locale significative
<b>Nom de l'institution</b>	LIXHE COMPOST SA
<b>Période de reporting</b>	2019

	<b>Nombre de réunions</b>
<b>Assemblée générale</b>	3
<b>Conseil d'administration</b>	5*
<b>Autre organe (+ dénomination exacte)</b>	néant

\*dont un par procédure écrite



*Membres du Conseil d'administration*

<b>Fonction<sup>5</sup></b>	<b>Nom et Prénom</b>	<b>Rémunération annuelle brute<sup>7</sup></b>	<b>Détail de la rémunération et des avantages<sup>8</sup></b>	<b>Justification de la rémunération si autre qu'un jeton</b>	<b>Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle</b>	<b>Pourcentage de participation aux réunions</b>
Président	INTRADEL Scrl, représentée par Luc JOINE	néant	non applicable	non applicable	néant	100
Administrateurs	DROUGUET Marc	néant	non applicable	non applicable	néant	75
Administrateurs	FOCCROULLE Marc	néant	non applicable	non applicable	néant	75
<b>Total général</b>		0				

**NB : Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux, par organe, sur la période de reporting.**

<sup>5</sup> Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

<sup>7</sup> La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

<sup>8</sup> Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1<sup>er</sup>).

*Titulaires de fonction de direction*

<b>Fonction<sup>9</sup></b>	<b>Nom et Prénom</b>	<b>Rémunération annuelle brute<sup>11</sup></b>	<b>Détail de la rémunération annuelle brute<sup>12</sup></b>	<b>Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle</b>
Fonctionnaire dirigeant local	néant			
Autre ...				
<b>Total rémunérations</b>				

*Commentaires éventuels*

--

<sup>9</sup> Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière.

<sup>11</sup> Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluables en argent.

<sup>12</sup> Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).

# Résultats 2019



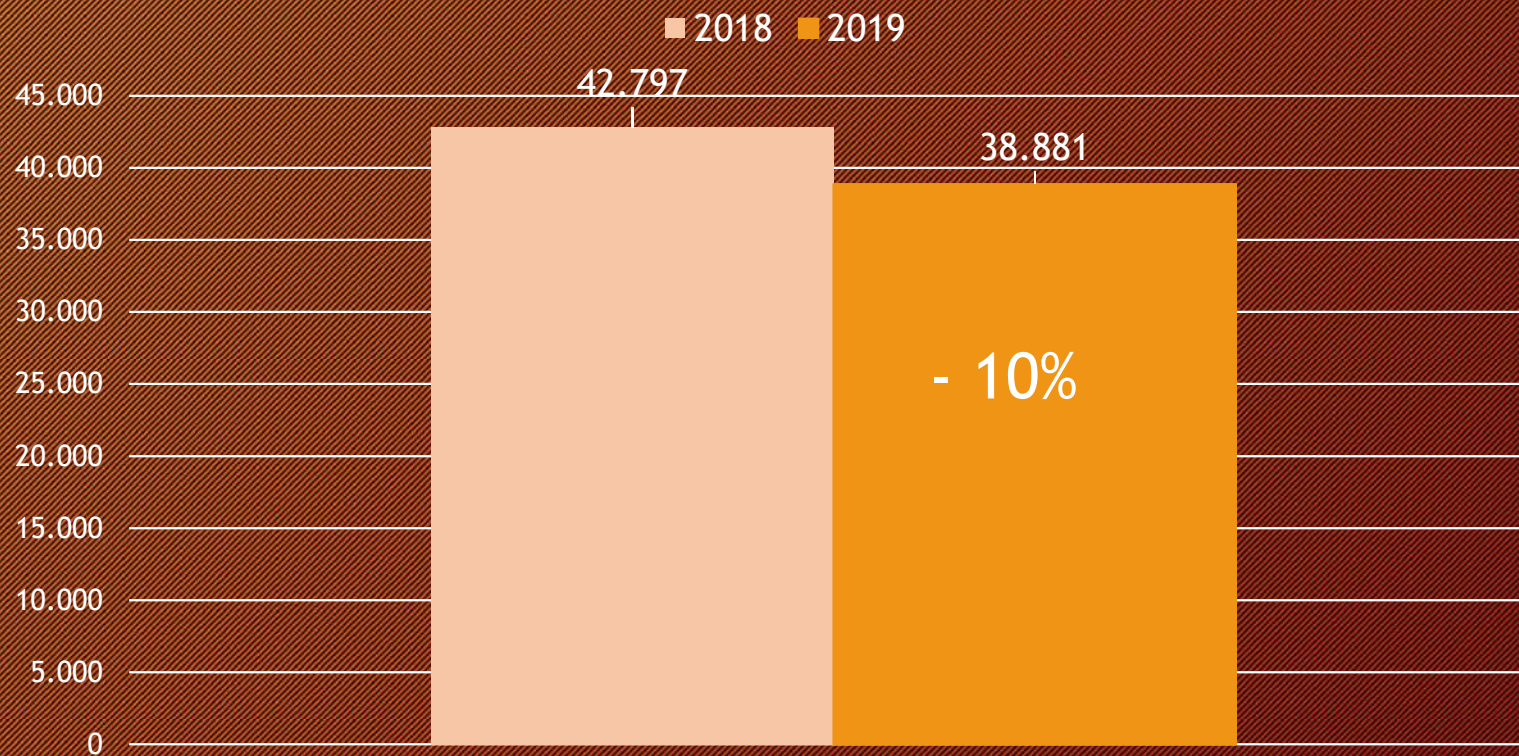
# Indicateurs conjoncturels

Evolution de l'indice des prix à la production industrielle  
(marché intérieur)

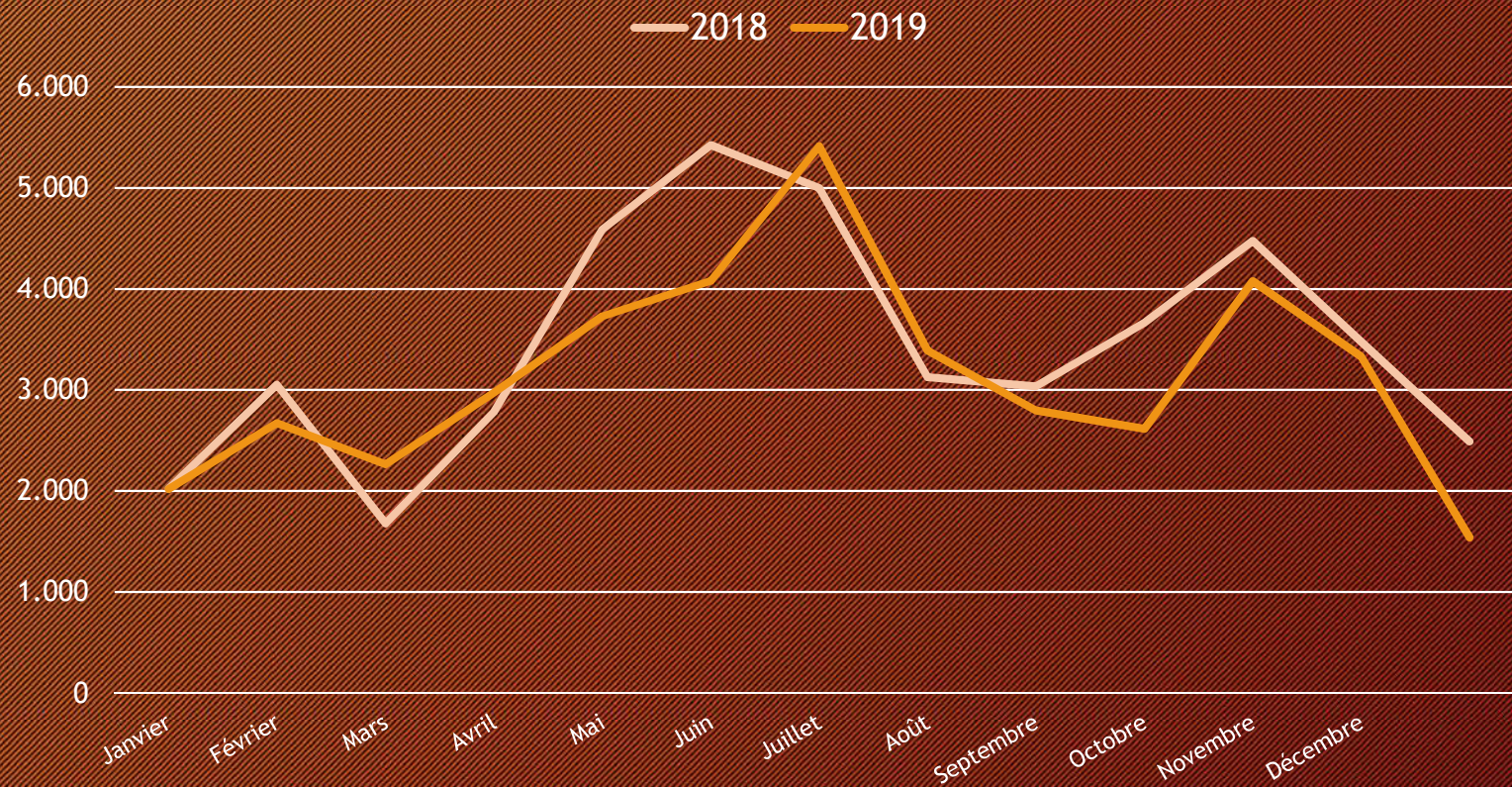


Indice des prix à la  
production industrielle  
(marché intérieur)

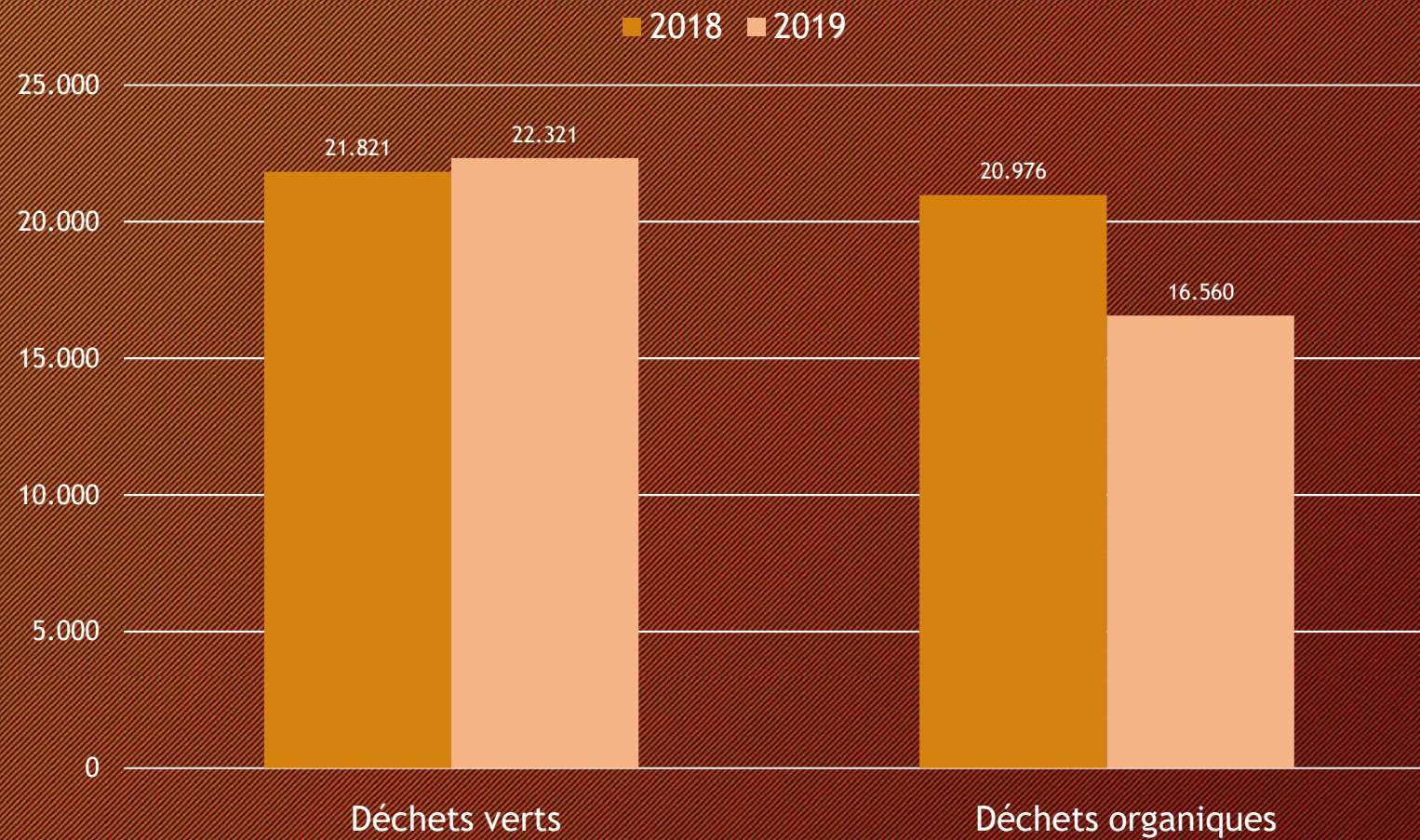
# Evolution des quantités (t)



# Evolution des quantités (t)

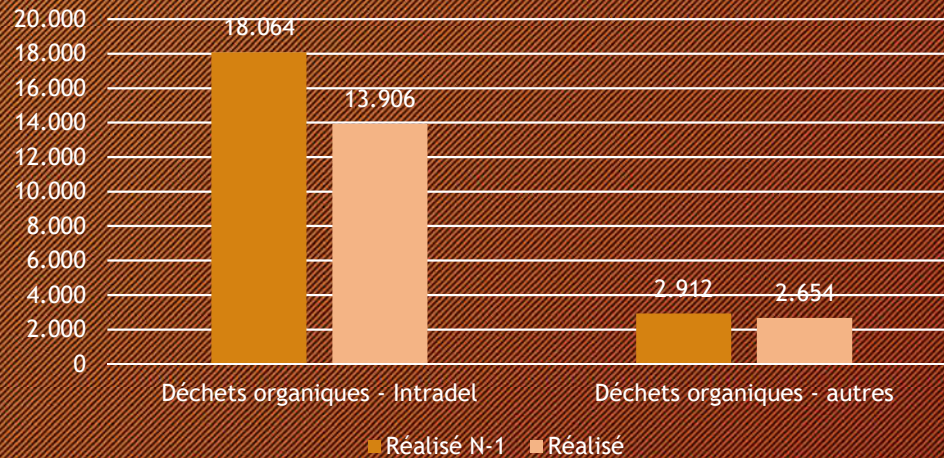


# Evolution des quantités (t)

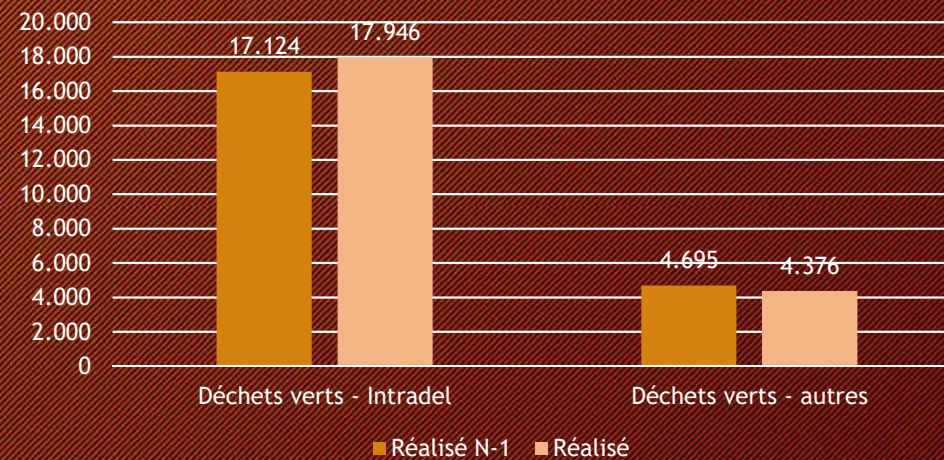


# Evolution des quantités (t)

## Déchets organiques



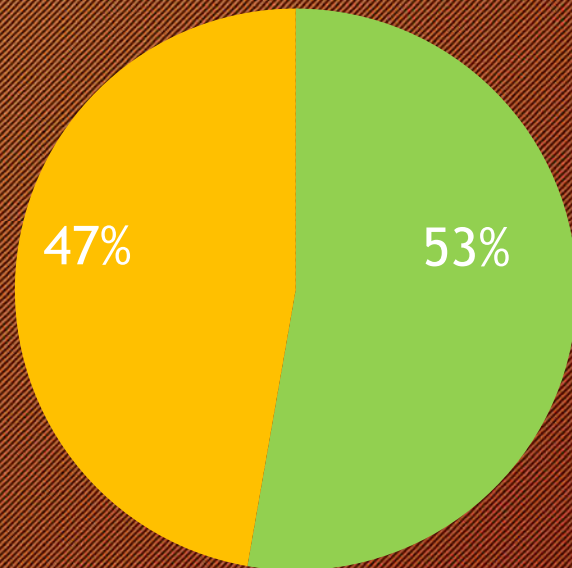
## Déchets verts





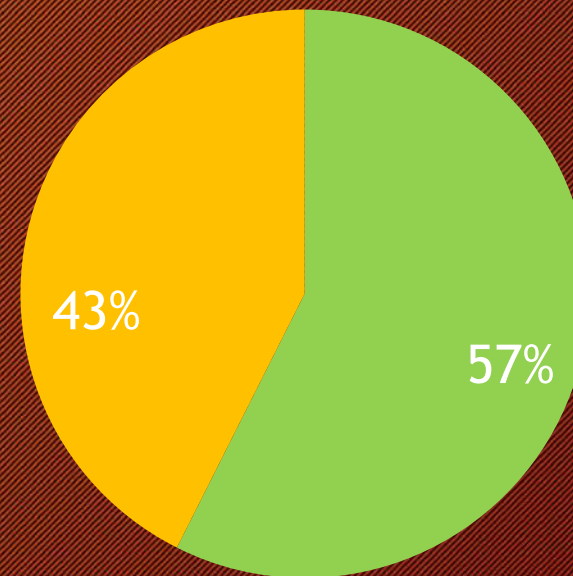
# Evolution des quantités

2018



■ Déchet verts ■ Déchets organiques

2019



■ Déchet verts ■ Déchets organiques

# Compte de résultats au 31 décembre 2019

<b>I. Ventes et prestations</b>	<b>70/74</b>	<b>1.614.800,24 €</b>	<b>1.953.537,87 €</b>	<b>- 338.737,63 €</b>	<b>-10%</b>	<b>1.710.066,36 €</b>	<b>- 95.266,12 €</b>	<b>-6%</b>
A. Chiffre d'affaires	70	1.590.660,46 €	1.870.617,19 €	- 279.956,73 €	-15%	1.588.955,00 €	- 1.706,46 €	0%
D. Autres produits d'exploitation	74	24.139,78 €	8.009,91 €	16.129,87 €	201%	31.111,36 €	- 6.971,58 €	-22%
E. Produits d'exploitation non récurrents	76A	- €	74.910,77 €	- 74.910,77 €	-100%	90.000,00 €	- 90.000,00 €	-100%
<b>II. Coûts des ventes et des prestations</b>	<b>60/64</b>	<b>-1.684.043,15 €</b>	<b>-1.598.620,99 €</b>	<b>- 85.422,16 €</b>	<b>5%</b>	<b>-1.514.233,84 €</b>	<b>- 169.809,31 €</b>	<b>11%</b>
A. Approvisionnements et marchandises	60	- 370.588,69 €	- 476.377,28 €	105.788,59 €	-22%	- 305.331,00 €	- 65.257,69 €	21%
B. Service et biens divers	61	- 679.289,23 €	- 533.085,50 €	- 146.203,73 €	27%	- 480.427,95 €	- 198.861,28 €	41%
C. Remunérations et charges sociales	62	- 429.666,95 €	- 321.585,20 €	- 108.081,75 €	34%	- 365.596,59 €	- 64.070,36 €	18%
D. Amortissements et réductions de valeur	630	- 201.032,58 €	- 263.777,63 €	62.745,05 €	-24%	- 350.105,25 €	149.072,67 €	-43%
G. Autres charges d'exploitation	640/8	- 3.465,70 €	- 3.795,38 €	329,68 €	-9%	- 4.079,76 €	614,06 €	-15%
<b>III. Bénéfice (perte) d'exploitation</b>	<b>64/70</b>	<b>- 69.242,91 €</b>	<b>354.916,88 €</b>	<b>- 424.159,79 €</b>	<b>-120%</b>	<b>195.832,52 €</b>	<b>- 265.075,43 €</b>	<b>-135%</b>
<b>IV. Produits financiers</b>	<b>75</b>	<b>523,47 €</b>	<b>5.184,59 €</b>	<b>- 4.661,12 €</b>	<b>-90%</b>	<b>5.184,54 €</b>	<b>- 4.661,07 €</b>	<b>-90%</b>
C. Autres produits financiers	752/9	523,47 €	5.184,59 €	- 4.661,12 €	-90%	5.184,54 €	- 4.661,07 €	-90%
<b>V. Charges financières</b>	<b>65</b>	<b>- 7.335,26 €</b>	<b>- 10.654,27 €</b>	<b>3.319,01 €</b>	<b>-31%</b>	<b>- 10.995,73 €</b>	<b>3.660,47 €</b>	<b>-33%</b>
A. Charges des dettes	650	- 600,51 €	- 3.796,22 €	3.195,71 €	-84%	- 3.882,00 €	3.281,49 €	-85%
C. Autres charges financières	652/9	- 6.734,75 €	- 6.858,05 €	123,30 €	-2%	- 7.113,73 €	378,98 €	-5%
<b>IX. Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts</b>	<b>70/65</b>	<b>- 6.811,79 €</b>	<b>349.447,20 €</b>	<b>- 356.258,99 €</b>	<b>-102%</b>	<b>- 4.079,76 €</b>	<b>- 2.732,03 €</b>	<b>67%</b>
VII. Produits exceptionnels	76	35.513,15 €	- €	35.513,15 €		5.000,00 €	30.513,15 €	610%
VIII. Charges exceptionnelles	66	- €	- €	- €				
<b>IX. Bénéfice (perte) de l'exercice avant impôts</b>	<b>70/65</b>	<b>35.513,15 €</b>	<b>349.447,20 €</b>	<b>- 313.934,05 €</b>	<b>-90%</b>	<b>190.021,33 €</b>	<b>- 154.508,18 €</b>	<b>-81%</b>
X. Impôts sur le résultat	67/77	32.239,93 €	- 105.617,60 €	137.857,53 €	-100%	- 62.231,98 €	94.471,91 €	-152%
<b>VI. Bénéfice (perte) de l'exercice</b>	<b>70/67</b>	<b>32.239,93 €</b>	<b>243.829,60 €</b>	<b>- 211.589,67 €</b>	<b>-87%</b>	<b>127.789,35 €</b>	<b>- 95.549,42 €</b>	<b>-75%</b>
<b>XIII. Bénéfice (perte) de d'exercice à affecter</b>	<b>70/68</b>	<b>- 8.301,62 €</b>	<b>243.829,60 €</b>	<b>- 252.131,22 €</b>	<b>-103%</b>	<b>127.789,35 €</b>	<b>- 136.090,97 €</b>	<b>-106%</b>

# Bilan au 31 décembre 2019

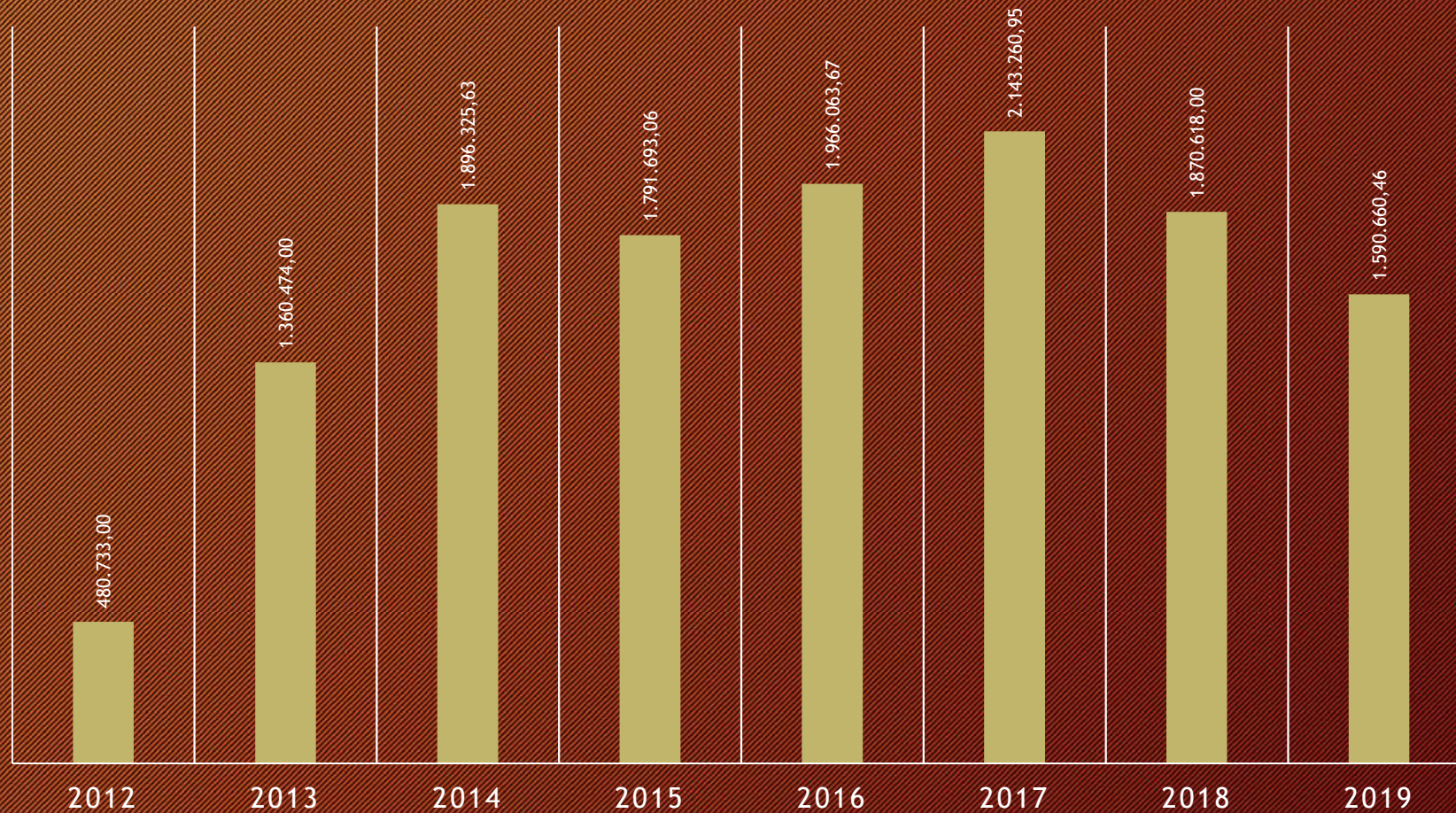
		ACTIF				
		31-12-2019	31-12-2018	Δ	Δ	
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>20/28</b>	<b>582.363,46 €</b>	<b>716.624,19 €</b>	<b>- 268.521,46 €</b>	<b>-11,66%</b>
I. Frais d'établissement	20			- €	0%	
II. Immobilisations incorporelles	21			- €	0%	
III. Immobilisations corporelles	22/27	546.173,46 €	680.904,19 €	- 134.730,73 €	-25%	
A. Terrains et constructions	22			- €	0%	
B. Installations, machines et outillage	23	341.775,67 €	474.223,75 €	- 132.448,08 €	-39%	
C. Mobilier et matériel roulant	24	82.512,47 €	70.468,38 €	12.044,09 €	15%	
D. Leasing	25	- €	- €	- €	0%	
E. Autres immobilisations corporelles	26	121.885,32 €	136.212,06 €	- 14.326,74 €	-12%	
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27			- €	0%	
IV. Immobilisations financières	28	36.190,00 €	35.720,00 €	470,00 €	1%	
A. Entreprises liées	280			- €	0%	
B. Autres entreprises	282			- €	0%	
C. Autres immobilisations financières	284	36.190,00 €	35.720,00 €	470,00 €	1%	
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>29/58</b>	<b>1.686.230,18 €</b>	<b>1.610.793,97 €</b>	<b>79.619,23 €</b>	<b>-6,86%</b>
V. Créances commerciales	29	- €	- €	- €	0%	
VI. Stocks et commandes en cours	3	- €	- €	- €	0%	
A. Stocks	30/36	- €	- €	- €	0%	
B. Commandes en cours d'exécution	37	- €	- €	- €	0%	
VII. Créances à un an au plus	40/41	359.186,66 €	355.003,64 €	4.183,02 €	1%	
A. Commerciales	40	323.241,02 €	336.345,88 €	- 13.104,86 €	-4%	
B. Autres créances	41	35.945,64 €	18.657,76 €	17.287,88 €	48%	
VIII. Placements de trésorerie	50/53	- €	- €	- €	0%	
IX. Valeurs disponibles	54/58	1.327.043,52 €	1.211.039,08 €	116.004,44 €	9%	
X. Comptes de régularisation	490/1	- €	44.751,25 €	- 44.751,25 €	-100%	
<b>TOTAL</b>		<b>2.268.593,64 €</b>	<b>2.327.418,16 €</b>	<b>- 226.563,34 €</b>	<b>-8,52%</b>	

# Bilan au 31 décembre 2019

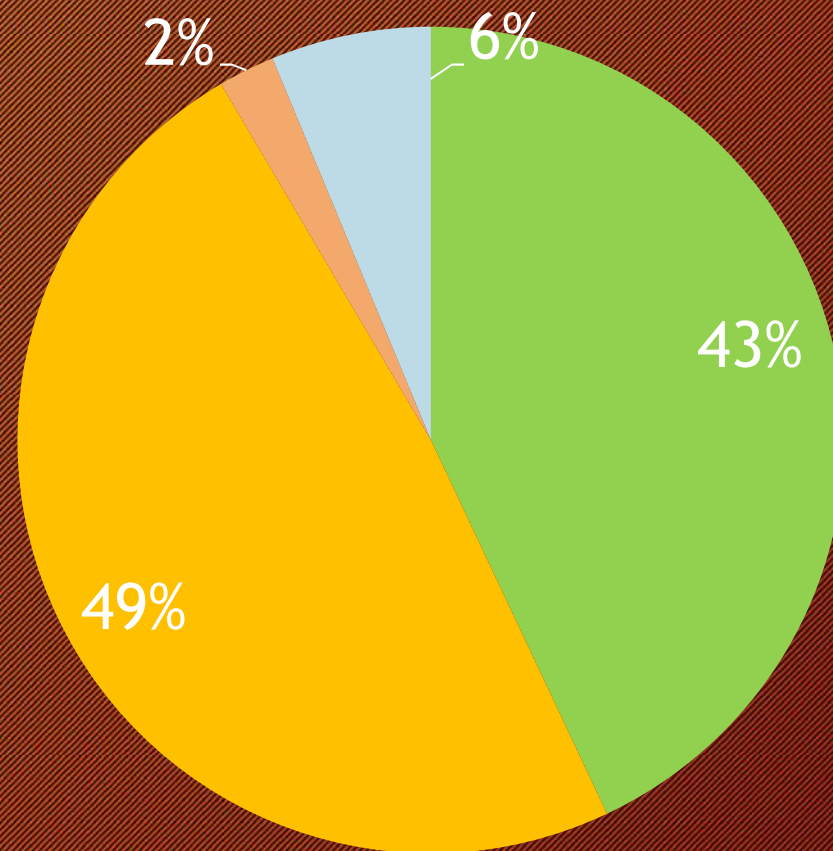
PASSIF						
		31-12-2019	31-12-2018	Δ	Δ	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>10/15</b>	<b>1.936.882,66 €</b>	<b>1.701.877,86 €</b>	<b>- 2.592,24 €</b>	<b>-0,15%</b>
I. Capital	10	61.500,00 €	61.500,00 €	- €	0%	
II. Primes d'émission	11	- €	- €	- €	0%	
III. Plus-values de réévaluation	12	- €	- €	- €	0%	
IV. Réserves	13	293.181,71 €	293.181,71 €	- €	0%	
A. Légale	130	6.150,00 €	6.150,00 €	- €	0%	
B. Indisponibles	131	- €	- €	- €	0%	
C. Immunisées	132	2.879,92 €	2.879,92 €	- €	0%	
D. Disponibles	133	284.151,79 €	284.151,79 €	- €	0%	
V. Bénéfice reporté	140	1.582.200,95 €	1.346.672,97 €	- €	0%	
VI. Subsidés en capital	15	- €	523,18 €	523,18 €	-100%	
				- €	0%	
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>		<b>16</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>0,00%</b>
VII. A. Provisions pour risques et charges	160/5	- €	- €	- €	0%	
VII. B. Impôts différés	168	- €	- €	- €	0%	
<b>DETTES</b>		<b>17/49</b>	<b>331.710,98 €</b>	<b>381.710,70 €</b>	<b>- 449.358,44 €</b>	<b>-47,22%</b>
VIII. Dettes à plus d'un an	17	99.474,95 €	99.474,95 €	- €	0%	
A. Financières	170/4	99.474,95 €	99.474,95 €	- €	0%	
B. Commerciales	175	- €	- €	- €	0%	
C. Acomptes reçus	176	- €	- €	- €	0%	
D. Autres dettes	178/9	- €	- €	- €	0%	
IX. Dettes à un an au plus	42/48	232.236,03 €	282.235,75 €	49.999,72 €	-22%	
A. Dettes LT échéant dans l'année	42	- €	39.481,32 €	39.481,32 €	0%	
B. Financières	43	- €	- €	- €	0%	
C. Commerciales	44	169.979,24 €	192.888,15 €	22.908,91 €	-13%	
D. Acomptes reçus	46	- €	- €	- €	0%	
E. Fiscales, salariales et sociales	45	62.256,79 €	49.866,28 €	12.390,51 €	20%	
F. Autres dettes	47/48	- €	- €	- €	0%	
X. Comptes de régularisation	492/3	- €	- €	- €	0%	
<b>TOTAL</b>			<b>2.268.593,64 €</b>	<b>2.083.588,56 €</b>	<b>- 451.950,68 €</b>	<b>-17,00%</b>

# Compte de résultats au 31 décembre 2019

## Evolution du chiffre d'affaires

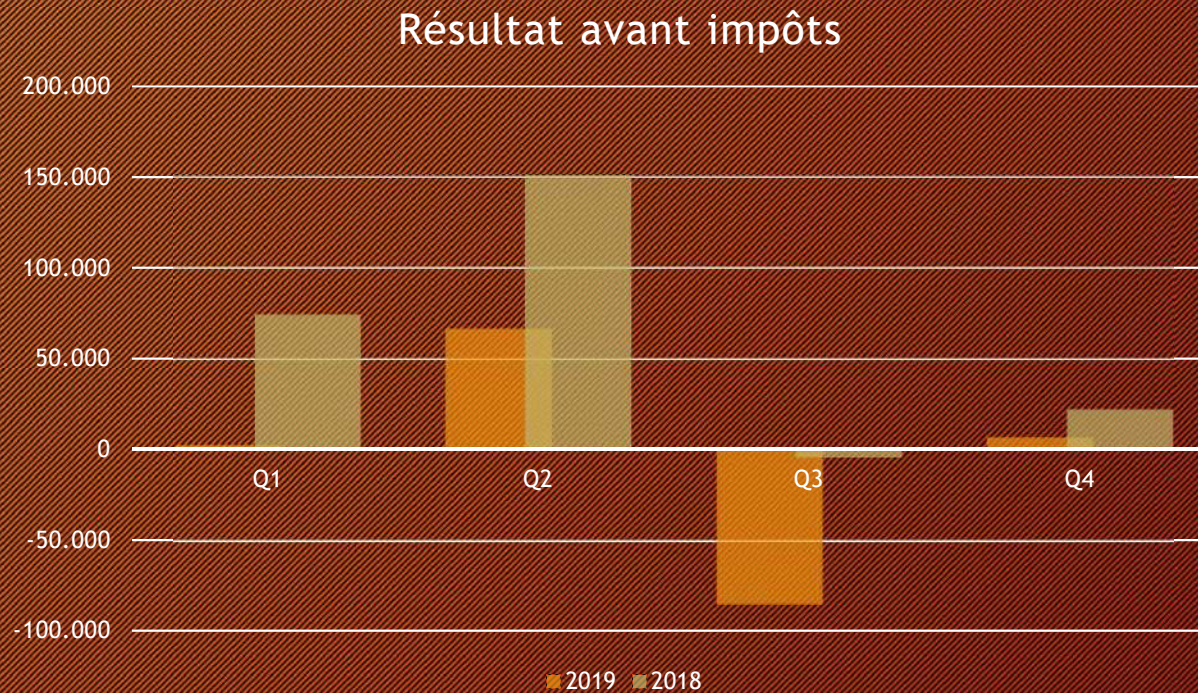


# Chiffre d'affaires



■ Déchets verts ■ Déchets organiques ■ Vente compost et refus ■ Autres

# Compte de résultats au 31 décembre 2019



# Proposition d'affectation du résultat

		2019	2018	Δ	Δ
<b>A. Bénéfice à affecter</b>	<b>70/69</b>	<b>1.582.200,95 €</b>	<b>1.590.502,57 €</b>	<b>- 8.301,62 €</b>	<b>28%</b>
1. Perte / bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	8.301,62 €	243.829,60 €	- 252.131,22 €	31%
2. Perte / bénéfice reporté	690	1.590.502,57 €	1.346.672,97 €	243.829,60 €	28%
<b>C. Affectations aux capitaux propres</b>	<b>691/2</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>0%</b>
2. A la réserve légale	692	- €	- €	- €	0%
3. Aux autres réserves	6921	- €	- €	- €	0%
<b>D. Résultat à reporter</b>	<b>693</b>	<b>1.582.200,95 €</b>	<b>1.590.502,57 €</b>	<b>- 8.301,62 €</b>	<b>37%</b>
1. Bénéfice (perte) à reporter	692	1.582.200,95 €	1.590.502,57 €	- 8.301,62 €	37%
<b>F. Bénéfice à distribuer</b>	<b>694/6</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>0%</b>
1. Rémunération du capital	694	- €	- €	- €	0%
<b>Solde</b>	<b>-</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>-100%</b>



<b>20</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N° 0847747039	P.	U.	D.	A 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

DÉNOMINATION: **Lixhe Compost**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Pré wigi**

N°: **20 , boîte /**

Code postal: **4040**

Commune: **Herstal**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Liège, division Liège**

Adresse Internet<sup>1</sup>:

Numéro d'entreprise **0847747039**

DATE **09-05-19** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS (2 décimales)**<sup>2</sup>

approuvés par l'assemblée générale du **04-06-20**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-01-19** au **31-12-19**

Exercice précédent du **01-01-18** au **31-12-18**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~<sup>3</sup> identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: **17** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.2, 6.5, 6.7, 6.9, 7.1, 7.2, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19

Signature  
(nom et qualité)

Signature  
(nom et qualité)

<sup>1</sup> Mention facultative.

<sup>2</sup> Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

<sup>3</sup> Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES  
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE  
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**INTRADEL SA 0219.511.295**

PRE WIGI PORT DE HERSTAL 1, 4040 Herstal, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 04-01-16- 30-06-19

Représenté par:

1. JOINE LUC

RUE AUX PIERRES 4 , 4000 Liège 1, Belgique

**DROGUET MARC**

THER MARTIN 84, 4650 Herve, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26-10-17- 30-06-19

**FOCCROULE MARC**

RUE REINE ASTRID 47, 4260 Braives, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 04-01-16- 30-06-19

**DGST & PARTENRS SPRL 0458.736.952**

RUE DE LA CONCORDE 27, 4800 Verviers, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00288

Mandat : 06-06-19- 31-12-21

Représenté par:

1. LECOQ MICHEL

RUE DE LA CONCORDE 27 , 4800 Verviers, Belgique

**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas \* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise \*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels \*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....		20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	<u>582.363,46</u>	<u>716.624,19</u>
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.1.1	21		
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.1.2	22/27	546.173,46	680.904,19
Terrains et constructions .....		22		
Installations, machines et outillage .....		23	341.775,67	474.223,75
Mobilier et matériel roulant .....		24	82.512,47	70.468,38
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26	121.885,32	136.212,06
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27		
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.1.3	28	36.190,00	35.720,00
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>1.686.230,18</u>	<u>1.610.793,97</u>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3		
Stocks .....		30/36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	359.186,66	355.003,64
Créances commerciales .....		40	323.241,02	336.345,88
Autres créances .....		41	35.945,64	18.657,76
<b>Placements de trésorerie</b> .....		50/53		
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	1.327.043,52	1.211.039,08
<b>Comptes de régularisation</b> .....		490/1		44.751,25
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	2.268.593,64	2.327.418,16

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	<u>1.936.882,66</u>	<u>1.945.707,46</u>
<b>Capital</b> .....		10	61.500,00	61.500,00
Capital souscrit .....		100	61.500,00	61.500,00
Capital non appelé <sup>4</sup> .....		101		
<b>Primes d'émission</b> .....		11		
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12		
<b>Réserves</b> .....		13	293.181,71	293.181,71
Réserve légale.....		130	6.150,00	6.150,00
Réserves indisponibles .....		131		
Pour actions propres .....		1310		
Autres .....		1311		
Réserves immunisées .....		132	2.879,92	2.879,92
Réserves disponibles .....		133	284.151,79	284.151,79
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)		14	1.582.200,95	1.590.502,57
<b>Subsides en capital</b> .....		15		523,18
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b> <sup>5</sup> .....		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....		16	<u>                    </u>	<u>                    </u>
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5		
Pensions et obligations similaires .....		160		
Charges fiscales .....		161		
Grosses réparations et gros entretien .....		162		
Obligations environnementales .....		163		
Autres risques et charges .....		164/5		
<b>Impôts différés</b> .....		168		

<sup>4</sup> Montant venant en déduction du capital souscrit.

<sup>5</sup> Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		17/49	<u>331.710,98</u>	<u>381.710,70</u>
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	6.3	17	99.474,95	99.474,95
Dettes financières .....		170/4	99.474,95	99.474,95
Etablissements de crédit, dettes de location- financement et dettes assimilées.....		172/3	99.474,95	99.474,95
Autres emprunts .....		174/0		
Dettes commerciales .....		175		
Acomptes reçus sur commandes .....		176		
Autres dettes .....		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	6.3	42/48	232.236,03	282.235,75
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42		39.481,32
Dettes financières .....		43		
Etablissements de crédit .....		430/8		
Autres emprunts .....		439		
Dettes commerciales .....		44	169.979,24	192.888,15
Fournisseurs .....		440/4	169.979,24	192.888,15
Effets à payer .....		441		
Acomptes reçus sur commandes .....		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales .....		45	62.256,79	49.866,28
Impôts .....		450/3	9.712,18	14.009,33
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	52.544,61	35.856,95
Autres dettes .....		47/48		
<b>Comptes de régularisation</b> .....		492/3		
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	2.268.593,64	2.327.418,16

## COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation .....(+)/(-)		9900	600.435,47	944.075,09
Dont: produits d'exploitation non récurrents .....		76A	35.513,15	74.910,77
Chiffre d'affaires* .....		70	1.590.660,46	1.870.617,19
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers* .....		60/61	1.049.877,92	1.009.462,78
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	6.4	62	429.666,95	321.585,20
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	201.032,58	263.777,63
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation .....		640/8	3.465,70	3.795,38
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649		
Charges d'exploitation non récurrentes .....		66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)/(-)		9901	<u>-33.729,76</u>	<u>354.916,88</u>
<b>Produits financiers</b> .....	6.4	75/76B	523,47	5.184,59
Produits financiers récurrents .....		75	523,47	5.184,59
Dont: subsides en capital et en intérêts .....		753	523,18	5.184,46
Produits financiers non récurrents .....		76B		
<b>Charges financières</b> .....	6.4	65/66B	7.335,26	10.654,27
Charges financières récurrentes .....		65	7.335,26	10.654,27
Charges financières non récurrentes .....		66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)		9903	<u>-40.541,55</u>	<u>349.447,20</u>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)		67/77	-32.239,93	105.617,60
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)		9904	<u>-8.301,62</u>	<u>243.829,60</u>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)		9905	<u>-8.301,62</u>	<u>243.829,60</u>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	1.582.200,95	1.590.502,57
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	-8.301,62	243.829,60
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	1.590.502,57	1.346.672,97
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2		
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2		
au capital et aux primes d'émission .....	691		
à la réserve légale .....	6920		
aux autres réserves .....	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	1.582.200,95	1.590.502,57
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/7		
Rémunération du capital .....	694		
Administrateurs ou gérants .....	695		
Employés .....	696		
Autres allocataires .....	697		



**ANNEXE**

**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice** .....

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée .....

Cessions et désaffectations .....

Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice** .....

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice** .....

**Mutations de l'exercice**

Actés .....

Repris .....

Acquis de tiers .....

Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....

Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice** .....

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE** .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	xxxxxxxxxxxxxxx	24.789,36
8029		
8039		
8049		
8059	24.789,36	
8129P	xxxxxxxxxxxxxxx	24.789,36
8079		
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	24.789,36	
(21)	_____	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8199P	xxxxxxxxxxxxxxx	3.720.913,33
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8169	66.638,71	
Cessions et désaffectations .....	8179	125.076,11	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8189		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8199	3.662.475,93	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....			
8259P	xxxxxxxxxxxxxxx		
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8219		
Acquises de tiers .....	8229		
Annulées .....	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8249		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....			
8329P	xxxxxxxxxxxxxxx		3.040.009,14
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8279	201.032,58	
Repris .....	8289		
Acquis de tiers .....	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8309	124.739,25	
Transférés d'une rubrique à une autre .....	8319		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8329	3.116.302,47	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(22/27)	<u>546.173,46</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8395P	xxxxxxxxxxxxxxxx	35.720,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8365	470,00	
Cessions et retraits .....	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre .....	8385		
Autres mutations .....	8386		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8395	36.190,00	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8455P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8415		
Acquises de tiers .....	8425		
Annulées .....	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre .....	8445		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8455		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8525P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8475		
Reprises .....	8485		
Acquises de tiers .....	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre .....	8515		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8525		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8555P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b> .....	8545		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(28)	36.190,00	

**ETAT DES DETTES****VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**

	Codes	Exercice
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b> .....	(42)	
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b> .....	8912	99.474,95
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir</b> .....	8913	

**DETTES GARANTIES** (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières .....	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées .....	891	
Autres emprunts .....	901	
Dettes commerciales .....	8981	
Fournisseurs .....	8991	
Effets à payer .....	9001	
Acomptes reçus sur commandes .....	9011	
Dettes salariales et sociales .....	9021	
Autres dettes .....	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b> .....	9061	

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières .....	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées .....	892	
Autres emprunts .....	902	
Dettes commerciales .....	8982	
Fournisseurs .....	8992	
Effets à payer .....	9002	
Acomptes reçus sur commandes .....	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	
Impôts .....	9032	
Rémunérations et charges sociales .....	9042	
Autres dettes .....	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise</b> .....	9062	

**RÉSULTATS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL</b>			
<b>Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel</b>			
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein ..	9087	7,6	6,0
<b>PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE</b>			
<b>Produits non récurrents</b> .....	76	35.513,15	74.910,77
Produits d'exploitation non récurrents .....	(76A)	35.513,15	74.910,77
Produits financiers non récurrents .....	(76B)		
<b>Charges non récurrentes</b> .....	66		
Charges d'exploitation non récurrentes .....	(66A)		
Charges financières non récurrentes .....	(66B)		
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>			
<b>Intérêts portés à l'actif</b> .....	6503		



## RÈGLES D'ÉVALUATION

### 1. Amortissements

Méthode Taux d'amortissement  
Frais d'étude Linéaire, prorata temporis s/5 ans (20%)  
Brevets, concessions, licences Linéaire, prorata temporis s/5 ans (20%)  
Installations, machines et outillage Linéaire, prorata temporis s/5 ans (20%)

#### Matériel roulant :

- Neuf Linéaire, prorata temporis s/5 ans (20%)  
-Occasion Linéaire, prorata temporis s/3 ans (33,33%)

Autres immobilisations corporelles Linéaire, prorata temporis s/3 ans (33,33%), 5 ans (20%); 10ans (10%) ou 20 ans (5%)

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 142.04 200 218

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
<b>Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent</b>					
Nombre moyen de travailleurs .....	100	7,0	2,0	7,6 (ETP)	6,0 (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées .....	101	12.505	528	13.033 (T)	9.325 (T)
Frais de personnel .....	102	412.260,05	17.406,90	429.666,95 (T)	321.585,20 (T)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs .....</b>	105	7	2	7,4
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110	5		5,0
Contrat à durée déterminée .....	111	2	2	2,4
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112			
Contrat de remplacement .....	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120	7	2	7,4
de niveau primaire .....	1200	5		5,0
de niveau secondaire .....	1201			
de niveau supérieur non universitaire .....	1202	2	2	2,4
de niveau universitaire .....	1203			
Femmes .....	121			
de niveau primaire .....	1210			
de niveau secondaire .....	1211			
de niveau supérieur non universitaire .....	1212			
de niveau universitaire .....	1213			
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130			
Employés .....	134	2		2,0
Ouvriers .....	132	5	2	5,4
Autres .....	133			



## TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

**ENTRÉES**

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

**SORTIES**

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205		10	2,1
305		8	1,7

## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés ..... 5801  
 Nombre d'heures de formation suivies ..... 5802  
 Coût net pour l'entreprise ..... 5803  
     dont coût brut directement lié aux formations ..... 58031  
     dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs ..... 58032  
     dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) ..... 58033

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés ..... 5821  
 Nombre d'heures de formation suivies ..... 5822  
 Coût net pour l'entreprise ..... 5823

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés ..... 5841  
 Nombre d'heures de formation suivies ..... 5842  
 Coût net pour l'entreprise ..... 5843

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	



**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE  
« ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE TRAITEMENT  
DES DECHETS LIEGEOIS »  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés la S.C. « ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE TRAITEMENT DES DECHETS LIEGEOIS », la « société » et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes consolidés ainsi les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 27 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de « la société » durant 1 exercice consécutif.

**Rapport sur les comptes annuels**

***Opinion sans réserve***

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 254.381.794 € et dont le compte de résultats se solde par une perte consolidée de l'exercice de 14.232.971 €, dont la part du Groupe est de 14.045.441 €.

A notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

***Fondement de l'opinion sans réserve***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



### ***Observation***

Nous attirons l'attention sur le fait que la perte consolidée d'exercice de 14.232.971 € est réduite par l'intervention contractuelle des partenaires dans l'activité 2019 de l'UVE à concurrence de 11.648.996 €. Par suite de cette intervention, la perte consolidée de l'exercice est de 2.583.975 € et vient diminuer les réserves consolidées au passif du bilan à concurrence de la part du Groupe. Les réserves consolidées au 31 décembre 2019 sont positives de 35.376.592 €.

### ***Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés***

L'organe d'administration est responsable de l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration à l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### ***Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le



risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenus et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations fournies par ce dernier les concernant ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futures pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevés lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

### **Autres obligations légales et réglementaires**

#### ***Responsabilités de l'organe d'administration***

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

#### ***Responsabilités du commissaire***

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur cet élément.



### ***Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés***

A notre avis, à l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 119 du Code des sociétés (article 3 :32 du Code des Sociétés et des Associations).

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### ***Mentions relatives à l'indépendance***

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et sommes restés indépendants vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.

### ***Autres mentions***

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des Sociétés ou du Code des Sociétés et des Associations.

Bonnelles, le 22 mai 2020

SRL VMD Réviseurs d'entreprises

Commissaire  
Représenté par

Manuel VIEIRA  
Réviseurs d'entreprises

Olivier DEFLANDRE  
Réviseur d'entreprises

				<b>9</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	CONSO 1

**COMPTES CONSOLIDÉS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION**

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE OU DU CONSORTIUM <sup>(1) (2)</sup> : **INTRADEL** .....

Forme juridique: **SCRL**.....

Adresse: **Port de Herstal – Pré Wigi** ..... N°: **20**..... Boîte: .....

Code postal: **4040** ..... Commune: **Herstal** .....

Pays: Belgique .....

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de **Liège, Division Liège**.....

Adresse Internet <sup>(3)</sup>: **http://www.intradel.be** .....

Numéro d'entreprise **0219.511.295**

COMPTES CONSOLIDÉS **EN MILLIERS D'EUROS** <sup>(4)</sup>

communiqués à l'assemblée générale du **25 /06 /2020**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01 /01 /2019** au **31 /12 /2019**

Exercice précédent du **01 /01 /2018** au **31 /12 /2018**

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas** <sup>(1)</sup> identiques à ceux publiés antérieurement

Documents joints aux présents comptes consolidés: - le rapport de gestion consolidé  
- le rapport de contrôle des comptes consolidés

**CAS OÙ LES COMPTES CONSOLIDÉS D'UNE SOCIÉTÉ DE DROIT ÉTRANGER SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE**

Dénomination de la filiale belge déposante (*article 113, § 2, 4<sup>a</sup> du Code des sociétés*)

.....  
.....

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante **.....**

Nombre total de pages déposées: ..... Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 5.3, 5.4, 5.7, 5.8.2, 5.8.4, 5.8.5, 5.16, 5.17,5.18, 8, 9 .....

Signature  
(nom et qualité)

Signature  
(nom et qualité)

<sup>(1)</sup> Biffer la mention inutile.

<sup>(2)</sup> En cas de consortium, remplir la section CONSO 5.4.

<sup>(3)</sup> Mention facultative.

<sup>(4)</sup> Adapter la devise et l'unité au besoin.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISE  
CONSOLIDANTE ET DES COMMISSAIRES AYANT CONTRÔLÉ  
LES COMPTES CONSOLIDÉS****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction

**DEMEYER WILLY**

RUE DES MOULINS 9, 4020 Wandre, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**DEFRANG VIRGINIE**

AVENUE DE LA CHEVAUCHEE 35, 4121 Neuville-en-Condroz, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**BELTRAN FABIEN**

RUE DE VERVIERS 21, boîte J, 4870 Trooz, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**FOCCROULLE MARC**

RUE REINE ASTRID 47, 4260 Braves, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**FRANSSEN ROGER**

RUE MICHLENWEG 29, 4710 Lontzen, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**GEORIS PIERRE**

LA CORNICHE 38, boîte A, 4130 Esneux, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**IANIERI FRANCO**

RUE P. HENRARD 4, 4040 Herstal, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**KEMPENEERS DORIAN**

CHINEHOTTE 21, 4877 Olne, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**KERSTEENS CHRISTOPHE**

RUE GEORGES TRUFFAUT 31, 4432 Alleur, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**LEVEQUE NATHALIE**

FOND DE VILLE 14, 4860 Pepinster, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**MULLENDERS MARTIAL**

ALLEE DES TEMPLIERS 27, 4680 Oupeye, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**PEZZETTI MARC**

RUE ROOSEVELT 48, 4620 Fléron, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**ABAD-PERICK MYRIAM**

RUE DE HEUSEUX 24, 4671 Saive, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**DUBOIS GUY**

RUE DE HUY 21, 4317 Faimes, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**HAUREGARD CATHERINE**

ROUTE MILITAIRE 382, 4432 Alleur, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**BROUNS AUDUN**

GRAND ROUTE 21, 4690 Bassenge, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**LENZINI MAURO**

RUE FRANCOIS BOVESSE 31, 4680 Oupeye, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**COLAK ERNUR**

RUE PIERRE ANDRIEN 24, 4602 Cheratte, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**MATTINA FRANCOIS**

RUE DE LA PROVINCE 41, 4100 Seraing, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27-06-19- 26-06-25

**VMD Réviseurs d'entreprises SRL 0720.918.054**

RUE DE GONHY 38, boîte 5, 4100 Seraing, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B01008

Mandat : 27-06-19- 27-06-22

Représenté par :

1. **DEFLANDRE OLIVIER**

AVENUE FRANCOIS BOVESSE 100 , 4053 Embourg, Belgique

, Numéro de membre : A02318

2. **VIEIRA MANUEL**

ROUTE DE LIEGE 23 , 4560 Clavier, Belgique

, Numéro de membre : A01121



## COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION<sup>1</sup>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....	5.7	20	.....	.....
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	..... 175.144	..... 176.696
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	5.8	21	..... 2.396	..... 2.706
<b>Ecarts de consolidation positifs</b> .....	5.12	9920	..... 180	..... 359
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	5.9	22/27	..... 170.777	..... 171.728
Terrains et constructions .....		22	..... 117.574	..... 128.632
Installations, machines et outillage .....		23	..... 16.197	..... 15.407
Mobilier et matériel roulant .....		24	..... 931	..... 903
Location-financement et droits similaires .....		25	.....	.....
Autres immobilisations corporelles .....		26	..... 507	..... 575
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27	..... 35.568	..... 26.211
<b>Immobilisations financières</b> .....	5.1 à 5.4/5.10	28	..... 1.791	..... 1.903
Sociétés mises en équivalence .....	5.10	9921	..... 839	..... 837
Participations .....		99211	..... 839	..... 837
Créances .....		99212	.....	.....
Autres entreprises .....	5.10	284/8	..... 952	..... 1.066
Participations, actions et parts .....		284	..... 584	..... 699
Créances .....		285/8	..... 368	..... 367

<sup>1</sup> Article 124 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	.....79.237	.....72.954
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29	.....	.....
Créances commerciales .....		290	.....	.....
Autres créances.....		291	.....	.....
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	.....4.644	.....3.649
Stocks.....		30/36	.....4.644	.....3.649
Approvisionnements.....		30/31	.....4.644	.....3.649
En-cours de fabrication .....		32	.....	.....
Produits finis.....		33	.....	.....
Marchandises.....		34	.....	.....
Immeubles destinés à la vente.....		35	.....	.....
Acomptes versés.....		36	.....	.....
Commandes en cours d'exécution.....		37	.....	.....
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	.....32.238	.....29.806
Créances commerciales .....		40	.....18.469	.....15.436
Autres créances.....		41	.....13.769	.....14.370
<b>Placements de trésorerie</b> .....		50/53	.....	.....
Actions propres.....		50	.....	.....
Autres placements .....		51/53	.....	.....
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	.....33.261	.....23.857
<b>Comptes de régularisation</b> .....		490/1	.....9.094	.....10.022
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	254.381	244.030

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	<u>39.650</u>	<u>42.692</u>
<b>Capital</b> .....		10	2.185	2.185
Capital souscrit .....		100	2.185	2.185
Capital non appelé .....		101		
<b>Primes d'émission</b> .....		11		
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12		
<b>Réserves consolidées</b> .....	5.11	9910	35.377	37.933
<b>Ecarts de consolidation négatifs</b> .....	5.12	9911	548	548
<b>Ecarts de conversion</b> .....		9912		
<b>Subsides en capital</b> .....		15	1.540	2.026
<b>INTÉRÊTS DE TIERS</b>				
<b>Intérêts de tiers</b> .....		9913	1.866	2.102
<b>PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES..</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	40.794	33.467
Pensions et obligations similaires .....		160	3.343	1.592
Charges fiscales .....		161		
Grosses réparations et gros entretien .....		162	6.098	1.819
Obligations environnementales .....		163		
Autres risques et charges .....		164/5	31.353	30.056
<b>Impôts différés et latences fiscales</b> .....	5.6	168	2	6

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		17/49	<u>172.069</u>	<u>165.763</u>
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	5.13	17	109.491	116.868
Dettes financières .....		170/4	109.480	116.857
Emprunts subordonnés .....		170		
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....		172		
Etablissements de crédit .....		173	109.480	116.857
Autres emprunts .....		174		
Dettes commerciales .....		175		
Fournisseurs .....		1750		
Effets à payer .....		1751		
Acomptes reçus sur commandes .....		176		
Autres dettes .....		178/9	11	11
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	5.13	42/48	46.638	33.576
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42	11.973	10.479
Dettes financières .....		43		
Etablissements de crédit .....		430/8		
Autres emprunts .....		439		
Dettes commerciales .....		44	24.512	14.476
Fournisseurs .....		440/4	24.512	14.476
Effets à payer .....		441		
Acomptes reçus sur commandes .....		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales .....		45	8.048	6.084
Impôts .....		450/3	4.553	2.605
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	3.495	3.479
Autres dettes .....		47/48	2.105	2.537
<b>Comptes de régularisation</b> .....		492/3	15.940	15.319
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	254.381	244.030

**COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ** (ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature<sup>1</sup>)

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/76A	..... 113.614	..... 111.454
Chiffre d'affaires.....	5.14	70	..... 101.332	..... 100.758
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) ... (+)/(-)		71	.....	.....
Production immobilisée.....		72	.....	.....
Autres produits d'exploitation.....		74	..... 9.915	..... 10.618
Produits d'exploitation non récurrents.....	5.14	76A	..... 2.367	..... 78
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/66A	..... 122.671	..... 122.027
Approvisionnements et marchandises .....		60	..... 4.692	..... 6.837
Achats .....		600/8	..... 5.686	..... 7.786
Stocks: réduction (augmentation)..... (+)/(-)		609	..... -994	..... -949
Services et biens divers .....		61	..... 59.821	..... 61.302
Rémunérations, charges sociales et pensions.....	5.14	62	..... 22.534	..... 21.841
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	..... 15.963	..... 18.756
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....		631/4	..... 353	..... -20
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)..... (+)/(-)		635/8	..... 7.327	..... -742
Autres charges d'exploitation.....		640/8	..... 11.918	..... 14.042
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration..... (-)		649	.....	.....
Amortissements sur écarts de consolidation positifs .....		9960	.....	.....
Charges d'exploitation non récurrentes .....	5.14	66A	..... 63	..... 1
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....		9901	..... -9.057	..... -10.573

<sup>1</sup> Les résultats d'exploitation peuvent aussi être classés selon leur destination (en vertu de l'article 158, § 2 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b> .....		75/76B	.....537	.....889
Produits financiers récurrents .....		75	.....531	.....889
Produits des immobilisations financières.....		750	.....33	.....38
Produits des actifs circulants.....		751	.....2	.....2
Autres produits financiers.....		752/9	.....496	.....849
Produits financiers non récurrents .....	5.14	76B	.....6	.....
<b>Charges financières</b> .....		65/66B	.....4.369	.....4.851
Charges financières récurrentes .....		65	.....4.363	.....4.823
Charges des dettes .....		650	.....4.083	.....4.560
Amortissements sur écarts de consolidation positifs		9961	.....179	.....180
Réductions de valeur sur actifs circulants autres				
que stocks, commandes en cours et créances				
commerciales: dotations (reprises) .....		651	.....	.....
Autres charges financières.....		652/9	.....101	.....83
Charges financières non récurrentes.....	5.14	66B	.....6	.....28
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> ..... (+)/(-)		9903	.....-12.889	.....-14.535
<b>Prélèvements sur les impôts différés et latences</b>				
<b>fiscales</b> .....		780	.....3	.....3
<b>Transfert aux impôts différés et latences fiscales</b> .....		680	.....	.....
<b>Impôts sur le résultat</b> .....		67/77	.....1.368	.....995
Impôts .....	5.14	670/3	.....1.412	.....995
Régularisations d'impôts et reprises de provisions				
fiscales.....		77	.....44	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> ..... (+)/(-)		9904	.....-14.254	.....-15.527
<b>Quote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés</b>				
<b>mises en équivalence</b> ..... (+)/(-)		9975	.....21	.....12
Résultats en bénéfice .....		99751	.....30	.....12
Résultats en perte.....		99752	.....-9	.....
<b>Bénéfice (Perte) consolidé(e)</b> .....		9976	.....-14.233	.....-15.515
Part des tiers.....		99761	.....-188	.....49
Part du groupe .....		99762	.....-14.045	.....-15.564

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4) <sup>1 2</sup>	Fraction du capital détenue <sup>3</sup> (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) <sup>4</sup>
<b>Uvelia SA</b> Port de Herstal - Pré Wigi 30 4040 Herstal Belgique 0811.442.711	G	70,00	0,00
<b>Sitel SCRL</b> Port de Herstal - Pré Wigi 4040 Herstal Belgique 0465.964.343	G	54,79	0,00
<b>Recyliège SA</b> Galerie de la Sauvenière 5 4000 Liège 1 Belgique 0455.473.297	E1	24,84	0,00
<b>Sofie SCRL</b> Rue de la Forêt 153 4100 Seraing Belgique 0476.625.633	E1	20,67	0,00

- <sup>1</sup> **G.** Consolidation globale  
**P.** Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)  
**E1.** Mise en équivalence d'une société associée (*article 134, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*)  
**E2.** Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (*article 108 jo. 110 de l'arrêté royal précité*)  
**E3.** Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (*article 109 jo. 110 de l'arrêté royal précité*)  
**E4.** Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (*article 134, alinéa 2 de l'arrêté royal précité*).
- <sup>2</sup> Si une variation du pourcentage de détention du capital entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.
- <sup>3</sup> Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.
- <sup>4</sup> Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5 (*article 112 de l'arrêté royal précité*).

## LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE (suite)

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4)	Fraction du capital détenue (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent)
<b>Sideco</b> Port de Herstal - Pré Wigi 4040 Herstal Belgique 0447.269.374	G	49,02	0,00
<b>LIXHE COMPOST SA</b> Pré Wigi port de herstal 20 4040 Herstal Belgique 0847.747.039	G	100,00	3,33
<b>Ressourcerie du Pays de Liège SCRL</b> Chaussée verte 25 3 4460 Grâce-Hollogne Belgique 0830.121.842	E1	20,69	-3,31

(éventuellement suite aux pages CONSO 5.1 ter, .....)



**LISTE DES FILIALES EXCLUSIVES ET COMMUNES NON REPRISES (en vertu de l'article 107 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés) ET DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES NON MISES EN ÉQUIVALENCE (en vertu de l'article 157 du même arrêté)**

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Motif de l'exclusion (A, B, C, D ou E) <sup>1</sup>	Fraction du capital détenue <sup>2</sup> (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) <sup>3</sup>
<b>Recydel SA</b> Rue de Wérihet 72 4020 Liège 2 Belgique 0475.885.265	E	14,90	0,00
<b>Copidec SA</b> RUE LA LACHE 4 5150 Floreffe Belgique 0541.505.963	E	14,29	0,00
<b>Filbois SCRL</b> Quai d'Ougrée 14 4102 Ougrée Belgique 0466.767.958	E	12,14	0,00
<b>Aide SCRL</b> Rue de la Digue 25 4420 Saint-Nicolas (Lg.) Belgique 0203.963.680	E	0,12	0,00
<b>Recma SCRL</b> Rue de la forêt 153 4100 Seraing Belgique 0458.336.876	E	2,93	0,00
<b>Ecetia SA</b> Rue louvrex 109 4000 Liège 1 Belgique 0480.029.739	E	0,43	0,00
<b>Cile SCRI</b> Rue du Canal de l'Ourthe 8 4031 Angleur Belgique 0202.395.052	E	0,07	0,00

<sup>1</sup> Motif de l'exclusion à indiquer:

- A. Filiale d'importance négligeable
  - B. Restrictions graves et durables affectant substantiellement l'exercice effectif du pouvoir de contrôle sur la filiale ou l'utilisation par celle-ci de son patrimoine
  - C. Informations nécessaires à l'inclusion de la filiale dans la consolidation impossibles à obtenir sans frais disproportionnés ou sans délai injustifié
  - D. Actions ou parts détenues dans la filiale exclusivement en vue de leur cession ultérieure
  - E. Société associée si l'application de la mise en équivalence aurait un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.
- La mise en oeuvre d'exclusions (obligatoires ou facultatives) du périmètre implique des informations détaillées dans la section CONSO 5.5.

<sup>2</sup> Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

<sup>3</sup> Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5 (article 112 de l'arrêté royal précité).

**LISTE DES FILIALES EXCLUSIVES ET COMMUNES NON REPRISES (en vertu de l'article 107 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés) ET DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES NON MISES EN ÉQUIVALENCE (en vertu de l'article 157 du même arrêté)**

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Motif de l'exclusion (A, B, C, D ou E) <sup>1</sup>	Fraction du capital détenue <sup>2</sup> (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) <sup>3</sup>
<b>Terranova SA</b> Rue de l'île Monsin 80 4020 Liège 2 Belgique 0872.242.806	E	12,50	0,00
<b>URBEO INVEST SA</b> Place Jean Jaurès 1 4040 Herstal Belgique 0835.944.317	E	9,03	0,00

<sup>1</sup> Motif de l'exclusion à indiquer:

- A. Filiale d'importance négligeable
  - B. Restrictions graves et durables affectant substantiellement l'exercice effectif du pouvoir de contrôle sur la filiale ou l'utilisation par celle-ci de son patrimoine
  - C. Informations nécessaires à l'inclusion de la filiale dans la consolidation impossibles à obtenir sans frais disproportionnés ou sans délai injustifié
  - D. Actions ou parts détenues dans la filiale exclusivement en vue de leur cession ultérieure
  - E. Société associée si l'application de la mise en équivalence aurait un intérêt négligeable au regard du principe de l'image fidèle.
- La mise en oeuvre d'exclusions (obligatoires ou facultatives) du périmètre implique des informations détaillées dans la section CONSO 5.5.

<sup>2</sup> Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

<sup>3</sup> Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5 (article 112 de l'arrêté royal précité).



## RÈGLES D'ÉVALUATION

### Relevé des critères d'importance significative ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (*en vertu de l'article 165, VI.a. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*)
- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger (*en vertu de l'article 165, VI.b. de l'arrêté royal précité*).

#### Règles d'évaluation du groupe

Des règles communes d'évaluation ont été établies pour l'ensemble du groupe (amortissements, réductions de valeur). Celles-ci regroupent l'ensemble des règles d'évaluation des filiales compte tenu de la spécificité des investissements réalisés par chacune d'entre elles.

#### Amortissements

Il est fait application de la règle du " prorata temporis ". La première annuité d'amortissement est proratisée en fonction de la date d'acquisition du bien concerné.

#### Taux AmortisMethode

- 1) Frais d'études s/5 ans (20%) linéaire
  - Hallembaye 2 s/5 ans (20%) linéaire
  - T.D.F. s/15 ans (6,67%) linéaire
  - UV/Es/20 ans (5%) linéaire
  - 2) Brevets, Concessions, Licences s/5 ans (20%) linéaire
  - 3) Droit de Sous-Superficie s/20 ans (5%) linéaire
  - 4) Constructions
    - Génie Civil s/20 ans (5%) linéaire
    - Electromécanique s/15 ans (6,67%) linéaire
    - Hallembaye 1s/6 ans (15,67%) linéaire
    - T.D.F. s/15 ans (6,67%) linéaire
    - Biométhanisation s/7 ans (14,28%) linéaire
    - s/10 ans (10%) linéaire
    - s/15 ans (6,67%) linéaire
    - s/20 ans (5%) linéaire
    - Hall de stockage s/30 ans (3,33%) linéaire
  - 5) Jeux Pédagogiques s/5 ans (20%) linéaire
  - 6) Installations Générales s/5 ans (20%) linéaire
  - 7) Broyeurs s/5 ans (20%) linéaire
  - 8) Matériel/Outils s/5 ans (20%) linéaire
  - 9) Barges s/15 ans (6,67%) linéaire
  - 10) Conteneurs s/15 ans (6,67%) linéaire
  - 11) Bulles à verres - Neuves s/7 ans (14,28%) linéaire
  - Occasions s/5 ans (20%) linéaire
  - 12) Bulles à huiles- Occasions s/3 ans (33,33%) linéaire
  - 13 Matériel Informatique s/3 ans (33,33%) linéaire
  - avant 2000 s/5 ans (20%) linéaire
  - après 2000 s/3 ans (33,33%) linéaire
  - Logiciel Recyparcs s/5 ans (20%) linéaire
  - 14) Conteneurs Recyparcs s/5 ans (20%) linéaire
  - 15) Mobilier s/5 ans (20%) linéaire
  - 16) Matériel Roulant - Neuf s/5 ans (20%) linéaire
  - Occasion s/3 ans (33,33%) linéaire
- 17) Autres immobilisations s/5 ans (20%) linéaire
  - 18) Ecart de consolidation s/5 ans (20%) linéaire

#### Réductions de valeur sur créances commerciales

En cas de non paiement du client :

- 1) pour cause de faillite : on pratique 100% de réduction de valeur
- 2) après 180 jours (6 mois) : on pratique 50% de réduction de valeur
- 3) après 365 jours (1 an) : on pratique 100% de réduction de valeur

#### Ecarts de consolidation

Lors de la première intégration d'une société dans les comptes consolidés, lorsqu'un écart est constaté entre la valeur comptable de la participation et la valeur de la quote-part correspondante dans la situation nette du bilan.

Cette différence est inscrite au bilan consolidé sous la rubrique "Ecarts de consolidation", à l'actif s'il est positif, au passif s'il est négatif. Les écarts de consolidation positifs font l'objet d'un amortissement linéaire réparti sur une durée de 5 ans.

## ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>FRAIS DE DÉVELOPPEMENT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8051P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....17.270
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8021	.....	
Cessions et désaffectations .....	8031	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8041	.....250	
Ecart de conversion .....	99811	.....	
Autres variations .....	99821	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8051	.....17.520	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....			
	8121P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....15.108
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés.....	8071	.....471	
Repris .....	8081	.....	
Acquis de tiers .....	8091	.....	
Annulés.....	8101	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8111	.....	
Ecart de conversion .....	99831	.....	
Autres variations .....	99841	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8121	.....15.579	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	81311	.....1.941	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8052P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	..... 1.638
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8022	..... 21	
Cessions et désaffectations .....	8032	..... 26	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8042	.....	
Ecart de conversion .....	99812	.....	
Autres variations .....	99822	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8052	..... 1.633	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....			
	8122P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	..... 1.095
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés.....	8072	..... 109	
Repris .....	8082	.....	
Acquis de tiers .....	8092	.....	
Annulés.....	8102	..... 26	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8112	.....	
Ecart de conversion .....	99832	.....	
Autres variations .....	99842	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8122	..... 1.178	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	211	..... 455	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....385.672
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8161	.....4	
Cessions et désaffectations .....	8171	.....1	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8181	.....1.157	
Ecarts de conversion .....	99851	.....	
Autres variations .....	99861	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8191	.....386.832	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées.....	8211	.....	
Acquises de tiers .....	8221	.....	
Annulées.....	8231	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8241	.....	
Ecarts de conversion .....	99871	.....	
Autres variations .....	99881	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8251	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....257.040
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés.....	8271	.....12.218	
Repris .....	8281	.....	
Acquis de tiers .....	8291	.....	
Annulés.....	8301	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8311	.....	
Ecarts de conversion .....	99891	.....	
Autres variations .....	99901	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8321	.....269.258	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(22)	.....117.574	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....50.737
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8162	..... 3.477	
Cessions et désaffectations .....	8172	..... 877	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8182	..... 147	
Ecart de conversion .....	99852	.....	
Autres variations .....	99862	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192	..... 53.484	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252P	Xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....24
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8212	.....	
Acquises de tiers .....	8222	.....	
Annulées .....	8232	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8242	.....	
Ecart de conversion .....	99872	.....	
Autres variations .....	99882	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252	..... 24	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322P	Xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	..... 35.353
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8272	..... 2.721	
Repris .....	8282	.....	
Acquis de tiers .....	8292	.....	
Annulés .....	8302	..... 763	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8312	.....	
Ecart de conversion .....	99892	.....	
Autres variations .....	99902	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322	..... 37.311	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(23)	..... 16.197	



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....4.211
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8163	..... 388	
Cessions et désaffectations .....	8173	..... 91	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8183	.....	
Ecart de conversion .....	99853	.....	
Autres variations .....	99863	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193	.....4.508	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253P	Xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....5
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8213	.....	
Acquises de tiers .....	8223	.....	
Annulées .....	8233	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8243	.....	
Ecart de conversion .....	99873	.....	
Autres variations .....	99883	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253	.....5	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323P	Xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....3.313
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8273	..... 360	
Repris .....	8283	.....	
Acquis de tiers .....	8293	.....	
Annulés .....	8303	..... 91	
Transférés d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8313	.....	
Ecart de conversion .....	99893	.....	
Autres variations .....	99903	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323	.....3.582	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(24)	.....931	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8194P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....109
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8164	.....	
Cessions et désaffectations .....	8174	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8184	.....	
Ecart de conversion .....	99854	.....	
Autres variations .....	99864	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8194	.....109	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8254P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8214	.....	
Acquises de tiers .....	8224	.....	
Annulées .....	8234	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8244	.....	
Ecart de conversion .....	99874	.....	
Autres variations .....	99884	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8254	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8324P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....109
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8274	.....	
Repris .....	8284	.....	
Acquis de tiers .....	8294	.....	
Annulés .....	8304	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8314	.....	
Ecart de conversion .....	99894	.....	
Autres variations .....	99904	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8324	.....109	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(25)	<u>.....0</u>	
<b>Dont</b>			
<b>Terrains et constructions</b> .....	250	.....	
<b>Installations, machines et outillage</b> .....	251	.....	
<b>Mobilier et matériel roulant</b> .....	252	.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....2.094
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8165	..... 16	
Cessions et désaffectations .....	8175	..... 18	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8185	.....	
Ecart de conversion .....	99855	.....	
Autres variations .....	99865	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195	.....2.092	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8215	.....	
Acquises de tiers .....	8225	.....	
Annulées .....	8235	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8245	.....	
Ecart de conversion .....	99875	.....	
Autres variations .....	99885	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....1.519
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8275	..... 84	
Repris .....	8285	.....	
Acquis de tiers .....	8295	.....	
Annulés .....	8305	..... 18	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8315	.....	
Ecart de conversion .....	99895	.....	
Autres variations .....	99905	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325	.....1.585	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(26)	.....507	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8196P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....26.211
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8166	..... 10.911	
Cessions et désaffectations .....	8176	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8186	.....-1.554	
Ecarts de conversion .....	99856	.....	
Autres variations .....	99866	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8196	..... 35.568	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8256P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8216	.....	
Acquises de tiers .....	8226	.....	
Annulées .....	8236	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8246	.....	
Ecarts de conversion .....	99876	.....	
Autres variations .....	99886	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8256	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8326P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8276	.....	
Repris .....	8286	.....	
Acquis de tiers .....	8296	.....	
Annulés .....	8306	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8316	.....	
Ecarts de conversion .....	99896	.....	
Autres variations .....	99906	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8326	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(27)	..... 35.568	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE - PARTICIPATIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8391P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....223
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions.....	8361	.....	
Cessions et retraits .....	8371	..... 6	
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8381	.....	
Ecart de conversion .....	99911	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8391	.....217	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8451P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....656
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées.....	8411	..... 17	
Acquises de tiers .....	8421	.....	
Annulées.....	8431	.....	
Ecart de conversion .....	99921	.....(+)/(-)	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8441	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8451	.....673	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8521P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....42
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées.....	8471	..... 10	
Reprises.....	8481	..... 1	
Acquises de tiers .....	8491	.....	
Annulées.....	8501	.....	
Ecart de conversion .....	99931	.....(+)/(-)	
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8511	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8521	.....51	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8551P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b> .....	8541	.....(+)/(-)	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8551	.....	
<b>Variation des capitaux propres des sociétés mises en équivalence</b> .....	99941	.....(+)/(-)	
Quote-part dans le résultat de l'exercice.....	999411	.....	
Eliminations du montant des dividendes afférents à ces participations.....	999421	.....	
Autres types de variations des capitaux propres .....	999431	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(99211)	.....839	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE- CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	99212P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions.....	8581	.....	
Remboursements .....	8591	.....	
Réductions de valeur actées.....	8601	.....	
Réductions de valeur reprises .....	8611	.....	
Ecarts de conversion .....	99951	.....	
Autres .....	8631	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....</b>	(99212)	.....	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE.....</b>	8651	.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8392P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....705
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions.....	8362	.....	
Cessions et retraits .....	8372	..... 121	
Transferts d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8382	.....	
Ecart de conversion .....	99912	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8392	.....584	
<b>Plus-values au terme de l'exercice .....</b>			
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées.....	8412	.....	
Acquises de tiers .....	8422	.....	
Annulées.....	8432	.....	
Ecart de conversion .....	99922	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8442	.....	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8452	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice .....</b>			
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées.....	8472	.....	
Reprises.....	8482	..... 6	
Acquises de tiers .....	8492	.....	
Annulées.....	8502	.....	
Ecart de conversion .....	99932	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre..... (+)/(-)	8512	.....	
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8522	.....0	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice .....</b>			
<b>Mutations de l'exercice .....</b>			
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice .....</b>			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice .....	(284)	.....584	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
Valeur comptable nette au terme de l'exercice .....	285/8P	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....367
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions.....	8582	..... 1	
Remboursements .....	8592	.....	
Réductions de valeur actées.....	8602	.....	
Réductions de valeur reprises .....	8612	.....	
Ecart de conversion .....	99952	.....	
Autres .....	8632	.....	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice .....	(285/8)	.....368	
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice .....	8652	.....	

## ÉTAT DES RÉSERVES CONSOLIDÉES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Réserves consolidées au terme de l'exercice</b> .....(+)/(-)	9910P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	.....37.934
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé .....(+)/(-)	99002	.....-2.557	
Autres variations .....(+)/(-)	99003	.....	
<i>(à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la</i>			
<i>quote-part du groupe dans le résultat consolidé)</i>			
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
.....		.....	
<b>Réserves consolidées au terme de l'exercice</b> .....(+)/(-)	(9910)	.....35.377	



## ÉTAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CONSOLIDATION - ÉCARTS POSITIFS</b>			
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99201P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....359
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention .....	99021	.....	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention ..	99031	.....	
Amortissements .....	99041	.....-179	
Ecarts portés en résultats .....	99051	.....	
Autres variations .....	99061	.....	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99201	.....180	
<b>CONSOLIDATION - ÉCARTS NÉGATIFS</b>			
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99111P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....545
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention .....	99022	.....	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention ..	99032	.....	
Amortissements .....	99042	.....	
Ecarts portés en résultats .....	99052	.....	
Autres variations .....	99062	.....	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99111	.....545	
<b>MISE EN ÉQUIVALENCE - ÉCARTS POSITIFS</b>			
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99202P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention .....	99023	.....	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention ..	99033	.....	
Amortissements .....	99043	.....	
Ecarts portés en résultats .....	99053	.....	
Autres variations .....	99063	.....	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99202	.....	
<b>MISE EN ÉQUIVALENCE - ÉCARTS NÉGATIFS</b>			
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99112P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....3
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention .....	99024	.....	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention ..	99034	.....	
Amortissements .....	99044	.....	
Ecarts portés en résultats .....	99054	.....	
Autres variations .....	99064	.....	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99112	.....3	

## ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
<b>VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE</b>		
<b>Dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>		
Dettes financières .....	8801	..... 11.973
Emprunts subordonnés .....	8811	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8821	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8831	.....
Etablissements de crédit .....	8841	..... 11.973
Autres emprunts .....	8851	.....
Dettes commerciales .....	8861	.....
Fournisseurs .....	8871	.....
Effets à payer .....	8881	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8891	.....
Autres dettes .....	8901	.....
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....</b>	<b>(42)</b>	<b>..... 11.973</b>
<b>Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>		
Dettes financières .....	8802	..... 57.247
Emprunts subordonnés .....	8812	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8822	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8832	.....
Etablissements de crédit .....	8842	..... 57.247
Autres emprunts .....	8852	.....
Dettes commerciales .....	8862	.....
Fournisseurs .....	8872	.....
Effets à payer .....	8882	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8892	..... 1
Autres dettes .....	8902	..... 10
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir .....</b>	<b>8912</b>	<b>..... 57.258</b>
<b>Dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>		
Dettes financières .....	8803	..... 52.233
Emprunts subordonnés .....	8813	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8823	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8833	.....
Etablissements de crédit .....	8843	..... 52.233
Autres emprunts .....	8853	.....
Dettes commerciales .....	8863	.....
Fournisseurs .....	8873	.....
Effets à payer .....	8883	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8893	.....
Autres dettes .....	8903	.....
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir .....</b>	<b>8913</b>	<b>..... 52.233</b>

**RÉSULTATS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>			
<b>Ventilation par catégorie d'activité</b>			
.....			
.....			
.....			
.....			
<b>Ventilation par marché géographique</b>			
.....			
.....			
.....			
.....			
Chiffre d'affaire agrégé du groupe en Belgique.....	99083	101.332	100.758
<b>EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (EN UNITÉS) ET FRAIS DE PERSONNEL</b>			
<b>Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale</b>			
Effectif moyen du personnel .....	90901	372	358
Ouvriers .....	90911	235	231
Employés .....	90921	137	127
Personnel de direction .....	90931		
Autres .....	90941		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales .....	99621	22.534	21.841
Pensions .....	99622		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées.....	99081	372	358
<b>Filiales consolidées par intégration proportionnelle</b>			
Effectif moyen du personnel .....	90902		
Ouvriers .....	90912		
Employés .....	90922		
Personnel de direction .....	90932		
Autres .....	90942		
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales .....	99623		
Pensions .....	99624		
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées.....	99082		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RECURRENTS</b> .....	76	.....2.373	.....78
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b> .....	76A	.....2.367	.....78
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles.....	760	.....	.....
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation .....	9970	.....	.....
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels.....	7620	.....	.....
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	7630	.....41	.....78
Autres produits d'exploitation non récurrents.....	764/8	.....2.326	.....
Dont .....			
.....			
.....			
<b>Produits financiers non récurrents</b> .....	76B	.....6	.....
Reprises de réduction de valeur sur immobilisations financières.	761	.....6	.....
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels.....	7621	.....	.....
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières.....	7631	.....	.....
Autres produits financiers non récurrents .....	769	.....	.....
Dont .....			
.....			
.....			

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CHARGES NON RECURRENTES</b> .....	66	.....69	.....29
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b> .....	66A	.....63	.....1
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	660	.....	.....
Amortissements sur écarts de consolidation positifs .....	9962	.....	.....
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) .....	6620	.....(+)/(-)	.....
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	6630	.....2	.....1
Autres charges d'exploitation non récurrentes.....	664/7	.....61	.....
Dont .....			
.....			
.....			
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	6690	.....(-)	.....
<b>Charges financières non récurrentes</b> .....	66B	.....6	.....28
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....	661	.....6	.....28
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) .....	6621	.....(+)/(-)	.....
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières.....	6631	.....	.....
Autres charges financières non récurrentes .....	668	.....	.....
Dont .....			
.....			
.....			
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	6691	.....(-)	.....
Prise en résultats d'écarts de consolidation négatifs .....	9963	.....(-)	.....

**IMPOTS SUR LE RESULTAT**

**Différence entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices, dans la mesure où cette différence est d'un intérêt certain au regard de la charge fiscale future .....**

**Influence des résultats non-récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice .....**

Codes	Exercice	Exercice précédent
99084	.....	.....
99085	.....	.....

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**GARANTIES PERSONNELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers.....**

**GARANTIES RÉELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagements respectivement:**

d'entreprises comprises dans la consolidation .....  
de tiers .....

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN .....**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS .....**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSON D'IMMOBILISATIONS .....**

**DROITS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES:**

aux taux d'intérêt .....  
aux taux de change .....  
aux prix des matières premières ou marchandises.....  
autres opérations similaires .....

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES:**

aux taux d'intérêt .....  
aux taux de change .....  
aux prix des matières premières ou marchandises.....  
autres opérations similaires .....

Codes	Exercice
9149	.....
99086	.....
99087	.....
9217	.....
9218	.....
9219	.....
99088	.....
99089	.....
99090	.....
99091	.....
99092	.....
99093	.....
99094	.....
99095	.....

**ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES**

.....  
.....  
.....  
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

CET HALLEMBAYE  
CET ROSSART (CLASSE 3)  
CENTRE DE RECYCLAGE DES INERTES DU ROSSART  
CENTRE DE COMPOSTAGE DE SOUMAGNE  
CENTRE DE TRANSFERT DEEE DE JENEFFE  
CENTRE DE TRANSFERT DEEE DE JENEFFE  
CENTRE DE COMPOSTAGE DE JENEFFE  
UNITE DE BIOMETHANISATION DE HERSTAL  
CENTRE DE COMPOSTAGE DE LIXHE  
STOCKAGE TEMPORAIRE CET HALLEMBAYE  
EMPRUNT CBC GARANTI PAR LA PROVINCE DE LIEGE  
Garantie bancaire constituée pour réhabilitation du CET et Sprimont

Exercice
16.374.303,00
2.510.582,00
665,00
118.989,00
151.215,00
164.535,00
250.000,00
102.000,00
375.000,00
2.600.000,00
23.000.000,00
501.754,40

**ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSIONS DE RETRAITE ET DE SURVIE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS, À CHARGE DES ENTREPRISES COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION**

L'intercommunale a souscrit au profit de ses employés une assurance groupe comportant trois volets :

- 1) une assurance "capital différé" cad que la compagnie d'assurance s'engage à payer un capital à la date conventionnelle de mise à la retraite.
  - 2) une assurance "capital décès" cad que la compagnie d'assurance s'engage à payer un capital décès a/aux ayant(s) droit de N° BE 0219.511.295 C 5.13 32/40 l'employé.
  - 3) une assurance "incapacité de travail" cad que la compagnie d'assurance en cas de maladie indemnise partiellement ou totalement la diminution ou la perte des revenus professionnels due à l'incapacité de travail de l'affilié.
- Une quote-part personnel de 1,5% du traitement brut est retenue a l'employé.

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats**

.....  
 .....  
 .....  
 .....

Exercice
.....
.....
.....
.....

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSEQUENCES FINANCIERES DES OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

**A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation**

.....  
 .....  
 .....  
 .....

Exercice
.....
.....
.....
.....

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC****LES ADMINISTRATEURS OU GERANTS DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE**

Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées à ce titre aux anciens administrateurs ou gérants.....

Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associée.....

Codes	Exercice
99097	..... 109
99098	.....

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)**

**Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête .....**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux.....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

**Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête .....**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux.....

Autres missions extérieures à la mission révisoriale .....

Codes	Exercice
9507	..... 26
95071	.....
95072	.....
95073	.....
9509	.....
95091	.....
95092	.....
95093	.....





**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

## RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ

Le présent rapport est établi conformément aux dispositions du Code des Sociétés. Il concerne les comptes annuels consolidés établis au 31 décembre 2019.

### 1. Définition du périmètre de consolidation et choix des méthodes

Au 31 décembre 2019, les participations détenues par INTRADEL sont inscrites à son bilan pour un montant de **4.358.368,74 €** qui se ventile comme suit :

Sociétés	Parts sociales	% du capital	Montant souscrit	Montant libéré
LIXHE COMPOST SA	30	100,00	2.384.765,00 €	2.384.765,00 €
UVELIA S.A.	700	70,00	350.000,00 €	350.000,00 €
SITEL SCRL	20 000	54,79	495.787,05 €	495.787,05 €
SIDECO SCRL	625	49,02	46.480,04 €	46.480,04 €
RECYLIEGE SA	368	24,84	206.700,00 €	206.700,00 €
RESSOURCERIE	18	20,69	3.600,00 €	3.600,00 €
SOFIE SC-FS	31	20,67	6.200,00 €	6.200,00 €
RECYDEL SA	335	14,90	268.200,00 €	268.200,00 €
COPIDEC SCRL	50	14,29	5.000,00 €	5.000,00 €
TERRANOVA SA	435	12,50	43.500,00 €	43.500,00 €
FILBOIS SCRL	93	12,14	2.508,06 €	2.508,06 €
URBEO INVEST SA	56	9,03	2.800,00 €	2.800,00 €
RECMA	2	2,93	2.756,20 €	2.756,20 €
ECETIA FINANCES SA	423	0,43	60.532,00 €	60.532,00 €
AIDE SCRL	40	0,12	99.200,00 €	99.200,00 €
CILE SCRL	399	0,07	99.750,00 €	99.750,00 €
Créances en numéraire	-	-	280.590,39 €	280.590,39 €
<b>TOTAL</b>			<b>4.358.368,74 €</b>	<b>4.358.368,74 €</b>

Le calcul des pourcentages de contrôle permet d'une part de définir le périmètre de consolidation et d'autre part de choisir la méthode de consolidation.

Le tableau ci-dessous résume les seuils de consolidation et les méthodes qui y sont associées.

<b>% détenu</b>	<b>Méthode</b>	<b>Descriptif</b>
Strictement supérieur à 50%	Intégration globale	Les comptes de la filiale sont cumulés avec ceux de la maison mère.
Compris entre 20 % et 50 % avec un nombre limité d'autres actionnaires avec qui les décisions importantes doivent être prises conjointement	Intégration proportionnelle	Les comptes de la filiale sont cumulés avec ceux de la maison mère proportionnellement.
Compris entre 20 % et 50 %	Mise en équivalence	La participation est revalorisée à hauteur de la quote-part détenue dans les capitaux propres.
Inférieure à 20 %	Pas de consolidation	Néant.

Le pourcentage de contrôle est déterminé en utilisant deux filtres :

- le pourcentage d'intérêts financiers,
- le pourcentage de décision au sein du CA.

Sur base des critères précédemment définis, la consolidation se limite aux sociétés et aux méthodes suivantes :

- Lixhe compost sa (intégration globale)
- Uvelia sa (intégration globale)
- Sitel scrl (intégration globale),
- Sideco scrl (intégration globale),
- Recyliège (mise en équivalence),
- Sofie sc-fs (mise en équivalence),
- Ressourcerie du Pays de Liège SCRL (mise en équivalence).

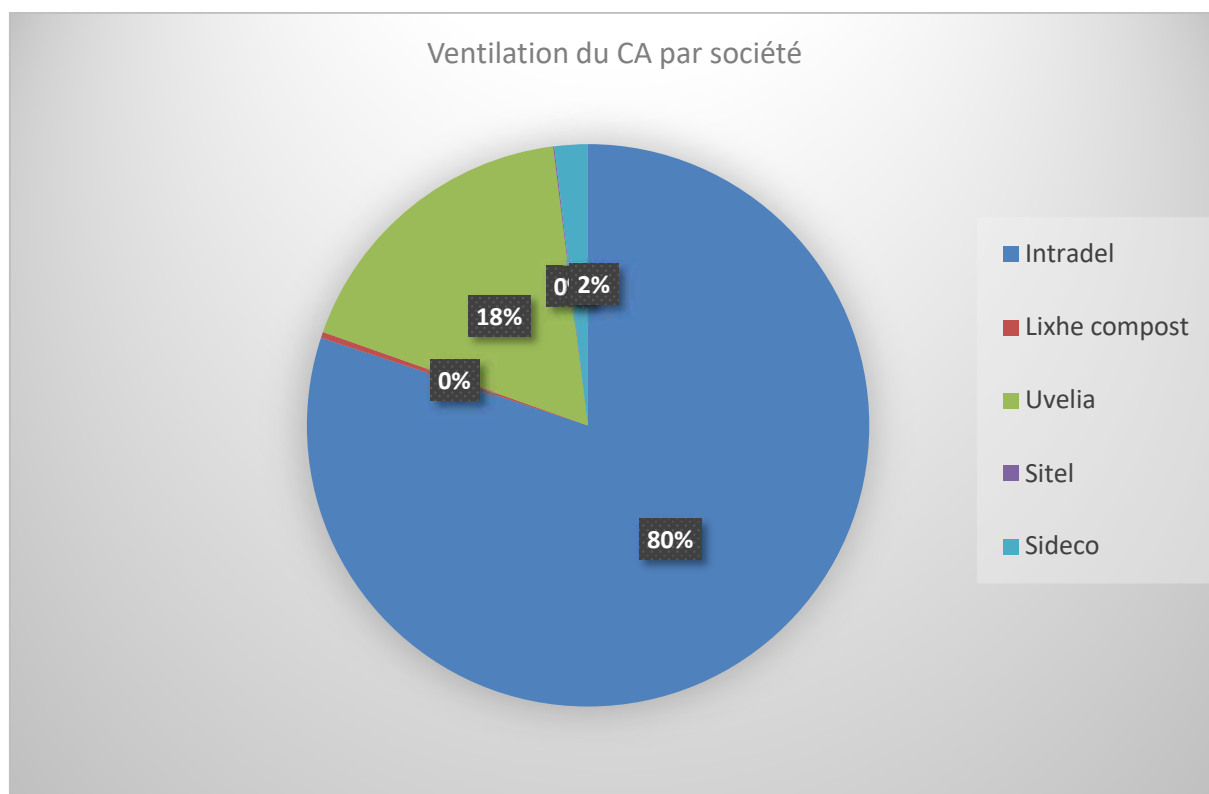
## **2. Comptes annuels consolidés**

Au 31 décembre 2019, le total du bilan consolidé atteint 254.381.301 € contre 244.029.991 € en 2018, tandis que les intérêts des tiers s'élèvent à 1.866.021 € contre 2.102.046 € en 2018. Les réserves consolidées se montent à 35.376.592 € contre 37.932.771 € en 2018.

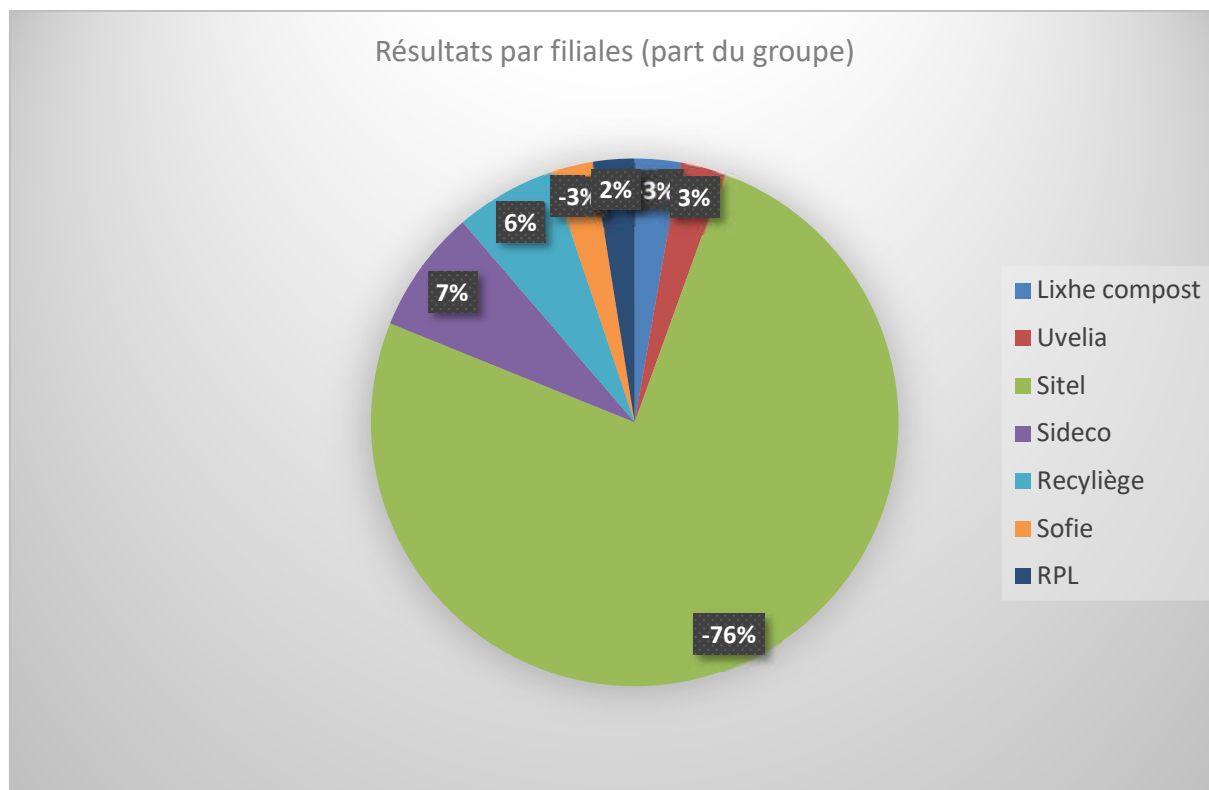
Le compte de résultats se solde par une perte nette de 14.232.971 € contre une perte de 15.515.482 € en 2018. La quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence est de 21.372 €. Ce résultat est nettement influencé par les règles spécifiques de comptabilisation de la société interne constituée au sein de la maison mère.

### 3. Commentaires sur l'évolution des résultats des sociétés consolidées

Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 0,6 % par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 101.331.967 €. Il se répartit comme suit :



Les résultats enregistrés par l'ensemble des filiales en 2019 sont globalement moins bons qu'en 2018.



#### **4. Evènements survenus après la clôture de l'exercice**

L'impact de la crise du Covid-19 sur les comptes annuels et le rapport de gestion a été évalué. L'épidémie de Covid-19 n'étant pas liée à une situation existant au 31 décembre 2019, les montants comptabilisés au 31 décembre 2019 ne doivent pas être ajustés.

Au niveau de la continuité d'exploitation, celle-ci a été assurée pour l'ensemble des outils de collecte et de traitement à l'exception du réseau de recyparcs qui a été fermé pendant une période d'un mois.

A la date de rédaction du présent rapport, il est trop tôt pour évaluer avec précision les impacts financiers sur l'exercice 2020. On peut toutefois affirmer qu'il y aura des impacts positifs (quantités réduites dans les recyparcs, augmentation du prix de vente des papiers-cartons,...) et des impacts négatifs (diminution du prix de vente de l'électricité, prise en charge des dépôts clandestins,...).

#### **5. Activités de recherche et développement**

Les activités de recherche et développement sont menées au niveau de chaque métier exercé par le groupe sans pour autant faire l'objet de budgets spécifiques.

#### **6. Opérations non inscrites au bilan**

Au niveau de la maison-mère, le lot 3 du marché d'emprunt destiné à la construction de la nouvelle unité de valorisation énergétique est financé à taux flottants. Une couverture de taux de type COLLAR a été souscrite auprès d'ING.

Cette couverture consiste en un achat d'un CAP (4,62%) combinée à la vente d'un FLOOR (4,46%). Une ouverture de crédit de 15.000.000 € maximum nous a été accordée par ING dans le cadre de ce contrat de couverture de taux.

#### **7. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de l'ensemble consolidé**

Aucune circonstance susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de l'ensemble consolidé n'a été identifiée.

#### **8. Risques et incertitudes**

##### **Risques environnementaux**

Les risques environnementaux sont d'une part très difficilement quantifiables et d'autre part non assurables.

La provision afférente aux pertes du CET a été totalement annulée, le risque de non-couverture des frais ayant disparu.

La provision pour propre assureur a également été reprise étant donné que le risque n'est pas clairement circonscrit quant à sa nature.

##### **Evolution des prix de vente de l'électricité**

Le prix de vente de l'électricité reste une donnée incertaine, alors que son impact est important sur nos résultats financiers. Après une relativement bonne année 2019, les prix ont une baisse importante.

##### **Dépendance vis-à-vis des apports de déchets privés**

L'équilibre financier des outils de traitement dépend largement des contrats d'apport de déchets privés et du respect intégral de ceux-ci par de grands groupes privés du secteur.

##### **Obligation de trier les DIB & interdiction d'incinérer des déchets recyclables**

La mise en œuvre de cette obligation de trier les DIB pourrait réorienter une partie de ce flux vers d'autres filières, et compliquer la saturation de notre unité de valorisation (ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle).

##### **Augmentation des taxes & diminution des subventions**

La Région augmente régulièrement les taxes liées à nos activités. Comme elle diminue les subventions. Chaque nouvelle augmentation de taxes ou baisse de subventions entraîne pour ce qui concerne les déchets ménagers une augmentation des coûts de traitement et en conséquence, des cotisations communales et donc des coûts à charge du citoyen.

##### **Concurrence des opérateurs étrangers**

Située dans une région au carrefour de plusieurs pays européens, l'intercommunale doit être attentive à la concurrence des outils et des opérateurs étrangers, spécialement vis-à-vis des pays en surcapacité de traitement. Même si actuellement, les outils sont saturés par des apports massifs en provenance de Grande-Bretagne, le brexit pourrait modifier la donne. Quant à la décision de la Chine d'interdire l'importation sur son territoire de plusieurs catégories de déchets solides, elle amène une incertitude sur l'écoulement des matières collectées et leurs cours. Elle pourrait aussi amener de nouvelles opportunités, notamment dans la création de filières de traitement.

**RAPPORT DE CONTROLE DES COMPTES CONSOLIDES**

# RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE

Le présent rapport est établi conformément aux dispositions du Code des Sociétés. Il concerne les comptes annuels consolidés établis au 31 décembre 2019.

## 1. Définition du périmètre de consolidation et choix des méthodes

Au 31 décembre 2019, les participations détenues par INTRADEL sont inscrites à son bilan pour un montant de **4.358.368,74 €** qui se ventile comme suit :

Sociétés	Parts sociales	% du capital	Montant souscrit	Montant libéré
LIXHE COMPOST SA	30	100,00	2.384.765,00 €	2.384.765,00 €
UVELIA S.A.	700	70,00	350.000,00 €	350.000,00 €
SITEL SCRL	20 000	54,79	495.787,05 €	495.787,05 €
SIDECO SCRL	625	49,02	46.480,04 €	46.480,04 €
RECYLIEGE SA	368	24,84	206.700,00 €	206.700,00 €
RESSOURCERIE	18	20,69	3.600,00 €	3.600,00 €
SOFIE SC-FS	31	20,67	6.200,00 €	6.200,00 €
RECYDEL SA	335	14,90	268.200,00 €	268.200,00 €
COPIDEC SCRL	50	14,29	5.000,00 €	5.000,00 €
TERRANOVA SA	435	12,50	43.500,00 €	43.500,00 €
FILBOIS SCRL	93	12,14	2.508,06 €	2.508,06 €
URBEO INVEST SA	56	9,03	2.800,00 €	2.800,00 €
RECMA	2	2,93	2.756,20 €	2.756,20 €
ECETIA FINANCES SA	423	0,43	60.532,00 €	60.532,00 €
AIDE SCRL	40	0,12	99.200,00 €	99.200,00 €
CILE SCRL	399	0,07	99.750,00 €	99.750,00 €
Créances en numéraire	-	-	280.590,39 €	280.590,39 €
<b>TOTAL</b>			<b>4.358.368,74 €</b>	<b>4.358.368,74 €</b>

Le calcul des pourcentages de contrôle permet d'une part de définir le périmètre de consolidation et d'autre part de choisir la méthode de consolidation.

Le tableau ci-dessous résume les seuils de consolidation et les méthodes qui y sont associées.

<b>% détenu</b>	<b>Méthode</b>	<b>Descriptif</b>
Strictement supérieur à 50%	Intégration globale	Les comptes de la filiale sont cumulés avec ceux de la maison mère.
Compris entre 20 % et 50 % avec un nombre limité d'autres actionnaires avec qui les décisions importantes doivent être prises conjointement	Intégration proportionnelle	Les comptes de la filiale sont cumulés avec ceux de la maison mère proportionnellement.
Compris entre 20 % et 50 %	Mise en équivalence	La participation est revalorisée à hauteur de la quote-part détenue dans les capitaux propres.
Inférieure à 20 %	Pas de consolidation	Néant.

Le pourcentage de contrôle est déterminé en utilisant deux filtres :

- le pourcentage d'intérêts financiers,
- le pourcentage de décision au sein du CA.

Sur base des critères précédemment définis, la consolidation se limite aux sociétés et aux méthodes suivantes :

- Lixhe compost sa (intégration globale)
- Uvelia sa (intégration globale)
- Sitel srl (intégration globale),
- Sideco srl (intégration globale),
- Recyliège (mise en équivalence),
- Sofie sc-fs (mise en équivalence),
- Ressourcerie du Pays de Liège SCRL (mise en équivalence).

## **2. Comptes annuels consolidés**

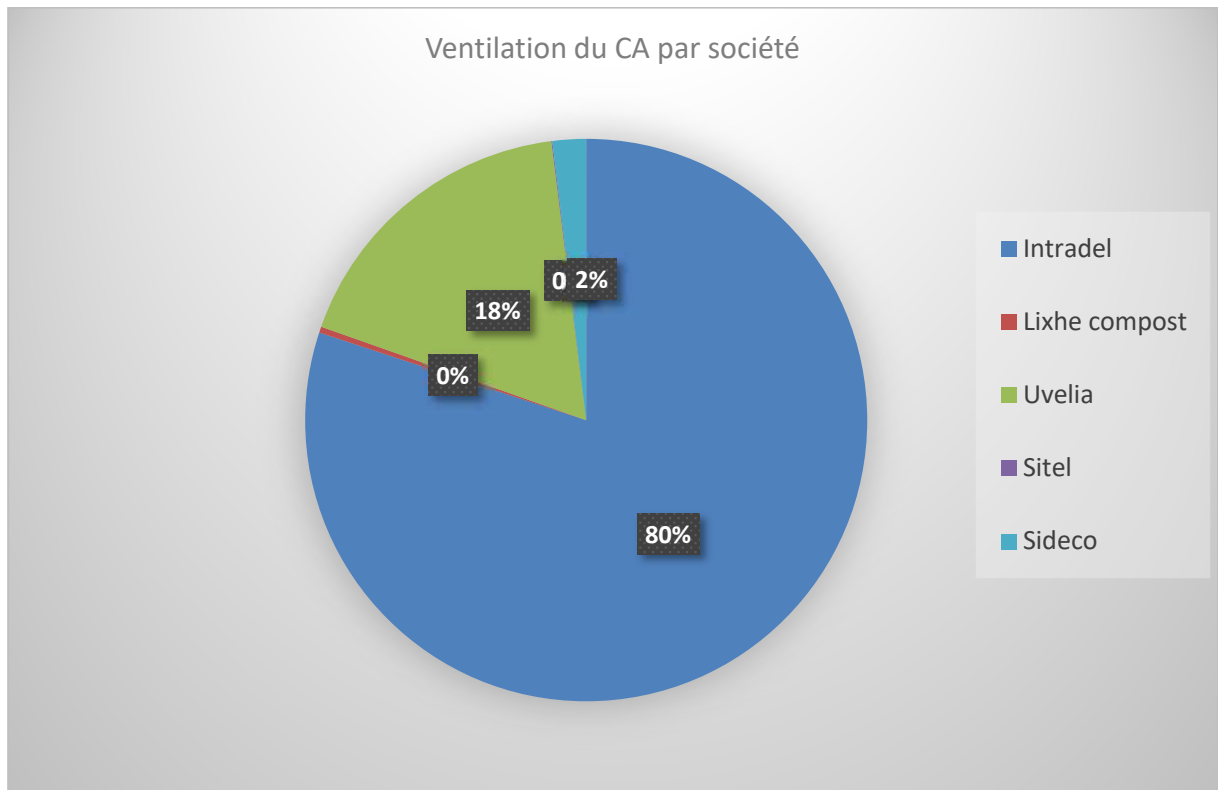
Au 31 décembre 2019, le total du bilan consolidé atteint 254.381.301 € contre 244.029.991 € en 2018, tandis que les intérêts des tiers s'élèvent à 1.866.021 € contre 2.102.046 € en 2018. Les réserves consolidées se montent à 35.376.592 € contre 37.932.771 € en 2018.

Le compte de résultats se solde par une perte nette de 14.232.971 € contre une perte de 15.515.482 € en 2018. La quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence est de 21.372 €. Ce résultat est nettement influencé par les règles spécifiques de comptabilisation de la société interne constituée au sein de la maison mère.

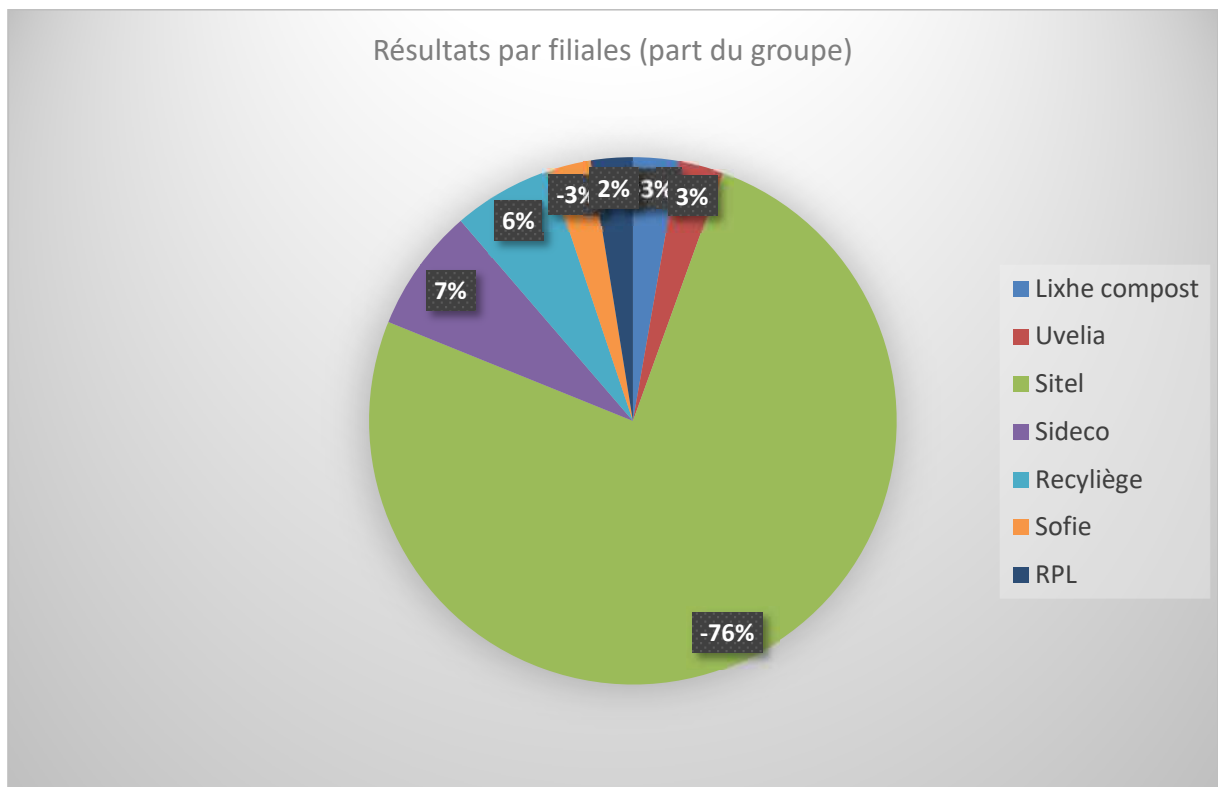


### 3. Commentaires sur l'évolution des résultats des sociétés consolidées

Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 0,6 % par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 101.331.967 €. Il se répartit comme suit :



Les résultats enregistrés par l'ensemble des filiales en 2019 sont globalement moins bons qu'en 2018.



#### **4. Evènements survenus après la clôture de l'exercice**

L'impact de la crise du Covid-19 sur les comptes annuels et le rapport de gestion a été évalué. L'épidémie de Covid-19 n'étant pas liée à une situation existant au 31 décembre 2019, les montants comptabilisés au 31 décembre 2019 ne doivent pas être ajustés.

Au niveau de la continuité d'exploitation, celle-ci a été assurée pour l'ensemble des outils de collecte et de traitement à l'exception du réseau de recyparcs qui a été fermé pendant une période d'un mois.

A la date de rédaction du présent rapport, il est trop tôt pour évaluer avec précision les impacts financiers sur l'exercice 2020. On peut toutefois affirmer qu'il y aura des impacts positifs (quantités réduites dans les recyparcs, augmentation du prix de vente des papiers-cartons,...) et des impacts négatifs (diminution du prix de vente de l'électricité, prise en charge des dépôts clandestins,...).

#### **5. Activités de recherche et développement**

Les activités de recherche et développement sont menées au niveau de chaque métier exercé par le groupe sans pour autant faire l'objet de budgets spécifiques.

#### **6. Opérations non inscrites au bilan**

Au niveau de la maison-mère, le lot 3 du marché d'emprunt destiné à la construction de la nouvelle unité de valorisation énergétique est financé à taux flottants. Une couverture de taux de type COLLAR a été souscrite auprès d'ING.

Cette couverture consiste en un achat d'un CAP (4,62%) combinée à la vente d'un FLOOR (4,46%). Une ouverture de crédit de 15.000.000 € maximum nous a été accordée par ING dans le cadre de ce contrat de couverture de taux.

#### **7. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de l'ensemble consolidé**

Aucune circonstance susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de l'ensemble consolidé n'a été identifiée.

#### **8. Risques et incertitudes**

##### Risques environnementaux

Les risques environnementaux sont d'une part très difficilement quantifiables et d'autre part non assurables.

La provision afférente aux pertes du CET a été totalement annulée, le risque de non-couverture des frais ayant disparu.

La provision pour propre assureur a également été reprise étant donné que le risque n'est pas clairement circonscrit quant à sa nature.

##### Evolution des prix de vente de l'électricité

Le prix de vente de l'électricité reste une donnée incertaine, alors que son impact est important sur nos résultats financiers. Après une relativement bonne année 2019, les prix ont une baisse importante.

##### Dépendance vis-à-vis des apports de déchets privés

L'équilibre financier des outils de traitement dépend largement des contrats d'apport de déchets privés et du respect intégral de ceux-ci par de grands groupes privés du secteur.

##### Obligation de trier les DIB & interdiction d'incinérer des déchets recyclables

La mise en œuvre de cette obligation de trier les DIB pourrait réorienter une partie de ce flux vers d'autres filières, et compliquer la saturation de notre unité de valorisation (ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle).

### Augmentation des taxes & diminution des subventions

La Région augmente régulièrement les taxes liées à nos activités. Comme elle diminue les subventions. Chaque nouvelle augmentation de taxes ou baisse de subventions entraîne pour ce qui concerne les déchets ménagers une augmentation des coûts de traitement et en conséquence, des cotisations communales et donc des coûts à charge du citoyen.

### Concurrence des opérateurs étrangers

Située dans une région au carrefour de plusieurs pays européens, l'intercommunale doit être attentive à la concurrence des outils et des opérateurs étrangers, spécialement vis-à-vis des pays en surcapacité de traitement. Même si actuellement, les outils sont saturés par des apports massifs en provenance de Grande-Bretagne, le brexit pourrait modifier la donne. Quant à la décision de la Chine d'interdire l'importation sur son territoire de plusieurs catégories de déchets solides, elle amène une incertitude sur l'écoulement des matières collectées et leurs cours. Elle pourrait aussi amener de nouvelles opportunités, notamment dans la création de filières de traitement.

## Rapport annuel relatif à l'obligation de formation des administrateurs

Exercice 2019

(ART. L.1532-1bis-CDLD)

---

Afin de permettre à l'Assemblée générale de contrôler le respect par les Administrateurs de leur participation aux séances d'information et cycles de formation organisés par l'intercommunale, il est fait rapport à l'Assemblée sur :

- les séances d'information et cycles de formation qui ont été organisés par l'intercommunale au cours de l'exercice écoulé
- la fréquentation de ces séances

### A. Séances d'information et cycles de formation organisés par l'intercommunale

Date	Titre	Opérateur de formation / Orateur
26/09/19	"Accueil des administrateurs – Outils et fonctionnement de l'intercommunale"	Interne

## B. Liste des présences

	26/09/19
DEMEYER Willy	exc.
DEFRANG Virginie	exc.
BELTRAN Fabien	exc.
FOCCROULLE Marc	exc.
FRANSSEN Roger	X
GEORIS Pierre	exc.
IANIERI Franco	X
KEMPENEERS Dorian	exc.
KERSTEENS Christophe	X
LEVEQUE Nathalie	X
MATTINA François	exc.
MULLENDERS Martial	exc.
PEZZETTI Marc	exc.
ABAD-PERICK Myriam	exc.
DUBOIS Guy	X
HAUREGARD Catherine	X
COLAK Ernur	X
BROUNS Audun	exc.
LENZINI Mauro	exc.